



Premier rapport
de développement durable
Rapport annuel 2005-2006

Justine Bork

FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI



CINÉASTE, ILLUSTRATEUR ET DÉCORATEUR, Frédéric Back transmet, à travers une esthétique personnelle parfaitement maîtrisée, un amour inconditionnel de la nature, en même temps qu'une indignation profonde face à la conduite irresponsable des êtres humains dans leur course au profit. À eux seuls, ses films d'animation *Crac* (1982) et *L'homme qui plantait des arbres* (1987) lui ont valu deux Oscars et une centaine de récompenses à travers le monde. Parmi ses autres œuvres, mentionnons *Le Fleuve aux grandes eaux*, lauréat du Grand Prix aux festivals d'Annecy et d'Hiroshima. Frédéric Back a aussi remporté le prix Albert-Tessier (1991), la plus haute distinction décernée par le gouvernement du Québec pour une carrière remarquable dans le domaine artistique et culturel ainsi que le Prix du gouverneur général du Canada (1994) pour les arts de la scène. Retiré du cinéma depuis plusieurs années, cet artiste engagé continue, par ses dessins, à servir les causes qui lui tiennent à cœur. Grâce aux coffrets distribués par la Société Radio-Canada, ses films sont toujours largement diffusés, entre autres dans 1000 Écoles vertes Brundtland.

Afin de bien récolter, il faut semer avec discernement...

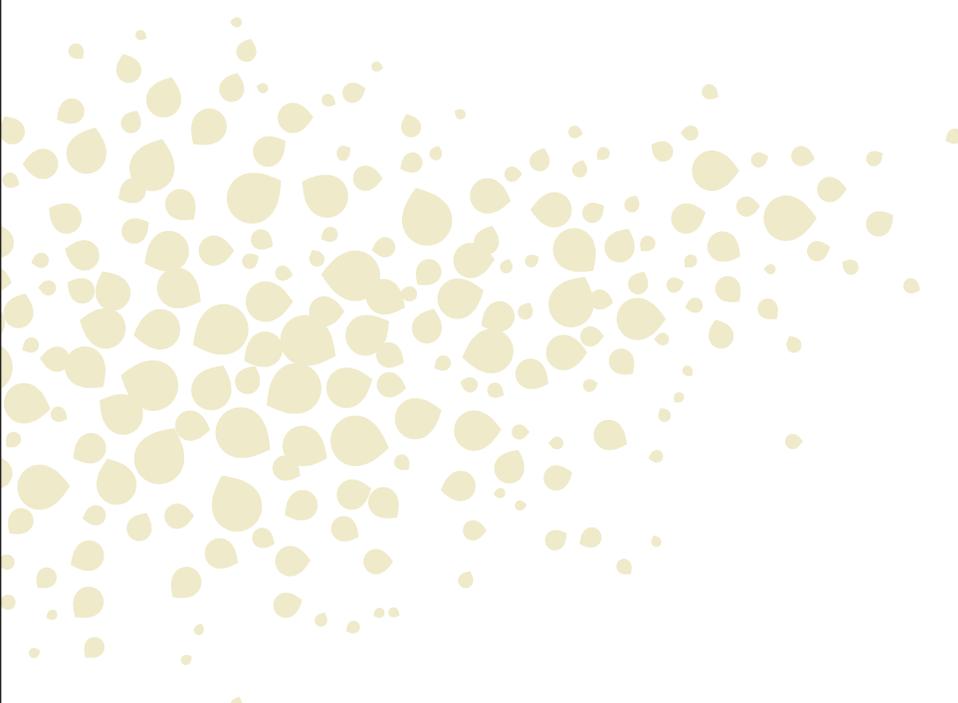
Je ne pouvais illustrer cette idée que par un symbolisme sobre et inspirant : la sagesse prévoyante soutenant un idéal créatif et durable.

Je remercie les membres du conseil d'administration pour avoir accepté audacieusement de mettre cette image en tête du premier rapport de développement durable de Fondation. Je souhaite que l'avenir confirme dans la réalité l'évolution bénéfique à laquelle vous contribuez par vos décisions !

Bien sincèrement,

Frédéric Back

Table des matières



Message de la présidente du conseil
d'administration**3**

Message du président-directeur général**7**

Profil de l'organisation**12**

Gouvernance et systèmes de gestion**17**

Engagements
envers les parties prenantes**25**

Performances économiques**31**

Performances environnementales**35**

Performances sociales**41**

Les paramètres du rapport**49**

Index GRI**50**

Fondation a dix ans: quelques repères**52**

Investissements hors Québec**56**

Revue financière**57**

États financiers**69**

Merci à nos partenaires: la CSN, SSQ Groupe financier, Addenda Capital, Natcan, Presima, Hexavest, Bâtirente, Filaction, le Fonds d'investissement coopératif, le Fonds de formation professionnelle, MCE Conseils, Développement solidaire international et une trentaine de caisses d'économie dont la Caisse d'économie solidaire Desjardins et la Caisse d'économie Desjardins Le Chaînon.



Prendre les devants

Message de la présidente du conseil d'administration

Issu du mouvement CSN et porté par les valeurs qui le caractérisent, Fondation a été créé à partir d'une intuition essentielle : on ne peut plus concevoir l'économie sans tenir compte des impacts sociaux et environnementaux. À cet égard et avant même que la notion de développement durable ne gagne en popularité, Fondation avait pris les devants. Dix ans plus tard, Fondation reste à l'avant-garde en rendant compte de ses performances économiques, sociales et environnementales, selon des normes de transparence et de rigueur reconnues à l'échelle internationale. C'est avec fierté que nous vous présentons notre premier rapport de développement durable, inspiré des lignes directrices de la *Global Reporting Initiative* (GRI).

DANS LA FOULÉE DE L'ACTION SYNDICALE

La CSN a soutenu au fil des ans plusieurs initiatives afin que les travailleuses et les travailleurs aient plus d'emprise sur leurs conditions de vie et sur le mieux-vivre en société en général. Elle a été à l'origine de la création des outils collectifs de développement économique que sont Bâtirente, MCE Conseils, la Caisse d'économie solidaire Desjardins et Fondation. La CSN appuie aussi le développement de la Caisse d'économie Desjardins Le Chaînon. Elle est particulièrement fière d'avoir mis sur pied un organisme de coopération internationale, Développement solidaire international (DSI), en collaboration avec les outils collectifs.

Fondation a été créé afin de maintenir et créer des emplois au Québec tout en procurant un rendement acceptable pour ses actionnaires en vue de leur retraite. C'est la mission d'un fonds de travailleurs. Inspiré par des valeurs sociales, Fondation devait répondre aussi à d'autres exigences : un parti pris pour la gestion participative, le soutien à l'économie sociale et une attention particulière aux entreprises qui se préoccupent de l'environnement. En se faisant le promoteur d'un développement où se conjuguent ainsi les dimensions économiques, sociales et environnementales et en l'inscrivant dès 1996 dans sa mission, Fondation s'engageait résolument, avant toutes les autres institutions financières du Québec, sur la voie du développement durable.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE NÉCESSITÉ

Le développement durable n'est pas l'effet d'une mode. Il découle d'une réflexion globale sur les liens entre l'économie, la société et l'environnement. Nous vivons dans un monde où l'activité humaine est la principale responsable d'un changement climatique en partie irréversible et où l'accroissement des inégalités ne cesse de se renforcer. Agir pour un développement durable, c'est faire obstacle à l'aveuglement qui a dominé la pensée économique des deux dernières décennies dans le « tout aux marchés » et qui est en train de miner les équilibres sociaux et écologiques qui sont pourtant essentiels à la qualité de la vie économique elle-même.

Qu'est-ce que la GRI ?

La Global Reporting Initiative (GRI) a été lancée en 1997 à l'initiative de l'ONG des États-Unis CERES (Coalition for Environmentally Responsible Economies) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Sa mission est de renforcer la qualité, la rigueur et l'utilité du rapport de développement durable.

Les premières lignes directrices de la GRI, publiées en 1999, ont été établies autour d'un consensus de diverses parties prenantes, dont des représentants du monde des affaires, d'ONG, d'organismes comptables, d'investisseurs institutionnels et d'organisations syndicales. Au printemps 2006, une version G3 des lignes directrices a été lancée par la GRI et elle devrait être adoptée officiellement au début d'octobre 2006, à l'occasion d'une Conférence mondiale sur la transparence et la durabilité, qui se tiendra à Amsterdam. Claude Normandin, responsable de la commercialisation à Fondaction y assistera.

La direction de Fondaction s'est engagée à produire tous les deux ans, à partir de 2006, un rapport de développement durable en s'inspirant des lignes directrices de la GRI. La mise en œuvre progressive de celles-ci devrait permettre d'être en conformité avec la GRI d'ici la publication du rapport de 2010. Le processus qui a mené à la production de ce rapport s'inspire également de la norme AccountAbility 1000 (AA 1000).

Le développement durable n'est pas non plus un acte de foi. C'est pourquoi, en novembre 2005, dans le cadre d'un mémoire conjoint à la Commission parlementaire portant sur le projet de loi sur le développement durable du Québec, Fondaction, Bâtirente, la Caisse d'économie solidaire Desjardins et le Fonds de formation professionnelle ont demandé au gouvernement d'encourager l'émergence de nouvelles normes en matière de responsabilité sociale. Nous pensons que l'État devrait mettre en place, à l'intention des entreprises, une série de mesures qui leur permettraient de rendre compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux de leurs activités.

LA GRI

Fondaction a choisi de s'appuyer sur les lignes directrices de la GRI dont l'objectif est de renforcer la qualité, la rigueur et l'utilité des rapports de développement durable. La GRI a obtenu l'appui du mouvement syndical dès ses tout débuts en 1997. Pour la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) dont la CSN est membre, les entreprises qui adoptent la GRI acceptent du même coup de rendre compte publiquement de leurs activités avec une telle transparence que cela ne peut se traduire, à brève échéance, que par une conscience accrue de leur responsabilité sociale. La triple reddition de comptes – économique, sociale et environnementale –, est certes un exercice exigeant. C'est surtout un outil de gestion qui permet d'influer sur le futur de l'entreprise, d'accroître les effets bénéfiques de ses activités ou d'en réduire les conséquences négatives pour les travailleuses et les travailleurs, les communautés environnantes et la société en général.

Le conseil d'administration a accueilli avec enthousiasme l'idée de produire ce premier rapport de développement durable. Nous prévoyons que Fondation se classera parmi les premières institutions financières au Québec à s'imposer volontairement des exigences aussi élevées en publiant un rapport de développement durable complètement conforme aux lignes directrices de la GRI dès 2010.

UNE CONFÉRENCE NEUTRE EN CARBONE

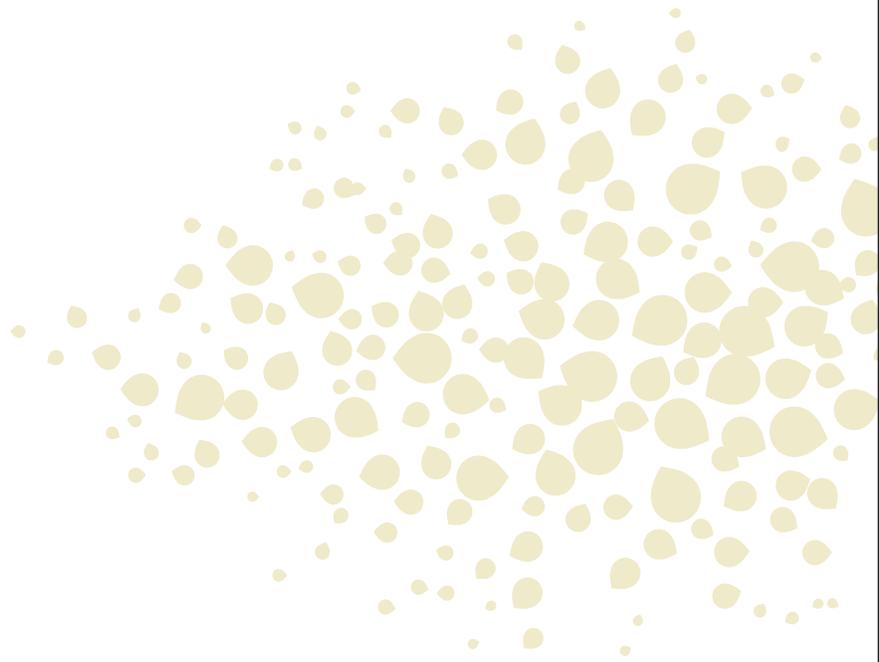
À l'occasion du 10^e anniversaire, nous posons un geste symbolique en commençant à mettre en pratique les principes d'une conférence neutre en carbone. Cela signifie que nous avons cherché, dans la mesure du possible, à favoriser l'utilisation de produits locaux et équitables. Cela signifie également que nous évaluerons la quantité de gaz à effet de serre émis dans le cadre de la 11^e assemblée générale, à partir d'un questionnaire sur le mode de transport utilisé et la distance parcourue par les personnes présentes. Sur la base de ces renseignements, Fondation versera une contribution monétaire à la firme environnementale Unisféra qui servira à l'achat de crédits d'émissions de gaz à effet de serre dans des pays en développement, à des investissements dans des énergies de substitution, à des projets de boisement et de reboisement ou à des projets d'économie d'énergie.

Fondation a accompli depuis dix ans un travail remarquable et je tiens à remercier toutes les personnes qui y ont contribué : les membres du conseil d'administration et des comités, les responsables Fondation dans les milieux de travail ainsi que toute l'équipe. Un merci particulier à Lise Poulin, Denise Boucher et Ginette Guérin qui ont quitté le conseil d'administration en cours d'année. Toutes trois ont accompagné Fondation avec compétence, générosité et dévouement. J'accueille avec joie deux nouvelles administratrices, Ginette Bergeron et Nicole Fontaine ainsi qu'un nouvel administrateur, Michel Tremblay.

Les changements se forment avec le temps et ont des racines profondes. Ceux que propose Fondation puisent leur inspiration dans les valeurs de liberté, de justice, de démocratie, de responsabilité et de solidarité.



Claudette Carbonneau,
présidente du conseil d'administration





Dix ans d'action pour notre monde

Message du président-directeur général

La perspective d'un développement durable est devenue une nouvelle nécessité, un modèle éthique que tous les acteurs sont appelés à s'approprier, selon les valeurs qui les animent. Il ne suffit plus de démontrer la performance économique à court terme d'une entreprise mais de signaler aussi ses performances sociales et environnementales. Elles sont en quelque sorte garantes de la viabilité à long terme de l'entreprise mais aussi de la communauté et de la société où elle s'insère. Notre premier rapport de développement durable fait état de l'engagement ferme de Fondation dans cette voie.

NOTRE DÉMARCHE DE REDDITION DE COMPTES

À l'occasion du 10^e anniversaire de Fondation, nous avons voulu présenter un rapport plus élaboré qu'à l'accoutumée. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés des lignes directrices de la GRI. Nous avons mené une démarche de consultation auprès de personnes et d'organismes qui participent au développement de Fondation afin de mesurer leur degré de satisfaction et leurs attentes : les actionnaires, le personnel, les entreprises du portefeuille. Les autres parties prenantes de l'institution seront consultées progressivement pour les prochains rapports de développement durable que nous produirons désormais à tous les deux ans. Déjà, cette première expérience nous permet de faire le point, de nous rendre comparables à d'autres qui, comme nous, se sont engagés dans cet exercice de transparence. Cette présentation permet aussi d'identifier les améliorations à apporter au cours des années à venir et d'en suivre l'évolution.

Le rapport annuel 2005-2006 comprend bien sûr les résultats du dernier exercice financier. Son contenu est toutefois beaucoup plus large et approfondi que par le passé. Fondation a pris la décision de se conformer à une triple reddition de comptes à la suite d'une démarche de positionnement avec la CSN et les autres outils collectifs sur les enjeux de la finance socialement responsable, de la responsabilité sociale des entreprises et du développement durable. Dès le départ, il était clair que l'étendue du rapport traiterait de l'ensemble des activités de Fondation, comme entreprise soucieuse de ses responsabilités sociales et environnementales et comme fonds de développement ayant la volonté d'agir dans le cadre de politiques d'investissement et de placement responsables.

BILAN DE L'ANNÉE 2005-2006

Fondation termine sa dixième année d'existence avec plus de 64 000 actionnaires et un actif net de 442 millions de dollars. Ses investissements à impact économique québécois, effectués ou engagés, atteignent 271,7 millions de dollars, une hausse de près de 35% par rapport à l'an dernier. À ce niveau d'investissement, Fondation dépasse largement la règle imposée à ce chapitre aux fonds de travailleurs. Ainsi, contrairement à l'année dernière, Fondation ne sera soumise à aucune limite dans l'émission de ses actions au cours de l'exercice 2006-2007 et pourra recevoir toutes les souscriptions.

Le rendement du portefeuille d'investissement dans les PME québécoises a été positif au cours du deuxième semestre, ce qui représente une amélioration par rapport au semestre précédent. Par ailleurs, la hausse des taux d'intérêt, qui s'est poursuivie tout au long de l'année, a diminué le rendement du portefeuille obligataire. Le 14 juillet, la valeur de l'action était fixée à 10,46 \$, une hausse de 0,04 \$ par rapport aux résultats annoncés le 13 janvier dernier. Le rendement du Fonds, pour la période de six mois terminée le 31 mai 2006, s'établit à 0,3%, comparativement à -3,0% au semestre précédent. Calculé sur une base annuelle, le rendement a été de -2,6%. Le rendement annuel moyen, depuis les débuts, s'établit à 1,2%. Ce rendement ne tient pas compte des avantages fiscaux dont bénéficient les actionnaires. Combinés aux modes d'épargne systématiques comme la retenue sur le salaire et le retrait préautorisé, les avantages fiscaux permettent d'épargner plus facilement pour la retraite. Investir dans Fondation a toujours été une bonne affaire.

Les résultats du deuxième semestre découlent des efforts soutenus de Fondation pour renouer avec la rentabilité. Nous avons entrepris une diversification de nos placements sur les marchés financiers afin d'en accroître le rendement tout en réduisant le risque global du portefeuille. Nous avons aussi solidifié notre portefeuille d'investissement en entreprise.

Au cours de la prochaine année, Fondation devrait connaître une progression qui lui permettra de jouer son rôle d'une façon encore plus significative dans l'économie québécoise. D'autant plus que la conjoncture s'annonce difficile.

LA CONJONCTURE

Au Québec, les difficultés rencontrées sur le marché du travail dans les secteurs producteurs de biens (manufacturiers, forêt) découlent de l'effet combiné de la hausse des taux d'intérêt, du prix élevé du dollar canadien, de l'augmentation des coûts de l'énergie et de la concurrence accrue des pays émergents. Avec un ralentissement prévu de l'économie des États-Unis pour 2007 et les tendances à la baisse de la construction résidentielle au pays, les prévisionnistes anticipent une croissance du PIB québécois de moitié inférieure à la croissance canadienne. La poursuite possible de l'appréciation du dollar canadien ne ferait qu'empirer la situation.

Dans ce contexte, les industries plus traditionnelles de l'économie du Québec devront plus que jamais adopter des stratégies proactives pour relever les nombreux défis à venir. Ce contexte pose en effet avec plus d'acuité les enjeux liés à l'innovation et à la productivité et rendent plus que jamais nécessaires les investissements visant la modernisation des équipements et des procédés. L'introduction d'innovations technologiques et organisationnelles, une formation professionnelle accrue et des modes de production plus participatifs, faisant davantage appel au savoir-faire et à la créativité des employés, devraient s'inscrire dans les plans d'affaires des entreprises québécoises. Fondation peut les aider à relever ces défis.

DIX ANS D'ACTION POUR NOTRE MONDE

La participation, la coopération et le respect de l'environnement sont au cœur de la mission de Fondation. Ce sont en quelque sorte les fondements de sa culture d'entreprise qui se reflètent tout autant dans son organisation interne que dans ses relations avec la communauté. Dès sa création, Fondation s'est donné un mode de gouvernance qui fait une large part aux mouvements associatif, syndical et coopératif. Fondation s'est développé comme une entreprise réseau, en concentrant à l'interne certaines expertises qui sont au cœur de sa mission et en confiant à un ensemble de partenaires, parfois créés à son initiative, des activités plus spécifiques ou spécialisées.

Ajouter des valeurs :**nos performances économiques**

Nous dressons un bilan positif de notre contribution à l'économie du Québec. Fondation canalise l'épargne qui lui est confiée vers des projets à impact économique québécois qui créent de la richesse et contribuent au renforcement des économies locales et régionales. En 2005-2006, Fondation était partenaire de 87 entreprises dans tous les secteurs d'activité et à différents stades de développement. Nous appuyons leurs efforts d'innovation, tant par l'investissement en équipements à la fine pointe de la technologie qu'en financement pour la recherche et le développement. Fondation investit aussi dans 23 fonds partenaires et spécialisés, les premiers répondant à des besoins spécifiques rattachés à sa mission et les seconds donnant accès à de l'expertise et à des réseaux qui nécessitent une approche particulière. Parmi ses interventions les plus structurantes, mentionnons le Technopôle Angus, un important projet de reconversion industrielle, avec des retombées économiques et financières majeures pour la communauté environnante. Depuis que nous avons commencé à investir, en 1998, c'est 316 millions de dollars qui sont allés en financement d'entreprises et de fonds partenaires ou spécialisés. Fondation entend consolider cette contribution à un développement économique durable du Québec tout en s'assurant d'une rentabilité financière acceptable.

Pour apprécier la performance économique de Fondation, il faut aussi tenir compte des retombées globales, directes et indirectes. Fondation emploie actuellement 62 personnes, majoritairement en poste dans l'est de la métropole. Dans les deux dernières années, il a contribué à hauteur de 1,6 million de dollars en taxes et impôts aux divers paliers de gouvernement. Selon la dernière étude d'impact, réalisée à chaque année par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), les revenus gouvernementaux découlant des activités des entreprises de notre portefeuille, depuis le début de nos activités, se sont élevés à 452 millions de dollars. Fondation et ses partenaires ont contribué à ce jour au maintien et à la création de 8 162 emplois au Québec.

Réduire les impacts négatifs :**nos performances environnementales**

Notre premier rapport de développement durable montre bien la volonté de la direction et du personnel d'être proactifs dans le domaine environnemental. À cet égard, l'arrivée dans le nouvel édifice, en 2004, a eu un effet déclencheur. Nous avons mis en place un programme d'efficacité énergétique et, en collaboration avec les autres occupants du Carrefour financier solidaire, un plan de gestion des matières résiduelles. Ces deux initiatives ont d'ailleurs été reconnues par les organismes de réglementation, la première par le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux du gouvernement fédéral et la seconde par Recyc-Québec. Un plan de gestion des déplacements à l'intention du personnel viendra compléter cette première phase de notre politique environnementale au cours de la prochaine année.

L'encouragement aux entreprises qui se préoccupent de l'environnement fait partie de la mission de Fondation. C'est dans cette perspective que nous avons participé à la création du Fonds d'investissement en développement durable, s.e.c. (FIDD) et que plusieurs entreprises du portefeuille ont une vocation environnementale. Fondation n'est toutefois pas un fonds spécialisé en environnement. Il est un fonds généraliste qui s'est donné l'objectif particulier d'accompagner ses partenaires à agir de façon responsable. En matière d'environnement, Fondation s'assure que toutes les entreprises dans lesquelles il investit se soumettent aux exigences légales de conformité et de suivi. La deuxième phase de notre politique environnementale vise à les soutenir plus activement dans la mise en place de pratiques écologiques. À cet effet, nous travaillons de concert avec le Fonds de formation professionnelle à un projet pilote de club d'efficacité. Notre prochain rapport de développement durable comprendra le bilan de nos actions auprès des entreprises ainsi que nos engagements pour la période 2008-2010.

**Favoriser la participation :
nos performances sociales**

Fondation se donne des exigences élevées en ce qui concerne les aspects sociaux du développement durable. Le premier principe sur lequel nous nous appuyons est qu'il ne peut y avoir de développement durable de l'entreprise sans la réalisation des conditions nécessaires au développement des personnes. À l'interne, ce principe trouve son application par des normes élevées en matière de conditions de travail et par un développement organisationnel qui favorise la participation des personnes salariées au processus de détermination des objectifs et à l'organisation du travail.

Cette vision de l'entrepreneuriat, nous souhaitons la diffuser auprès de nos partenaires. Du côté des investissements, chaque entreprise fait l'objet d'un diagnostic socioéconomique et doit satisfaire à d'autres exigences, notamment en matière de formation économique du personnel salarié. Ces mandats sont confiés au Fonds de formation professionnelle qui est en mesure d'accompagner les entreprises dans toutes les dimensions de leur démarche de développement durable. Nous nous sommes aussi dotés d'un cadre bioéthique dans le domaine des sciences de la vie. De plus, avec la création de Filaction et du Fonds de financement coopératif, Fondation apporte un soutien déterminant dans le financement des entreprises d'économie sociale tout en répondant aux enjeux spécifiques du développement local et régional. Au cours de la dernière année, Fondation est devenu partenaire de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale.



Dans le domaine du placement, Fondation s'est engagé, aux côtés de Bâtirente, dans une démarche de formulation de lignes directrices pour un placement responsable de nos actifs sur les marchés financiers. Nous encourageons aussi les initiatives de nombreuses organisations innovatrices, tant à l'échelle nationale qu'internationale, qui partagent avec nous des valeurs, des principes et des pratiques qui favorisent l'épanouissement des personnes, la participation et la responsabilité sociale.

**Réunion nationale
des responsables
Fondation,
le 15 octobre 2005.**

Fondation agit dans le respect des valeurs de la société québécoise. C'est dans cette optique que nous avons entrepris une démarche afin de renforcer le statut du français, langue des affaires et langue de travail, et d'en améliorer la qualité dans nos communications publiques. Le Fonds cherche aussi à privilégier les produits locaux et de fabrication syndicale, une pratique que nous comptons encadrer par une politique d'achat responsable. En matière de dons et commandites, Fondation favorise les organismes associés à sa mission ainsi que ses réseaux partenaires.

NOTRE AGENDA POUR LE 21^E SIÈCLE

Comme l'affirmait récemment Michel Frenette, ex-directeur général de la section canadienne-française d'Amnistie internationale : « Les acteurs du monde de l'entreprise et de la finance exercent une influence grandissante sur l'état des droits humains de populations entières, tout en échappant le plus souvent à l'obligation de répondre de leurs actes ». La direction et le personnel de Fondation, le réseau militant que sont les responsables de Fondation (RF) ainsi que nos principaux partenaires sont fortement conscients de cette influence de la finance sur les pratiques économiques actuelles. Un sondage révèle que la majorité de nos actionnaires adhèrent aux principes éthiques qui nous guident. C'est sur une volonté commune de transformation sociale, de proposition d'une nouvelle éthique de faire des affaires que repose le projet de Fondation.

Les engagements qui sont pris dans ce premier rapport de développement durable seront mis en œuvre dans une démarche d'intégration graduelle aux manières de penser, de faire et d'agir qui caractérisent notre institution financière. En d'autres mots, nous allons continuer de favoriser l'intégration des principes du développement durable à la culture de l'entreprise. Lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992, 172 États adoptaient l'Agenda 21, un plan d'action en faveur du développement durable orienté vers la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables et la protection de l'environnement. Notre premier rapport de développement durable, c'est en quelque sorte l'Agenda 21 de Fondation, une institution financière du 21^e siècle, socialement responsable.



Léopold Beaulieu,
président-directeur général

Profil de l'organisation

NATURE DE L'ORGANISATION

Ayant débuté ses activités en janvier 1996, Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi, est un fonds d'investissement dont la loi constitutive est entrée en vigueur en juin 1995. Créé à l'initiative de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Fondation a pour mission principale d'investir dans des entreprises québécoises dans le but de maintenir ou de créer des emplois de qualité, de stimuler l'économie, de contribuer à la formation des travailleuses et des travailleurs du Québec et de favoriser leur participation au développement des entreprises.

Les investissements de Fondation sont destinés aux entreprises québécoises dont l'actif est inférieur à 100 millions de dollars ou l'actif net inférieur à 50 millions. Ils prennent la forme de prise de participation au capital-actions ou au capital social, de prêt ou de garantie de prêt, d'acquisition d'obligations ou autres titres d'emprunts. Une partie significative de ces engagements se réalise par une participation à des fonds partenaires et spécialisés. Cela permet à l'organisation de faire une offre de produits financiers adaptés à différents secteurs ou clientèles, de diversifier l'actif et de partager une expertise ainsi que des réseaux. Depuis un premier investissement réalisé en 1998, Fondation a reçu un peu plus de 1100 demandes de financement et soutenu dans leurs projets plus de 157 entreprises et 28 fonds, pour des déboursés totaux de 316 millions de dollars.

Faits saillants au 31 mai 2006

Nombre d'actionnaires	64 140
Actif total	448 359 117 \$
Actif net	442 046 472 \$
Investissements à impact économique québécois	271 664 496 \$
Rendement annuel	-2,6 %
Rendement annuel moyen (1996-2006)	1,2 %
Nombre d'entreprises/valeur	87 / 87,1 M \$
Nombre de fonds partenaires et spécialisés	23 fonds, 143,5 M \$
Nombre de salariés	62

Dans le but d'obtenir le capital nécessaire, Fondation recueille des épargnes en vue de la retraite surtout auprès des travailleuses et des travailleurs regroupés en syndicats ou au sein d'une caisse d'économie, mais également auprès du grand public. Grâce à l'action militante et bénévole d'un réseau de 900 responsables Fondation (RF), la retenue sur le salaire est offerte dans plus de 1800 milieux de travail, partout au Québec.

Fondation fonctionne à la manière d'une entreprise réseau à l'intérieur d'un réseau d'entreprises. L'entreprise réseau est une entreprise qui se concentre sur ses activités principales et confie à des partenaires privilégiés les activités qui font partie de leurs propres spécialités. En choisissant ce mode de fonctionnement, nous misons sur nos relations stratégiques plutôt que sur notre taille pour réaliser notre mission. Ainsi, depuis sa création en 1995, Fondation a privilégié une structure légère, basée sur la collaboration avec ses partenaires. Nous avons toujours favorisé la création d'un environnement où les parties prenantes peuvent contribuer à la réalisation de la mission de l'organisation tout en bénéficiant de ses retombées.

Dans cette perspective, depuis les cinq dernières années, nous avons procédé annuellement à une réflexion portant sur les attentes et les conditions de satisfaction des parties prenantes de Fondation. En plus de nous permettre de mieux identifier celles-ci, nous avons également été en mesure d'aligner davantage nos stratégies et nos pratiques d'affaires sur les conditions de satisfaction des attentes à notre égard. Les consultations réalisées auprès de certaines des parties prenantes au cours de la dernière année, qui sont présentées plus en détail dans une autre section du rapport, précisent les éléments de satisfaction et les pistes d'amélioration.

LES ACTIONNAIRES DE FONDATION

Au 31 mai 2006, Fondation pouvait compter sur l'appui de plus de 64 000 actionnaires qui souscrivent principalement à partir de leur lieu

Répartition des actionnaires par région administrative

Abitibi-Témiscamingue	2,6 %
Bas-St-Laurent	3,4 %
Capitale nationale	12,6 %
Centre-du-Québec	3,2 %
Chaudière-Appalaches	5,2 %
Côte-Nord	2,7 %
Estrie	4,6 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1,7 %
Lanaudière	9,4 %
Laurentides	4,9 %
Laval	3,7 %
Mauricie	3,2 %
Montérégie	19,0 %
Montréal	13,9 %
Nord-du-Québec	0,4 %
Outaouais	2,5 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	7,1 %

de travail, dans toutes les régions du Québec. Plus de la moitié de nos actionnaires souscrivent par retenue sur le salaire, choisissant ainsi de profiter de la récupération immédiate des avantages fiscaux offerte dans la vaste majorité des milieux de travail.

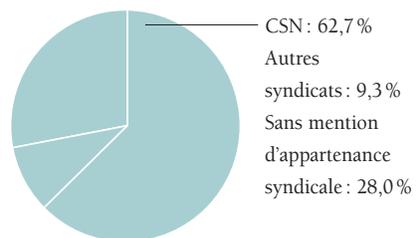
Une majorité des actionnaires provient de milieux de travail syndiqués CSN. Hommes et femmes sont représentés en nombres sensiblement équivalents au sein de l'actionnariat. La moyenne d'âge de nos actionnaires est de 46,5 ans. Les rachats ou les achats de gré à gré des actions

découlent principalement de l'arrivée à la retraite de l'actionnaire ou de sa décision d'accéder à la propriété en profitant du Régime d'accession à la propriété qui prévoit le remboursement des sommes ainsi utilisées.

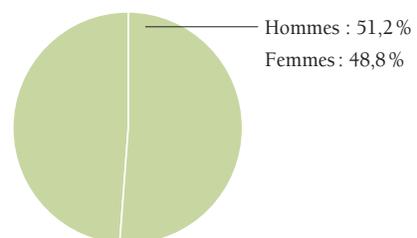
Pour l'exercice 2005-2006, Fondation a pu recueillir 76,6 millions de dollars en souscriptions, malgré qu'une partie de ces sommes soit celles souscrites par versement forfaitaire et par retraits préautorisés était limitée à 16,2 millions. Pour la prochaine année, aucun plafond ne limitera la cueillette d'épargne et nous serons en mesure d'accepter toutes les souscriptions.

Répartition des actionnaires...

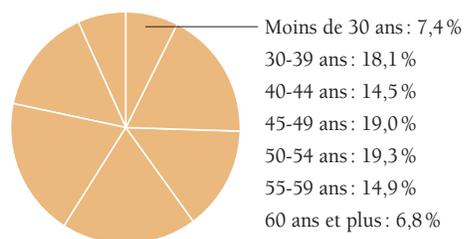
selon l'appartenance syndicale



selon le sexe



selon le groupe d'âge



Évolution du nombre d'actionnaires

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
	5751	10 292	15 887	20 215	26 762	34 727	42 585	49 852	55 938	60 587	64 140

Actionnaires souscrivant par retenue sur le salaire

	3078	5822	9884	11 777	16 720	23 300	26 550	29 975	31 664	31 800	32 130
--	------	------	------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Plus de capital pour la retraite

Au moment de faire un investissement, de nombreux produits financiers sont offerts. Cependant, au-delà des caractéristiques spécifiques de chacun, les personnes en quête d'une épargne-retraite devraient

rechercher une saine diversification de leur portefeuille tout en ciblant des produits leur permettant de maximiser le capital accumulé.

Les épargnants et épargnants sont toujours intéressés par le rendement que leur procure un investissement. Il est généralement reconnu que le rendement mesure la progression de la valeur des investissements et qu'il illustre un rapport entre le capital investi et sa valeur à la fin d'une période donnée.

Dans le cas des fonds de travailleurs, les rendements publiés présentent un portrait incomplet. En effet, les crédits d'impôt accordés par les deux paliers de gouvernement qui viennent réduire le déboursé par rapport à l'investissement réel ne sont pas inclus dans le rendement affiché. Afin d'évaluer correctement et entièrement le rendement d'un placement dans un fonds de travailleurs, il faut s'intéresser à la progression de la valeur du portefeuille par rapport à son coût réel d'acquisition.

Tel que le démontre le tableau ci-dessous, il est possible de déterminer la valeur accumulée au 31 juillet 2006 d'un investissement REER nécessitant un déboursé net de 1000 \$, effectué le 1^{er} janvier de chaque année dans le même véhicule et ce, depuis 1996. Aux fins de la démonstration, le taux marginal d'imposition de l'épargnant a été fixé à 40 %.

Les crédits d'impôt permettent d'accumuler un capital nettement plus important pour un même déboursé net par rapport aux autres véhicules de placement. Dans une perspective d'accumulation de capital en vue de la retraite, le tableau démontre que Fondation constitue un excellent choix.

Coût réel d'acquisition

En tenant compte des crédits d'impôt pour fonds de travailleurs, le coût réel d'acquisition est inférieur de 30 % à la valeur de l'action au moment de l'achat.

Ainsi, même à leur valeur la plus élevée en dix ans, l'actionnaire ayant acquis des actions à cette date réalise un gain réel par rapport au cours actuel de l'action.

Valeur accumulée au REER au 31 juillet 2006

Fondation CSN¹	36 296,07 \$
CPG 5 ans ²	23 415,10 \$
Indice de la Bourse de Toronto (TSX composé) ³	32 756,24 \$
Moyenne des fonds équilibrés canadiens ³	25 312,11 \$
Obligations d'épargne du Canada ⁴	22 409,73 \$

1. Considérant le réinvestissement des avantages fiscaux. Les crédits d'impôt étaient de 40 % en 1996 et de 30 % pour chacune des années suivantes.

2. Source : Banque du Canada, série V122526.

3. Source : Paltrak.

4. Source : Obligations d'épargne du Canada, émissions : S62, S68, S74, S80, S86, S98.

LES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS

Fondaction met au service des entreprises non seulement un capital de développement mais également une équipe de gestionnaires ayant à cœur la réussite de projets fructueux, innovateurs et créateurs d'emplois. Au 31 mai 2006, les investissements à impact économique québécois de Fondaction, réalisés ou engagés, atteignaient plus de 271,7 millions de dollars.

Fondaction réalise des investissements à impact économique québécois qui représentent au moins 60 % de l'actif net moyen de l'année précédente. Ces investissements sont réalisés par des participations directes dans des entreprises, par des participations dans des fonds partenaires ou spécialisés et par un portefeuille boursier diversifié constitué de titres d'entreprises québécoises à petite capitalisation.

Le portefeuille de participations directes représente près d'une centaine d'entreprises qui créent ou maintiennent des milliers d'emplois directs et indirects. Les résultats de ces participations, en termes d'impacts directs et indirects, sont présentés au chapitre traitant des performances économiques.

Fonds partenaires

Participation au capital ou au financement

Fiducie du Chantier de l'économie sociale (20 % du capital)
Filaction, le Fonds pour l'investissement local et l'approvisionnement des fonds communautaires (100 % du financement)
Fonds de financement coopératif, s.e.c. (FFC) (80 % du capital)
Fonds de formation professionnelle (100 % du financement)
Fonds d'investissement en développement durable, s.e.c. (FIDD) (33,33 % du capital)
Technopôle Angus, s.e.c. (50 % du capital)

Les fonds partenaires répondent de façon créative à des besoins identifiés par Fondaction et ses partenaires en lien avec l'un ou l'autre créneau de la mission de Fondaction, tandis que les fonds spécialisés donnent accès à de l'expertise et à des réseaux dans des domaines qui nécessitent une approche particulière.

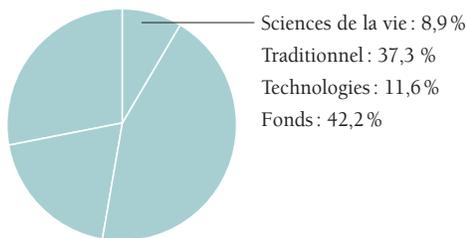
L'existence de Fondaction procède d'une conception du développement qui exige que les opérations commerciales, économiques et financières, pour être jugées fructueuses, soient non seulement rentables ou viables mais contribuent aussi à l'intérêt général. Fondaction participe au développement d'entreprises québécoises dans le but de contribuer au maintien et à la création d'emplois de qualité, à tous les stades de développement des entreprises, dans divers secteurs de l'économie et dans toutes les régions du Québec.

Fondaction favorise la croissance de toutes les ressources des entreprises dans lesquelles il investit. Pour assurer la pérennité des entreprises partenaires, nous appuyons les efforts d'innovation, tant par l'investissement en équipements à la fine pointe de la technologie, qui améliorent la productivité des entreprises, qu'en financement pour la recherche et le développement. Nous contribuons à la formation des travailleuses et des travailleurs en vue d'une plus grande compréhension économique et financière de leur entreprise, ainsi qu'au développement de leurs aptitudes à la gestion. Nous encourageons également la mise en œuvre de politiques environnementales. Pour accompagner les entreprises et répondre adéquatement à leurs besoins, nous disposons d'une équipe de professionnelles et de professionnels dont l'expérience et l'expertise couvrent tous les secteurs de l'économie.

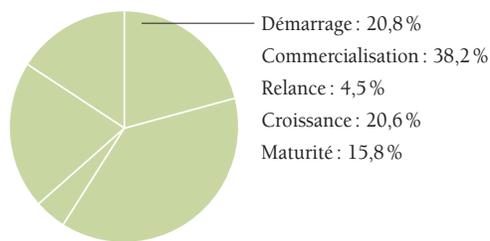
En plus de veiller à la rentabilité et à la sécurité de l'épargne qui lui est confiée, Fondaction contribue au développement de pratiques financières plus responsables, en intégrant des critères éthiques, sociaux et environnementaux à ses choix d'investissement. Par sa mission spécifique et ses pratiques actuelles en matière de placement, d'investissement et de gouvernance, Fondaction se révèle un acteur du mouvement de la finance socialement responsable.

Répartition des investissements à impact économique québécois...

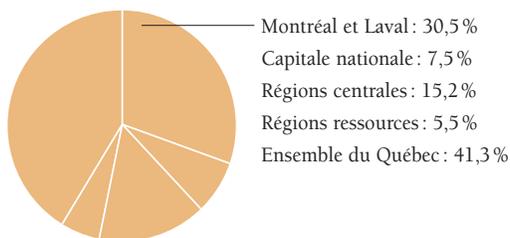
par secteur



par stade de développement



par région



Les données contenues dans ces graphiques représentent la juste valeur des investissements directs en entreprises et dans les fonds (partenaires et spécialisés) y compris les engagements. Pour la répartition par secteur, la catégorie Technologies regroupe toutes les technologies avancées sauf les sciences de la vie alors que la catégorie Traditionnel regroupe les secteurs manufacturiers, commerce, services et primaires. Dans la répartition par région, la catégorie Ensemble du Québec regroupe les investissements dans les fonds autres que locaux ou régionaux, les régions centrales comprennent Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Lanaudière, Laurentides et Outaouais, alors que les régions ressources couvrent les autres régions (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-St-Laurent, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Saguenay-Lac-St-Jean, Mauricie et Abitibi-Témiscamingue).

Quelques entreprises dans lesquelles Fondation investit. Dans l'ordre habituel :
Averna Vision & Robotiques,
Dellux Technologies,
Structures de construction technologique TBS,
Optosécurité,
Planteck
et Odotech.



Gouvernance et systèmes de gestion

GOVERNANCE

Le type de gouvernance d'une organisation permet de caractériser la façon dont se répartissent les pouvoirs et se gèrent les conflits. C'est en quelque sorte son système politique, là où se définissent sa mission, ses règles et ses orientations. Les caractéristiques propres à la gouvernance de Fondation nous permettent de la définir comme étant de type associatif. Elle s'inscrit en effet au cœur d'un réseau du mouvement associatif, syndical et coopératif, qui se définit par des règles formelles de participation et de coopération.

Le conseil d'administration de Fondation est constitué d'une majorité d'administratrices et d'administrateurs indépendants, y inclus la présidente du conseil. La composition de notre conseil d'administration est prévue selon les termes suivants dans notre loi constitutive :

- cinq personnes nommées par le comité exécutif de la Confédération des syndicats nationaux ;
- deux personnes nommées par le conseil d'administration de la Fédération des caisses Desjardins du Québec ;
- trois personnes élues par l'assemblée générale des actionnaires ;
- deux personnes nommées par les membres précédents ;
- le président-directeur général du Fonds.

À l'intérieur de ce cadre, Fondation a veillé à une composition diversifiée de son conseil d'administration, tout en respectant les choix démocratiques de l'assemblée générale pour ce qui est de ses représentants élus. C'est ainsi que les deux personnes nommées par les autres membres du conseil ont été choisies pour leur expérience en financement d'entreprises et leur connaissance du milieu des affaires, et que le comité exécutif de la CSN a nommé parmi ses représentants trois personnes qui ne proviennent pas de la CSN mais plutôt des milieux coopératif et communautaire, des affaires et du secteur parapublic.

Tels que définis dans sa loi constitutive, les droits des actionnaires de Fondation sont notamment les suivants : élire trois représentants au conseil d'administration, voter à toute assemblée des actionnaires et être informés sur la situation financière du Fonds, sur leurs placements dans le Fonds, sur l'utilisation qui est faite des renseignements personnels et sur leurs droits d'accès et de rectification à ces renseignements.

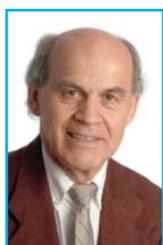
Le conseil d'administration a créé divers comités visant à l'appuyer dans ses travaux et à lui permettre d'exercer ses pouvoirs et responsabilités dont la gestion des risques liés aux activités. Ces comités permettent d'assurer un suivi plus régulier de certaines activités et de voir à l'application de codes, de normes ou de politiques. Ils peuvent aussi formuler des recommandations à l'intention du conseil d'administration. D'autres comités ont quant à eux été créés par le président-directeur général, soit le comité à l'investissement et le comité des opérations.

Le conseil d'administration de Fondation



Claudette Carbonneau¹,
présidente du conseil
d'administration de Fondation
et présidente de la Confédération
des syndicats nationaux

Léopold Beaulieu¹,
président-directeur général
de Fondation



Clément Guimond, vice-président du conseil
d'administration de Fondation et coordonnateur
général de la Caisse d'économie solidaire
Desjardins

Pierre Patry⁴, secrétaire-trésorier du conseil
d'administration de Fondation et trésorier
de la Confédération des syndicats nationaux

Jacques Allard¹, vice-président de la Caisse
d'économie des employés de la STCUM
et président des Investissements JCR inc.

Michel Tremblay^{*}, président de la Fédération
des professionnelles (CSN)

Joseph Giguère^{2,4}, conseiller en économie sociale
et action coopérative

Pierrette Poirier¹, présidente du Conseil central
de la Montérégie (CSN)

Pierre Toth³, associé principal, Cycle
Management Capital



Alain Lampron^{*2}, président de la Fédération
de la métallurgie (CSN)

Nicole Fontaine⁴, administratrice

Yvon Marcil¹, conseiller financier

Ginette Bergeron², chef de la direction
financière, Scéno-Plus



Lise Poulin, secrétaire-trésorière du conseil
d'administration de Fondation et secrétaire générale
de la Confédération des syndicats nationaux

Ginette Guérin, présidente de la Fédération
des employées et employés de services publics

Denise Boucher, troisième vice-présidente
de la Confédération des syndicats nationaux

**Merci aux membres du conseil qui nous ont
quittés au cours de la dernière année :**

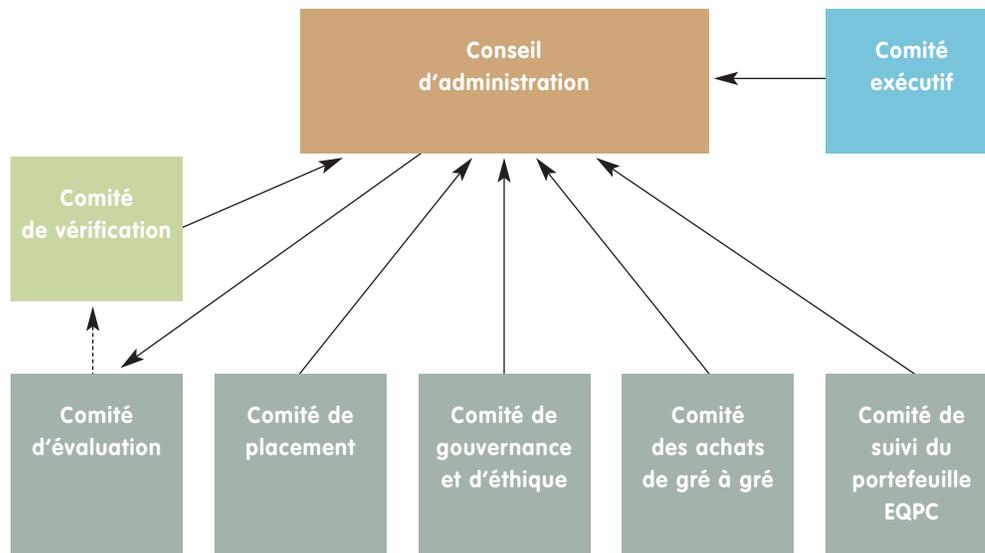
* Membre dont le mandat prend fin à l'assemblée générale annuelle

1. Membre du comité exécutif

2. Membre du comité de vérification

3. Membre du comité d'évaluation

4. Membre du comité de gouvernance et d'éthique



Comités créés par le conseil d'administration

Comité exécutif : Composé de la présidente du conseil d'administration, du président-directeur général et de trois autres membres du conseil d'administration, ce comité exerce les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration entre les réunions du conseil. À ce jour, les activités de ce comité se sont concentrées sur l'autorisation des investissements inférieurs à 3 millions de dollars et l'autorisation des déboursés relatifs aux investissements consentis par le conseil ou l'exécutif. Il est informé du suivi de l'évolution du portefeuille d'investissement direct en entreprise.

Comité de vérification : Composé uniquement de membres du conseil d'administration, ce comité voit au respect des pratiques comptables et des exigences légales et réglementaires.

Comité d'évaluation : Composé d'un membre du conseil d'administration et de deux membres externes, ce comité fait rapport au comité de vérification, à titre de comité consultatif, quant à l'évaluation de la juste valeur des investissements en entreprise réalisés par Fondation, et on le consulte relativement à la politique d'évaluation et aux méthodes utilisées, ainsi qu'à l'évaluation des investissements en entreprise.

Comité de gouvernance et d'éthique : Le mandat de ce comité, composé uniquement de membres du conseil d'administration, est d'aider le conseil d'administration à remplir son rôle de supervision de la direction de Fondation et à lui formuler des recommandations sur la gouvernance de Fondation.

Comité de placement : Ce comité conjoint (avec Bâtirente), composé de deux membres du conseil d'administration, trois membres externes et d'un membre de la direction, assure le suivi régulier de la gestion des placements par les gestionnaires retenus à cette fin et, au besoin, formule des recommandations au conseil d'administration sur la politique de placement ou sur le choix du ou des gestionnaires de placement.

Comité des achats de gré à gré : Composé uniquement de membres externes, ce comité est responsable de l'application de la politique d'achat de gré à gré et de la politique de transfert des actions.

Comité de suivi du portefeuille EQPC : Composé de deux membres de la direction et d'un membre externe, ce comité assure le suivi régulier du portefeuille investi dans des entreprises québécoises de petite capitalisation et formule périodiquement au conseil d'administration des recommandations concernant ce type d'investissements.

Le comité des opérations

Comités créés par le président-directeur général

Comité à l'investissement : Formule au conseil d'administration et à l'exécutif ses recommandations concernant les investissements en entreprise et voit au suivi régulier des investissements réalisés.

Comité des opérations : Propose des orientations générales et assure le suivi régulier de l'atteinte des objectifs des différents modules. Ce comité favorise également la circulation de l'information entre les modules et s'assure des interactions entre ceux-ci.



Geneviève Morin

Finances et développement corporatif

Léopold Beaulieu

Présidence-direction générale

Mario Lapointe

Souscription

Jean-Pierre Simard

Administration et systèmes

Jasmine Hinse

Affaires juridiques

Régent Watier

Investissement

SYSTÈMES DE GESTION

Les principes généraux

Le projet de Fondation est global et ne peut se réduire à l'une ou l'autre des composantes de sa mission, prises de façon isolée. Fondation contribue à un projet de transformation sociale qui nécessite un changement culturel en profondeur de la manière d'entreprendre, de faire des affaires, de bâtir l'économie. Fondation applique au sein de son organisation les principes et les pratiques privilégiés dans sa mission, qui incluent un engagement envers les différentes formes de gestion participative et une préoccupation face à l'environnement.

Le travail d'équipe :

la gestion participative à Fondation

La gestion participative a pour finalité d'assurer un développement organisationnel plus valorisant pour les personnes et une meilleure capacité d'adaptation de l'entreprise aux exigences posées par son environnement. Elle s'appuie sur des valeurs d'autonomie, de liberté, de complémentarité, de responsabilité et de solidarité.

Le type de gestion participative que nous pratiquons à Fondation s'appuie sur la conviction partagée par toutes et tous (dirigeantes et dirigeants, gestionnaires, syndicat, personnes salariées) à l'effet qu'il ne peut y avoir de réussite durable de l'entreprise sans la réalisation des conditions nécessaires au développement harmonieux des individus. Elle se réalise par un développement organisationnel qui favorise la participation des personnes salariées au processus de détermination des objectifs et à l'organisation du travail.

À titre d'exemple, la démarche de renouvellement de l'intention stratégique qui est décrite un peu plus loin est une manifestation tangible du type de gestion participative que nous pratiquons. La direction a la responsabilité de fixer les orientations stratégiques et de proposer une intention stratégique triennale. Les personnes salariées sont informées du contexte dans lequel Fondation évolue et elles sont encouragées à participer à l'identification des points forts et des points faibles de l'organisation de même que des attentes et des conditions de satisfaction des parties prenantes. Cet exercice permet entre autres de partager une vision commune et d'identifier des pistes d'amélioration. Les enjeux qui sont dégagés sont ensuite partagés avec l'ensemble des personnes salariées et, une fois de plus, ces dernières contribuent activement à l'élaboration de leur plan de travail annuel et à la confirmation des résultats attendus pour l'année à venir.

Le projet environnemental de Fondation et des autres institutions logées au Carrefour financier solidaire, soit l'implantation d'un plan de gestion des matières résiduelles, est un autre exemple de gestion participative qui démontre l'engagement marqué du personnel. Pour mener à bien ce projet, un groupe de personnes salariées a créé le comité 3RV, dont la mission consiste à appliquer les principes 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation) dans le fonctionnement de nos institutions. Le projet doit son succès à

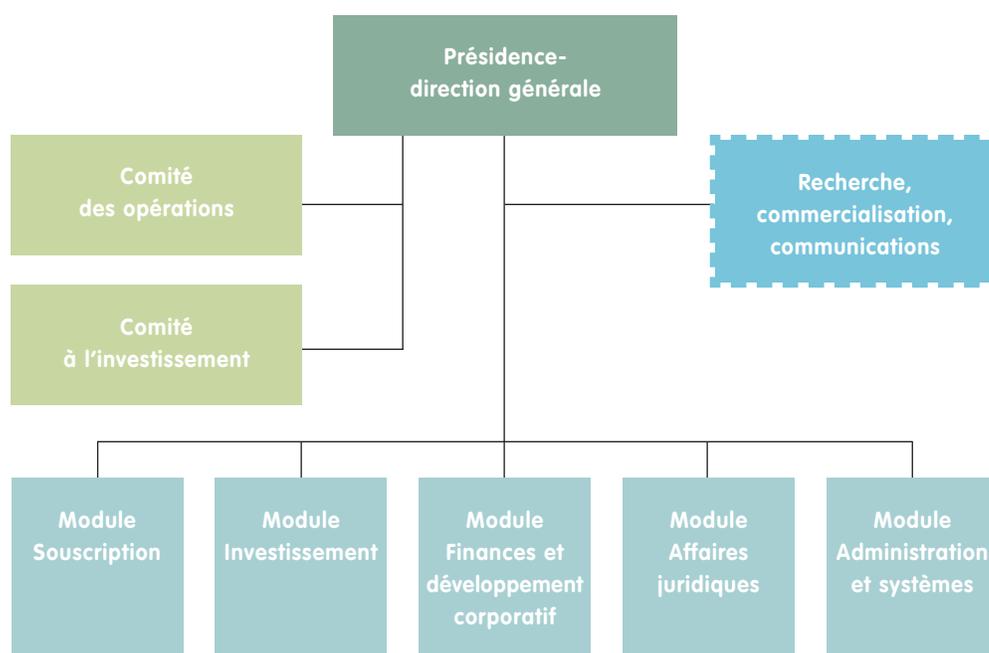
l'engagement ferme de chacune des institutions, à la présence et au dynamisme du comité 3RV ainsi qu'à l'implication soutenue du personnel.

La gestion et la planification des activités

Fondation dispose d'un éventail de systèmes de gestion et de suivi de ses activités, qui permettent au comité des opérations de connaître l'ensemble des activités de tous les modules de Fondation, tels que présentés dans l'organigramme ci-dessous. Une importance particulière est accordée aux besoins des modules de la souscription et de l'investissement, puisque ceux-ci réalisent les grands volets de la mission de Fondation, soit d'offrir une épargne-retraite de qualité à des milliers de travailleuses et de travailleurs québécois, tout en offrant un capital de développement créateur d'emplois de qualité.

La définition des priorités et des objectifs de Fondation est réalisée à l'intérieur d'une démarche structurée de planification stratégique triennale, dont l'actualisation est assurée à chaque année. L'exercice annuel est sous la responsabilité du président-directeur général, celui-ci étant appuyé dans ses travaux par les membres du comité des opérations. Il faut aussi noter qu'il n'existe aucun lien entre la rémunération des gestionnaires de Fondation et la réalisation des objectifs financiers et non financiers, aucune personne salariée, dirigeante ou dirigeant de Fondation ne touchant une prime au rendement.

Fondation • Organigramme opérationnel



L'intention stratégique est formulée de telle sorte que soit facilitée la convergence des activités de tous les modules de l'entreprise vers des enjeux communs, permettant de définir un alignement sur une période de trois ans. Dans une perspective d'augmentation de l'efficacité de la planification annuelle réalisée par chacun des modules, l'intention se veut générale et commune. Sa formulation vise à faciliter sa compréhension par l'ensemble du personnel, à encourager son application à l'occasion de la rédaction des plans d'action et à simplifier le choix des indicateurs de performance pour la détermination des objectifs et le suivi des résultats.

La démarche de réalisation de l'intention stratégique, telle que mentionnée précédemment, comporte plusieurs étapes d'analyse, de consultation et d'échanges entre les parties prenantes internes de l'organisation. Les questionnaires et les équipes constituant chacun des modules sont mis à contribution pour réaliser les travaux dont les grandes étapes peuvent se résumer aux éléments suivants :

- Production du bilan des activités de l'année.
- Analyse des perspectives triennales dans l'industrie de l'épargne-retraite et dans l'industrie du capital de risque.
- Identification des attentes et des conditions de satisfaction des parties prenantes.
- Actualisation de l'intention stratégique (enjeux, orientations stratégiques, perspectives financières).
- Planification des activités et objectifs annuels, budget.
- Formulation de l'intention stratégique triennale.



Réduire l'empreinte écologique

Différentes mesures permettent déjà à Fondation de diminuer son « empreinte écologique ». Dès son ouverture en 2004, le Carrefour financier solidaire a obtenu une reconnaissance de l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada pour sa conception éconergétique. D'autre part, l'exploration en cours d'un plan de gestion des déplacements, envisagé dans le cadre d'un programme de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), devrait permettre d'inciter les employés à réduire l'utilisation de l'automobile en solo.

Par ailleurs, conformément à ce volet important de notre mission, nous réalisons déjà plusieurs investissements dans des entreprises à vocation environnementale. Pour ne citer qu'un cas, mentionnons celui d'Envirogain, dont la première installation de traitement des lisiers de porc a été retenue par le gouvernement canadien comme l'un de deux exemples à citer à la communauté internationale, dans le cadre de la Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Montréal en 2005. Selon une évaluation de Ressources naturelles Canada, une telle installation Biofertile®, prévue pour 50 000 porcs par année, permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de plus de 1640 tonnes d'équivalent CO₂ par année. Fondation figure aussi parmi les commanditaires fondateurs du Fonds d'investissement en développement durable, s.e.c. (FIDD). Fondation s'est d'ailleurs récemment engagé à participer à une deuxième ronde de capitalisation du FIDD. Sa participation sera ainsi portée à 10 millions de dollars.

Les fermes Grenier,
à L'Ange-Gardien
de Rouville, site de la
première installation
Biofertile®
d'Envirogain.

L'éthique

Instrument indispensable à la réalisation des principes d'une saine gouvernance, Fondation dispose d'un code d'éthique à l'intention de tous les membres du conseil d'administration de Fondation, des personnes qui occupent un poste cadre ou qui sont autrement définies comme étant des dirigeantes et des dirigeants au sens de la Loi sur les valeurs mobilières. S'ajoutent aussi toutes les personnes qui sont à l'emploi de Fondation de même que celles à qui peut s'appliquer le code en raison d'une entente, d'un contrat d'emploi ou d'un mandat qui le spécifie.

Toutes les personnes désignées précédemment doivent éviter de se placer dans des situations pouvant mettre en conflit leur intérêt personnel et l'intérêt de Fondation. Elles doivent prendre les mesures nécessaires afin d'éviter tout conflit ou toute apparence de conflit d'intérêts, et de les gérer le cas échéant, de façon à maintenir constamment leur impartialité dans l'exécution des tâches ou responsabilités qui leur incombent.

C'est le comité de gouvernance et d'éthique qui est chargé de l'application du code d'éthique et de la révision régulière de son contenu.

Nos réseaux associatifs et d'affaires

Le développement durable et les principes d'une finance plus socialement responsable étant au cœur de son action depuis sa création, Fondation appuie de différentes façons les projets de nombreuses organisations innovatrices, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Nous partageons avec nombre d'entre elles des valeurs, des principes et des pratiques qui favorisent l'épanouissement des personnes, la participation et la responsabilité sociale.

Fondation est, entre autres, membre associé du Conseil de la coopération et de la mutualité du Québec et membre de la Fondation pour l'éducation à la coopération, de la Coopérative de développement régional Montréal-Laval et du Chantier de l'économie sociale du Québec. Sur le plan du réseautage d'affaires, nous participons aux activités de Réseau Capital, du Réseau Inter Logiq, de l'Alliance Numérique, ainsi que des chambres de commerce de Laval, de Québec et de la Rive-Sud.

Fondation appuie les projets de nombreux organismes, dont l'Association pour l'investissement responsable, Équiterre, le Centre québécois de développement durable ainsi que la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable (UQAM). Nous avons participé à la création de Question-Retraite, un regroupement d'organisations qui, conjointement avec la Régie des rentes du Québec, fait la promotion de la sécurité financière à la retraite auprès des Québécoises et des Québécois. Nous appuyons la mission en participant activement aux travaux du regroupement.

Nous participons en outre aux travaux de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (ARUC-ÉS) et du CIRIEC-Canada (Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives).

Par ailleurs, le président-directeur général de Fondation est membre des conseils d'administration d'Investissement Québec, du Conseil des représentants des caisses d'économie Desjardins, de la Caisse d'économie solidaire Desjardins, de Bâtirente, de MCE Conseils, de la Société de développement Angus, ainsi que de la Fondation Saint-Roch, et il préside le conseil d'administration du CIRIEC-Canada.

Sur la scène internationale, nos actions sont menées dans la perspective d'une économie plurielle, une emphase prioritaire étant mise sur l'économie sociale. Nous participons aux travaux des Rencontres du Mont-Blanc, particulièrement dans le domaine de la concertation internationale des institutions financières qui désirent agir différemment sur les marchés financiers et qui soutiennent le développement de l'économie sociale et solidaire. Par ailleurs, nous collaborons au CIRIEC-International, le président-directeur général de Fondation étant vice-président international. En plus de participer à des forums sociaux mondiaux, nous développons des projets d'échanges techniques en Amérique latine et en Afrique francophone grâce aux travaux de Développement solidaire international (DSI), créé par la CSN et les outils collectifs en 2005.

Dans le cadre de nos rapports particuliers avec les autres outils collectifs et la CSN, nous travaillons depuis quelques années déjà à faire ressortir des éléments de positionnement de nos institutions face à la finance socialement responsable (FSR). Cette démarche se voulait un élargissement au secteur de la finance des pratiques visant une plus grande responsabilité sociale des entreprises, ce en quoi elle rejoint l'action syndicale. Pour y parvenir, nous avons convenu de créer un comité de pilotage qui voit au suivi des actions et à la poursuite des réflexions sur la FSR. Un bulletin de la finance responsable servant de relais et de lieu d'expression pour le réseau de collaborateurs a été mis sur pied et les numéros du bulletin déjà parus sont accessibles sur le site Internet www.FSR-CSN.qc.ca.

Carrefour financier solidaire

Le Carrefour financier solidaire regroupe les institutions de développement économique créées à l'initiative de la CSN : la Caisse d'économie solidaire Desjardins, Bâtirente, MCE Conseils, Fondation et la Caisse d'économie Desjardins Le Chaînon. Il accueille aussi des institutions mises sur pied par Fondation pour accomplir des mandats spécifiques liés à sa mission : Filaction, le Fonds de financement coopératif et le Fonds de formation professionnelle ainsi que Développement solidaire international, organisme de coopération internationale récemment mis sur pied par l'ensemble des outils collectifs et la CSN.

Ensemble, elles interviennent dans l'accès à des produits d'épargne et de crédit, le placement sur les marchés financiers, le financement des entreprises collectives, l'investissement dans des entreprises privées, l'appui technique à la gestion ainsi que dans la formation économique.

Le statut et la qualité du français

Fondation considère qu'il est de la responsabilité d'une entreprise de respecter et d'encourager le bon usage de la langue officielle sur le territoire où elle intervient. En conséquence, Fondation tient à renforcer le statut du français au Québec, langue des affaires et langue de travail, et d'en améliorer la qualité dans ses communications publiques. Une première démarche a été d'obtenir la certification de l'Office de la langue française, en novembre 2005. Des rencontres de sensibilisation ont ensuite été organisées avec tous les modules. Une analyse exhaustive des documents publics de Fondation a été réalisée au cours de l'hiver 2006. Cette analyse a permis d'identifier un certain nombre de documents à réviser de façon prioritaire au cours de la prochaine année. Le plan d'action prévoit de plus la formation d'un groupe de travail composé de représentants de tous les modules afin d'enrichir le plan d'action et de collaborer à sa mise en œuvre.

Progressivement, nous mettrons à la disposition du personnel des outils jugés nécessaires à l'amélioration de la qualité du français et nous organiserons des activités de sensibilisation. Nous identifierons des indicateurs de mesure de suivi et notre prochain rapport de développement durable présentera les améliorations réalisées.

Engagements envers les parties prenantes

Comme nous l'indiquions plus haut, la démarche d'intention stratégique nous a permis d'identifier chacune des parties prenantes de Fondation et d'aligner plusieurs de nos stratégies et pratiques d'affaires sur leurs attentes. L'identification des parties prenantes ainsi que l'évaluation de leur importance ont été réalisées en fonction de leur contribution à la réalisation de la mission.

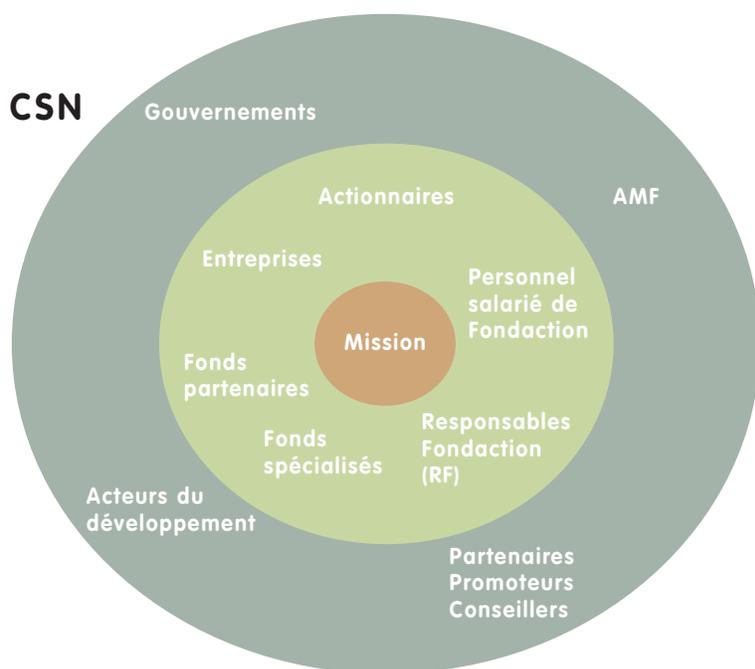
La Confédération des syndicats nationaux (CSN) occupe en tant que mouvement une place particulière dans la représentation des parties prenantes. Nous en partageons les valeurs de participation, d'autonomie et de coopération.

Les parties prenantes qui se trouvent au centre de nos activités, pour qui et par qui nous réalisons notre mission, sont les actionnaires, les entreprises partenaires, les fonds partenaires et spécialisés ainsi que le personnel salarié de Fondation. La distribution de Fondation est principalement le fruit du travail de près de

900 responsables Fondation (RF). Ces personnes œuvrent bénévolement à sensibiliser leurs collègues de travail ainsi que leur entourage à la nécessité d'épargner davantage pour leur retraite. Ce réseau de militantes et de militants est soutenu par l'équipe salariée de Fondation ainsi que par une quarantaine de responsables régionaux (RFR). En appui à l'action de Fondation, nous retrouvons aussi les acteurs du développement, les partenaires financiers, les promoteurs et les conseillers. Enfin, les gouvernements et l'Autorité des marchés financiers remplissent leur rôle de soutien et d'autorité en matière de réglementation.

Les engagements de Fondation envers les parties prenantes supposent une démarche de consultation auprès de chacune d'entre elles. Ces consultations seront réalisées progressivement, au fur et à mesure de l'actualisation de nos rapports de développement durable. Pour notre premier rapport de cette nature, nous avons consulté les parties prenantes les plus directement liées à la réalisation de notre mission. Il s'agit des actionnaires qui souscrivent à Fondation, les entreprises dans lesquelles Fondation investit directement, ainsi que le personnel de Fondation.

Les consultations se sont déroulées au cours de l'année 2005. Il s'agissait d'une première consultation tant pour les actionnaires que pour le personnel de Fondation. La consultation auprès des entreprises est réalisée annuellement depuis 2002, dans le cadre de la collecte annuelle de données socioéconomiques. Le questionnaire ayant évolué au cours des années, il est impossible d'analyser les résultats sur une base comparative pour le présent rapport de développement durable. Nous veillerons à la comparabilité du prochain rapport avec le rapport actuel.



NOS ACTIONNAIRES

Depuis les deux dernières années, de nombreuses améliorations ont été apportées à la qualité du service, dont les plus notables pour les actionnaires ont été la prolongation des heures d'ouverture du siège social, l'accès en ligne en tout temps au solde de leurs comptes et le dépôt direct des produits de leurs rachats ou achats de gré à gré, ainsi que la refonte complète du site Internet.

Dans une perspective d'amélioration continue et dans le but d'offrir à nos actionnaires des services qui répondent aux normes de qualité les plus élevées, nous avons entamé, au cours de la dernière année, le développement de nouvelles pratiques et la révision de certains processus de travail. Les effets de ces améliorations devraient être pleinement perçus par nos actionnaires durant les prochains mois. Nous serons en mesure d'évaluer l'impact de ces améliorations lors de la prochaine consultation qui sera effectuée auprès des actionnaires.

En vue de la préparation de notre premier rapport de développement durable, une consultation a été réalisée auprès de nos actionnaires par sondage téléphonique au cours de l'automne 2005. Cet exercice nous a permis de mieux connaître leurs habitudes d'épargne ainsi que leur niveau de satisfaction face aux différents aspects du service offert par Fondation. Nous avons aussi évalué la satisfaction de ces répondantes et répondants face au processus d'achat et de souscription et face au processus de rachat ou d'achat de gré à gré, dans le cas des actionnaires ayant effectué une demande en ce sens.

Méthodologie du sondage

Sondage téléphonique
D'août à décembre 2005
465 actionnaires rejoints
Représentativité assurée pour
l'ensemble du Québec
Respect de la répartition régionale
pour 12 régions sur 17

La satisfaction au regard des services offerts

De façon générale, les résultats du sondage sont très satisfaisants pour une jeune institution comme la nôtre. Nous sommes fiers de la confiance et de l'appui que nous témoignent nos actionnaires. Ils se sont dits très satisfaits de la clarté des différents documents d'information que nous leur faisons parvenir. En effet, les dépliants et formulaires, le relevé de placement et le relevé de transactions sont considérés satisfaisants ou très satisfaisants pour plus de 91 % des actionnaires. De plus, la quantité d'information que nous leur transmettons régulièrement est jugée suffisante pour 93 % des actionnaires. Certains commentaires ont été émis à l'effet que nous devons veiller à ce que l'information transmise soit la plus simple possible, afin d'en faciliter la compréhension.

Les heures d'ouverture des bureaux de Fondation satisfont 88 % des actionnaires. Bien que les heures soient prolongées durant la période intensive des REER, en février, quelques actionnaires souhaiteraient que la période soit devancée dès le mois de janvier.

Même si pour plus de 81 % des actionnaires la qualité du service reçu et la clarté de l'information sont satisfaisantes à l'égard du service téléphonique, certaines insatisfactions ont été signalées. Nous verrons à prendre les moyens pour augmenter le taux de satisfaction sur ce point particulier.

Le site Internet est nettement plus fréquenté par les actionnaires pendant la période intensive des REER. Seulement 4 % de ceux-ci affirment ne pas y avoir trouvé réponse à leur question. La navigation conviviale sur le site permet aux internautes de repérer rapidement les renseignements et les documents qu'ils recherchent. Des améliorations continueront d'être régulièrement apportées au site Internet.

L'expérience d'achat

Les actionnaires ont manifesté leur satisfaction à un niveau de 95 % quant au processus d'achat. Plus particulièrement, la clarté du formulaire d'adhésion et de l'information reçue par le responsable Fondation atteignent des taux de satisfaction de plus de 90 %. Le haut taux de satisfaction est certainement attribuable au travail des responsables Fondation (RF), qui sont à même d'offrir, grâce à la formation qu'ils reçoivent et au soutien des professionnelles et professionnels en services financiers de Fondation, un service de très haute qualité.

L'expérience de rachat

Les conditions de rachat et d'achat de gré à gré des actions de fonds de travailleurs doivent être approuvées par le ministre des Finances du Québec. En conséquence, Fondation est tenu d'appliquer des procédures strictes d'approbation des rachats et des achats de gré à gré. Les actionnaires qui souscrivent à un fonds de travailleurs doivent prendre connaissance du prospectus qui décrit les différents critères de rachat et d'achat de gré à gré. Les actions des fonds de travailleurs doivent être considérées comme un placement à long terme en vue de la retraite.

Les principaux motifs de rachat et d'achat de gré à gré des actions sont la retraite, le régime d'accession à la propriété (RAP), ainsi que la situation financière critique, tel que le montre le tableau suivant.

Les résultats du sondage nous révèlent que deux actionnaires sur trois ayant effectué un rachat d'actions se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits du processus dans son ensemble.

Il faut par ailleurs signaler que tous les actionnaires qui ont procédé au rachat de l'ensemble de leurs actions pour cause de retraite se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits du processus dans son ensemble et qu'aucun élément d'amélioration n'a été suggéré de la part de ce groupe d'actionnaires retraités. Il existe donc une différence assez importante de perception de la satisfaction des actionnaires face au rachat et à l'achat de gré à gré de leurs actions selon le critère de rachat.

Les actionnaires ayant procédé à un rachat, pour quelque motif invoqué que ce soit, sont très majoritairement satisfaits de la relation entretenue avec le responsable de leur dossier. Les formulaires et autres documents transmis étaient considérés comme clairs et compréhensibles.

Parmi ceux qui ont signifié de l'insatisfaction face à leur expérience de rachat, certains éléments ressortaient comme étant particulièrement irritants : la complexité du processus et des documents à fournir, l'obligation de devoir retirer ses autres avoirs avant d'obtenir des sommes détenues chez Fondation et l'impossibilité de pouvoir en disposer en tout temps.

Lors de situations difficiles vécues par l'actionnaire, nous comprenons que la démarche de rachat et d'achat de gré à gré peut constituer une expérience stressante sur plusieurs plans. Tout en respectant les exigences posées à Fondation par les autorités gouvernementales, nous continuerons d'apporter des améliorations à cet effet.

Répartition des actions rachetées

entre le 1^{er} juin 2005 et le 31 mai 2006

Rachat (Loi constituant Fondation)

Retraite/préretraite, 55 ans et plus	56,3 %
65 ans	10,5 %
Décès	1,9 %
Invalidité	1,9 %
60 jours	0,2 %
Total des rachats	70,8 %

Achats de gré à gré (politique d'achat de gré à gré)

Régime d'accession à la propriété	15,5 %
Situation financière critique	4,9 %
Retraite avant 55 ans	3,9 %
Besoin urgent de liquidités	2,1 %
Régime d'encouragement aux études permanentes	1,0 %
Injection de capitaux	0,4 %
Inadmissibilité aux crédits d'impôt	0,4 %
Retraite progressive à compter de 50 ans	0,3 %
Maladie terminale	0,3 %
Retour aux études à temps complet	0,2 %
Émigration du Canada	0,1 %
Rachat de crédits de rente	0,1 %
Total des achats de gré à gré	29,2 %

La préoccupation de la finance socialement responsable et du développement durable

Nous avons questionné nos actionnaires quant à leur perception de Fondation à titre d'acteur de la finance socialement responsable et du développement durable et leurs réponses se sont révélées particulièrement intéressantes. Plus de la moitié d'entre eux connaissent l'engagement et le soutien de Fondation en matière de développement de pratiques financières socialement responsables et reconnaissent que cela a constitué un incitatif à leur souscription.

Nos actionnaires émettent également le souhait que nous fassions davantage connaître nos engagements et nos pratiques en matière de finance socialement responsable, puisqu'il s'agit là de pratiques importantes pour un nombre de plus en plus élevé de personnes qui recherchent des produits d'investissement éthiques, en accord avec leurs valeurs. Une attention particulière est également accordée par nos actionnaires au maintien et à la création d'emplois au Québec ainsi qu'à l'environnement.

NOTRE PORTEFEUILLE D'ENTREPRISES

Depuis 2002, une collecte de données socio-économiques est effectuée auprès de toutes les entreprises du portefeuille de Fondation. Ces données sont transmises chaque automne par les entreprises elles-mêmes à la suite de l'envoi d'un questionnaire par Fondation. Au cours des trois dernières années, le questionnaire a évolué de manière à être plus facile à remplir par les entreprises et ne pas représenter une trop lourde charge pour celles-ci, tout en satisfaisant à nos objectifs de clarté, de fiabilité et d'exhaustivité.

Les données recueillies auprès des entreprises (plus de 80 % des entreprises du portefeuille ont répondu) concernaient le régime de retraite, la dimension environnementale et la satisfaction des partenaires. Le Fonds de formation professionnelle s'est assuré de l'élaboration du questionnaire, de l'envoi et de l'analyse des résultats.

Parmi les conditions d'investissement exigées par Fondation aux entreprises, il est prévu que l'entreprise encourage l'épargne-retraite par une contribution de l'employeur, accompagnant celle des personnes salariées, jusqu'à concurrence de 250 \$ par année. Or, 77 % des entreprises consultées n'offrent aucun régime de retraite à leur personnel, à l'exception de la clause décrite précédemment.

Appréciation du partenariat avec les entreprises

Partenariat sur les aspects financiers	4,8/6
Partenariat quant à l'accompagnement dans le développement de l'entreprise	4,8/6
Partenariat quant à la valeur ajoutée de Fondation dans le réseautage de l'entreprise	4,3/6

Quant au volet environnemental, on constate que 67 % des entreprises consultées n'ont pas de politique environnementale et que 44 % n'ont aucune pratique de gestion environnementale, comme par exemple le recyclage du papier. La consultation a permis d'observer que plusieurs entreprises du portefeuille sous-estiment leurs responsabilités et leur capacité d'intervention dans ce domaine. Nous prévoyons sensibiliser davantage les entreprises du portefeuille sur cet enjeu et améliorer notre accompagnement relativement aux questions qui concernent la protection ou l'amélioration de la qualité de l'environnement.

La question portant sur l'appréciation du partenariat avec Fondation visait à mesurer la satisfaction face aux relations quant aux aspects financiers, à l'accompagnement dans le développement de l'entreprise et à la valeur ajoutée de Fondation dans les efforts de réseautage de l'entreprise. Les entreprises reconnaissent en Fondation un partenaire financier avec lequel elles entretiennent des relations satisfaisantes.

Ces résultats rejoignent notre propre perception de nos rapports avec les entreprises dans lesquelles nous avons investi. Nous avons concentré nos efforts dans le développement d'un soutien financier réellement adapté aux besoins de l'entreprise et dans l'accompagnement de celle-ci avec les meilleurs experts possibles dans le développement de la valeur de l'entreprise.

Au cours de la prochaine année, nous approfondirons cette question en consultant les entreprises relativement à ce qu'elles attendent de Fondation en matière de réseautage.

LE PERSONNEL DE FONDACTION

Le profil de l'équipe

Fondation est une jeune organisation et le nombre de personnes à son service a connu une forte croissance durant les dernières années. Plus de la moitié des personnes qui travaillent à Fondation possèdent moins de quatre ans d'ancienneté, et 65 % sont âgées de moins de 44 ans, toutes catégories d'emplois confondues.

Les professionnelles et les professionnels ainsi que le personnel de soutien sont membres du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Fondation, syndicat affilié à la CSN. Le taux de roulement annuel est d'un peu moins de 10 %. Les personnes qui ont quitté Fondation l'ont fait majoritairement pour relever de nouveaux défis.

Répartition du personnel par catégorie d'emplois

	Nbre/proportion	Hommes/Femmes
Gestionnaires	8 / 13 %	63 % / 37 %
Personnel professionnel	34 / 55 %	59 % / 41 %
Personnel de soutien	20 / 32 %	5 % / 95 %

La satisfaction du personnel de Fondation

Une enquête sur la satisfaction du personnel a été réalisée par le Fonds de formation professionnelle en décembre 2005. Elle visait à mesurer la perception de toutes et de tous sur différents thèmes touchant la vie au travail. La réponse au sondage étant volontaire, la participation a atteint 65 %. Les quatre thèmes ayant fait l'objet d'une mesure de la satisfaction sont les suivants : la communication et la participation, la santé et la sécurité, la formation et le développement professionnel et enfin la non-discrimination. Le questionnaire n'a pas porté sur les différentes dispositions régissant la convention collective puisque celles-ci font l'objet de négociations entre les parties patronale et syndicale.

Soulignons également que le questionnaire proposé était largement inspiré du diagnostic de performance en développement durable du FFP. Ce diagnostic a été élaboré en collaboration avec la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'UQAM.

Les résultats :

Points forts

- Le personnel considère apporter une contribution significative au développement de l'entreprise ;
- les membres de la direction sont aisément disponibles aux personnes salariées ;
- Fondation procure un environnement de travail sain et sécuritaire.

Points à améliorer

Il existe des écarts de perception entre les différentes catégories d'emplois (gestionnaires, personnel professionnel et personnel de soutien) quant à certaines questions :

- les processus de dotation ;
- la participation aux décisions concernant le travail du personnel salarié ;
- l'ouverture au dialogue et à l'écoute.

Communication et participation

À une question posée à ce thème, les répondantes et les répondants jugent, dans la proportion impressionnante de 95 %, que la direction les met régulièrement au courant des résultats et de la situation financière de l'entreprise. Il est sans doute possible d'attribuer une partie de ces résultats à la démarche itérative et participative de renouvellement de l'intention stratégique, décrite précédemment.

Sur les questions portant sur l'ouverture et le dialogue entre les gestionnaires et les personnes salariées, 71 % les jugent d'un niveau suffisant. Des efforts accrus seront réalisés au cours des prochaines années afin de faciliter les échanges. Pour plusieurs personnes, les lourdes charges de travail des gestionnaires constituent une entrave au dialogue. De façon plus globale, 79 % du personnel se dit satisfait des moyens de communication et des modes de participation mis en place par Fondation au fil des ans.

Santé et sécurité

Le taux général de satisfaction quant aux questions qui portent sur la santé et la sécurité au travail s'élève à 87 %. Le personnel reconnaît dans une très forte proportion que Fondation se préoccupe de la santé et la sécurité au travail. Ces personnes sont aussi particulièrement satisfaites de l'environnement sain et sécuritaire dans lequel elles travaillent.

Tableau synthèse des résultats par grand thème

	Légèrement en accord	En accord et fortement en accord	Total, opinions positives
Communication et participation	21 %	58 %	79 %
Santé et sécurité	28 %	59 %	87 %
Formation et développement professionnel	27 %	52 %	79 %
Non-discrimination	28 %	41 %	69 %

Formation et développement professionnel

Le personnel a répondu positivement à 75 % lorsqu'on lui a demandé s'il avait suivi quelque formation que ce soit au cours de la dernière année. Parmi celles et ceux ayant déclaré avoir suivi une formation, le nombre moyen de jours de formation suivie est de quatre. Ce sont les professionnelles et professionnels ainsi que le personnel cadre qui ont suivi une formation en plus grand nombre.

Par ailleurs, l'enquête permet de constater que 90 % des personnes interrogées considèrent que le travail ou la fonction qu'elles occupent contribue au développement de l'entreprise. Les deux tiers considèrent que le climat de travail est propice au développement de leur plein potentiel et que leur travail est reconnu à sa juste valeur. Des travaux sont déjà en cours en ce sens dans certaines équipes afin de permettre de valoriser le potentiel des personnes et de proposer le développement professionnel le plus adéquat pour chacune et chacun.

Non-discrimination

Les résultats des questions touchant le thème de la non-discrimination sont généralement positifs. Toutefois, lorsqu'on analyse les résultats par catégorie d'emplois, des écarts importants apparaissent. Des efforts seront consacrés afin d'améliorer les communications dans ce domaine. Un poste au développement des ressources humaines à Fondation a été ajouté afin de contribuer au recrutement, à l'accueil et à la formation du personnel salarié. Un soutien particulier sera fourni aux gestionnaires en ce qui concerne le développement professionnel des différentes catégories d'emplois.

Performances économiques

Ajouter des valeurs

INTRODUCTION

Dans sa dimension économique, la durabilité renvoie à l'impact de l'organisation sur la situation économique des parties prenantes et sur les systèmes économiques local, régional et global.

Quoiqu'on en dise, l'économie est toujours une activité sociale. Séparer l'économie du social, comme s'il s'agissait de deux entités substantiellement distinctes, revient à vouloir désocialiser l'une des activités fondamentales de toute société humaine : approvisionner la maison en biens utiles à la vie. Séparer l'économie du social, c'est adopter un modèle de pensée réducteur qui restreint la vie économique aux seules activités marchandes et ramène tout à des marchandises. Au contraire, nous partageons la vision d'une économie plurielle où se chevauchent de façon complexe des formes d'économie marchande, publique, associative, domestique ou de proximité.

Cependant, pour les besoins d'une analyse détaillée des performances des organisations, il faut convenir de la nécessité de décomposer les pratiques économiques dans leurs multiples aspects et dimensions. Il est maintenant du domaine des conventions d'analyser le développement durable en fonction des aspects à dominance économique, sociale et environnementale. Les lignes directrices de la GRI ont adopté cette division pour mesurer les performances globales de durabilité des organisations. Ces distinctions, bien qu'arbitraires, font consensus. Il faut toutefois éviter de traiter ces dimensions comme si elles n'étaient pas reliées entre elles, alors que dans la réalité elles se combinent de façon organique. En définitive, et encore plus aujourd'hui qu'hier, on ne peut plus concevoir l'économie sans tenir compte de ses impacts sociaux et environnementaux.

Dans cette optique, les indicateurs de performance économique permettent de mesurer sous une forme essentiellement monétaire les impacts de l'organisation sur les principales parties prenantes (actionnaires, employés, entreprises) et sur les composantes du système économique à l'intérieur duquel nous agissons (systèmes locaux et national de production et d'innovation ainsi que sectoriels). D'une certaine manière, la performance économique mesure un aspect de l'efficacité de l'organisation.

Bilan des indicateurs de performance économique

Les pages qui suivent permettent de dresser un bilan positif de notre contribution à l'économie du Québec. Fondation a pu canaliser une partie de l'épargne des travailleuses et des travailleurs vers des projets à impact économique québécois qui créent de la richesse en contribuant au renforcement des économies locales et régionales au profit du travail et du développement. Pour les années à venir, le défi de Fondation sera de consolider cette contribution au développement durable en s'assurant d'une rentabilité financière acceptable. Mais pour apprécier la performance de Fondation, il faut aussi tenir compte des retombées globales, directes et indirectes. Les engagements mentionnés dans ce chapitre, qu'il s'agisse des retombées dans les communautés ou des implications financières de nos activités, s'inscrivent dans cette appréciation globale.

Notre vision du développement économique se mesure à notre façon d'améliorer l'efficacité socioéconomique du système. La création de valeur ajoutée doit se faire de manière telle qu'elle permette une plus juste distribution de la richesse vers les parties prenantes : **ajouter des valeurs pour notre monde, voilà une de nos raisons d'être.**

PERFORMANCES ÉCONOMIQUES

Impacts économiques directs et indirects

La contribution à la durabilité peut s'exprimer par les flux monétaires que l'entreprise génère et diffuse au profit de ses parties prenantes. Les revenus générés par Fondation proviennent essentiellement de ses investissements et placements. Par ailleurs, ses objectifs de rendement tiennent compte de sa mission : rendre accessible l'épargne-retraite aux travailleuses et aux travailleurs et la canaliser vers un investissement et un placement socialement responsables. Aucun paiement direct n'est fait aux actionnaires par le biais de dividendes; le prix de l'action, donc l'avoir des actionnaires, reflète la valeur réelle de l'entreprise.

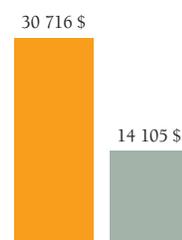
Les revenus de Fondation ont connu l'an dernier une diminution significative alors que les coûts de fonctionnement ont légèrement augmenté. Par ailleurs, l'investissement à impact économique québécois se poursuit à un rythme soutenu, surtout dans la dernière année. Sur deux ans, on constate que le rythme de croissance des catégories de dépenses est inférieur à celui de la croissance de l'investissement à impact économique québécois, ce qui signifie une amélioration graduelle de l'efficacité. En outre, Fondation a contribué à hauteur de 1,7 million en taxes et impôts aux divers paliers de gouvernement au cours de ces années.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, les activités de l'entreprise génèrent 6,7 millions de dollars en salaires et avantages sociaux aux employés. À titre comparatif, le salaire d'entrée de Fondation, qui débute à 30 716,42 \$ (préposé S-1), équivaut à 2,2 fois celui d'un emploi payé au taux horaire minimum de 7,75 \$. Le personnel de Fondation fait partie du même régime complémentaire de retraite que celui des salariées et salariés de la CSN. Fondation s'acquitte des obligations qui lui sont faites

en tant qu'employeur participant. Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées qui assure un revenu de retraite équivalant à 2 % du salaire final, multiplié par le nombre d'années de service. La couverture des obligations afférentes au plan d'assurance-retraite atteint 100,8 % selon l'évaluation actuarielle la plus récente (octobre 2005).

Implications des changements climatiques

L'évaluation des implications financières des changements climatiques n'est pas une pratique établie chez Fondation. Cet état de fait n'est pas dû à une atténuation par l'entreprise des risques que ces changements représentent mais plutôt à l'absence d'outils reconnus pour procéder à cette évaluation dans le domaine du capital de risque. D'une certaine manière, Fondation procède à une analyse qualitative des risques et des occasions que représentent ses investissements directs en accordant une attention particulière aux entreprises qui ont des préoccupations environnementales. Par exemple, comme on le verra dans le prochain chapitre, Fondation participe à la capitalisation du Fonds d'investissement en développement durable, s.e.c., (FIDD) qui se spécialise dans le créneau des projets de réduction des gaz à effet de serre (GES). Néanmoins, Fondation verra à mettre en place des procédures pour tenir compte des incidences financières des changements climatiques sur ses investissements et ses placements. Dans un premier temps, d'ici le prochain rapport de développement durable, nous aurons adhéré à la campagne du *Carbon Disclosure Project* (CDP), qui vise à surveiller les progrès accomplis par les grandes entreprises en vue de réduire les GES. De plus, nous allons compléter notre grille d'analyse des risques pour tenir compte davantage des performances extra-financières des entreprises.



Comparaison
salaire d'entrée
à Fondation
et salaire minimum

	2005-2006	2004-2005
Revenus ¹	5 921 656 \$	11 751 076 \$
Coûts de fonctionnement	9 456 066 \$	8 931 148 \$
Salaires et avantages sociaux	6 728 652 \$	5 727 113 \$
Taxes et impôts	841 978 \$	852 081 \$
Rendement annuel	-2,61 %	-1,01 %
Investissements à impact économique québécois	271 664 496 \$	201 524 690 \$
Aide financière de source gouvernementale	- \$	- \$

1. L'indicateur de revenu utilisé dans ce tableau diffère de celui de la GRI (EC1). Selon le critère de transparence, il nous est apparu plus juste, pour une institution financière de capital de risque, de tenir compte des valeurs non matérialisées pour mesurer le revenu réel de l'entreprise.

Nous avons adopté certaines pratiques concernant la provenance locale et syndicale des achats importants réalisés dans le cadre de nos activités. Par exemple, le papier utilisé pour le rapport annuel est fabriqué au Québec et est composé à 100 % de fibre recyclée postconsommation. Fondation prévoit formuler par écrit une politique d'achat responsable qui reflète ses pratiques d'ici 2008.

Contributions à la communauté

Dans le domaine des contributions financières à la communauté, Fondation dispose de pratiques de dons et de commandites qui privilégient les créneaux de sa mission et ses réseaux partenaires. Au total, nos contributions se sont élevées à 80 574 \$ au cours de l'exercice 2005-2006. La catégorie de l'économie sociale et du développement local est le principal bénéficiaire de nos contributions.

Les partenaires en développement des affaires, la recherche universitaire ainsi que la catégorie de l'action communautaire et des œuvres caritatives obtiennent chacun une part équivalente. Les dons et commandites en faveur du réseau syndical, du développement durable ainsi que des arts et de la culture représentent une part moins importante du total alloué. Globalement, nous estimons que 90 % des contributions financières à titre de dons et de commandites sont récurrentes. Devant le nombre croissant de demandes, Fondation entend formuler d'ici 2008 une politique qui lui permettra de clarifier les objectifs poursuivis et les clientèles visées.

Dons et commandites

par catégorie (%)

Économie sociale et développement local	27,3
Partenaire développement des affaires	18,6
Recherche	16,2
Action communautaire et œuvres caritatives	15,8
Réseau syndical	9,7
Développement durable	7,4
Arts et culture	5,0

Investissements dans les infrastructures

Pour ce qui est des investissements en infrastructure, entendu dans son sens traditionnel de services publics (santé et éducation) ou de services d'utilité publique (énergie, eau, transport), Fondation a fait le choix de ne pas intervenir dans ces secteurs par le biais de projets privés lorsqu'ils sont du ressort des services de l'État. Fondation soutient les sociétés d'État par ses placements dans des obligations gouvernementales ou de sociétés d'utilité publique (comme Hydro-Québec). Fondation n'est toutefois pas pour autant absent d'interventions économiques structurantes au bénéfice de la communauté. Le cas du Technopôle Angus est à cet égard exemplaire : en tant que partenaire financier de la SDA (Société de développement Angus), Fondation contribue activement à la reconversion d'un site industriel, ce qui aura des retombées économiques et financières majeures sur la communauté environnante.

LE TECHNOPÔLE ANGUS

C'est en 1995 que la CDEC (Corporation de développement économique et communautaire) Rosemont-Petite-Patrie décide de mettre sur pied la Société de développement Angus (SDA), une entreprise d'économie sociale dont le mandat est de revitaliser une partie du vaste site jadis occupé par les Ateliers Angus. On fait alors reposer

la mission de la SDA sur trois axes d'intervention : des liens privilégiés avec la communauté locale, la création d'emplois et le développement durable. Aujourd'hui, dix ans

plus tard, le Technopôle Angus compte sept bâtiments dont le premier édifice écologique multilocatif au Québec. À la fin de son dernier exercice financier, on comptait quelque 875 travailleuses et travailleurs sur le site, soit une centaine de plus que l'année précédente. En outre, la SDA exploite un service de recrutement de personnel qui veille à ce que ces emplois, à compétence égale, soient occupés par des personnes habitant le territoire de l'est de Montréal.

La grande qualité de vie dont jouissent les travailleurs du Technopôle Angus est attribuable à des initiatives soutenues en développement durable, telles que l'amélioration de la desserte du transport en commun et l'introduction du transport alternatif, la construction et la gestion écologiques des immeubles, la gestion intégrée des matières résiduelles ou encore une politique d'achat responsable.

Le développement du Technopôle Angus est assuré par un partenariat entre la SDA et Fondation. C'est la première association du genre entre un fonds de capital de risque et une entreprise d'économie sociale. Les deux partenaires contribuent à parts égales à chaque nouveau projet. Il s'agit là d'un développement d'infrastructures économiques au bénéfice de la communauté.

Les deux partenaires partagent la même vision d'un développement durable combinant des objectifs de performance économique, sociale et environnementale. Au terme de son développement, le parc immobilier du Technopôle Angus devrait compter plus de 1,5 million de pieds carrés, répartis dans une vingtaine de bâtiments que fréquenteront quelque 2500 travailleurs.



Retombées économiques globales

Comme chaque année, une étude d'impact est réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sur les retombées directes et indirectes des projets d'investissement soutenus en droite ligne par Fondation. Le portefeuille d'entreprises visées par l'étude de cette année compte 78 PME québécoises (entreprises privées, coopératives ou OBNL) dans tous les secteurs d'activité.

Pour l'ensemble de 2005-2006, ces entreprises ont généré des investissements productifs de 59,5 millions de dollars. Globalement, le chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises du portefeuille s'élève à 459,7 millions. Une fois entièrement réalisés les projets d'investissement comptabilisés dans l'exercice, on calcule que Fondation et ses partenaires auront sauvé, maintenu ou créé 5642 emplois. En termes de valeur ajoutée, les effets directs et indirects générés dans l'ensemble de l'économie s'élèvent à 345,3 millions, dont 186,5 en masse salariale et 158,8 en bénéfices d'entreprises. L'étude d'impact signale des revenus de 21,6 millions pour le gouvernement du Québec et de 15,1 millions pour celui du Canada. Les programmes sociaux ont par ailleurs vu leurs revenus augmenter de 36 millions. Depuis le début de nos activités, les revenus gouvernementaux découlant des activités des entreprises de notre portefeuille se sont élevés à 452 millions de dollars.

L'étude de l'ISQ ne tient pas compte des impacts qui découlent des investissements de Filaction et du Fonds de financement coopératif, ni de nos investissements dans les autres fonds partenaires et spécialisés. Or, une part relativement importante de nos investissements à impact économique québécois passe par nos partenariats avec ces fonds. Ce choix découle de notre volonté de diversifier les risques. Donc, pour obtenir une image plus juste des retombées de Fondation en termes d'emplois directs et indirects, nous devons procéder à une extrapolation des résultats respectifs de ces fonds. Lorsqu'on tient compte des retombées réelles des activités des fonds partenaires et des retombées estimées des fonds spécialisés, nous pouvons affirmer que le nombre d'emplois sauvés, maintenus ou créés qui sont attribuables à nos activités ou à notre participation à des fonds d'investissement s'élève au total à 8162.

Emplois maintenus et créés

	directs	indirects	totaux
Fondation	3758	1884	5642
Fonds spécialisés et partenaires	1969	551	2520
Totaux	5727	2435	8162

Impact économique des projets soutenus au 31 mai 2006

Portefeuille	
Nombre d'entreprises évaluées	78
Projets d'investissement	59 536 780 \$
Chiffre d'affaires du portefeuille	459 666 835 \$
Impacts directs et indirects	
Emplois	5 642
Valeur ajoutée :	
• salaires	186 495 000 \$
• profit brut d'entreprises	158 846 000 \$
Revenus gouvernementaux :	
• gouvernement du Québec ¹	21 631 000 \$
• gouvernement du Canada ²	15 167 000 \$
• parafiscalité et taxes indirectes ³	35 972 000 \$

Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ)

1. comprend les impôts sur salaires, taxe de vente et taxes spécifiques

2. comprend les impôts sur salaires, taxe de vente et taxes et droits d'accise

3. comprend RRQ, FSS, CSST, assurance-emploi et taxes indirectes

Performances environnementales

Réduire les impacts négatifs

INTRODUCTION

Dans sa dimension environnementale, la durabilité renvoie à l'impact de l'organisation sur les systèmes naturels, vivants ou non (écosystèmes, eau, terre et air) et couvre les performances liées aux intrants et aux extrants ainsi qu'au respect de l'environnement et de la biodiversité.

La notion de développement durable ne peut se réduire à la seule dimension environnementale. Pourtant, étant donné les enjeux écologiques globaux qui remettent en cause la vie sur Terre telle que nous la connaissons, les aspects environnementaux de la vie économique constituent un élément crucial de notre avenir à tous. Ces enjeux environnementaux, qui se posent en termes sociaux de normes, de droit, d'éthique et d'équité, procèdent souvent d'une rationalité économique. Celle-ci est négative lorsque les agents qui en sont responsables parviennent à rejeter sur l'ensemble de la société les coûts de leurs pratiques nuisibles à l'environnement. C'est le cas, par exemple, des activités produisant des gaz à effet de serre (GES) ; on les appelle des externalités négatives. Cependant, cette rationalité économique peut également être positive lorsque, par exemple, la prise en compte (correction) de ses impacts environnementaux par une entreprise renvoie à une augmentation de sa valeur future, par la hausse de ses bénéfices ou la diminution de ses coûts.

Un développement respectueux de l'environnement passe par une croissance à faible impact écologique. La croissance future doit reposer sur des valeurs ajoutées qui intégreront de plus en plus des externalités positives plutôt que négatives, c'est-à-dire des activités économiques qui tiennent compte de leurs impacts environnementaux. Dans un premier temps, ces valeurs

ajoutées consisteront à corriger les externalités négatives par le biais d'activités de recyclage et de valorisation des matières résiduelles, ou de compensation des GES. Mais parallèlement, on verra apparaître un écodéveloppement où les activités économiques intégreront en amont, dès la conception des biens et des services, les externalités positives de réduction à la source des ressources utilisées ou des matières résiduelles produites.

Les indicateurs de performance environnementale traités dans ce chapitre permettent de brosser un tableau des impacts de Fondation dans ce domaine et des efforts pour les réduire. Par ailleurs, comme institution financière responsable, nous avons aussi la volonté de soutenir et de promouvoir les meilleures pratiques environnementales de nos entreprises partenaires, puisque nous endossons aussi le principe selon lequel les bonnes performances environnementales contribuent à produire de bonnes performances financières.

Bilan des indicateurs de performance environnementale

À tous égards, le tableau des impacts environnementaux de Fondation qui est brossé dans ce chapitre souligne la volonté de la direction et des employés d'être proactifs dans ce domaine. Ce premier bilan couvre autant les activités internes, au sein de l'entreprise, que les activités externes, réalisées par nos partenaires. Les actions menées dans le cadre de la 1^{re} phase de la politique environnementale ont été positives et ont d'ailleurs été reconnues par les organismes de réglementation. Les objectifs de la 2^e phase, qui constituent la base de nos engagements pour l'avenir, sont de mettre en place les outils permettant une gestion environnementale intégrée des activités de l'entreprise et de soutenir plus activement nos partenaires en vue de l'adoption de pratiques écologiquement plus responsables.

Réduire nos impacts pour notre monde, pour un monde plus écologique, voilà qui résume bien notre engagement pour l'avenir.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET ÉVALUATION

Politique et système de gestion environnementale Évaluation

Depuis sa création, Fondation a adopté des pratiques soucieuses de l'environnement. En 2005, l'entreprise s'est formellement dotée d'une politique environnementale. Cette politique repose sur deux axes principaux d'intervention : la gestion des matières résiduelles et les changements climatiques. À l'interne, nos pratiques et notre politique environnementale ont conduit à la mise en place d'un programme d'efficacité énergétique, à la formulation d'un premier plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et au lancement prochain d'un plan de gestion des déplacements (PGD). Les deux premières mesures ont déjà donné des résultats. Nous avons obtenu la certification d'efficacité énergétique du Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux (PEBC) du gouvernement fédéral, ainsi que l'attestation gouvernementale « ICI ON RECYCLE ! », décernée par Recyc-Québec. En mai dernier, le conseil d'administration de Fondation a ajouté à sa politique environnementale des dispositions prévoyant la mise en place d'un système de gestion environnementale intégré (SGE).

Politique environnementale

Phase 1, 2005-2007

Volet	Résultats
Efficacité énergétique	atteint
Plan de gestion des matières résiduelles	atteint
Plan de gestion des déplacements	prévu en 2007
Club d'écocoefficacité	non atteint

Rideau adopte une politique environnementale rigoureuse

L'entreprise Solutions de reconnaissance Rideau inc., dans laquelle Fondation a investi aux différentes étapes de son développement depuis 2001, a annoncé en 2006 une révision et un renforcement de sa politique environnementale. L'installation de nouveaux équipements influant sur la qualité de l'air et de l'eau et l'application d'un programme de recyclage en vertu duquel tous les déchets de papier doivent être déchiquetés et réutilisés pour l'expédition ont permis à la fois de véhiculer de nouvelles valeurs chez ses employés et de récolter des profits plus « verts ». Selon son président, Peter Hart, les profits de l'entreprise ne se font pas au détriment de l'environnement puisque les ventes ont augmenté de 40 % au cours des dernières années alors que la quantité d'émissions polluantes émises par les procédés de fabrication continuaient de décliner.

La politique environnementale a d'abord énoncé les pratiques élaborées dans le cadre de nos activités de financement. Notre action auprès des entreprises dans le domaine environnemental est inscrite dans la loi constitutive de Fondation (article 16). Il y est précisé que le Fonds a pour fonction, entre autres, « (...) 4° d'aider les entreprises à se conformer aux lois et règlements en matière d'environnement, et 5° de favoriser le développement auprès des entreprises de politiques environnementales ». C'est pourquoi l'on retrouve dans toutes les conventions d'actionnaires une section sur la politique environnementale qui impose des clauses de conformité et de suivi dans le domaine environnemental. Par ailleurs, la politique prévoyait un projet pilote de club d'écocoefficacité auprès de certaines entreprises du portefeuille. Nous n'avons pu donner suite à ce projet en raison des difficultés rencontrées avec l'un des partenaires. Cependant, Fondation s'engage à reformuler un nouveau projet pilote d'écocoefficacité, en partenariat cette fois avec le Fonds de formation professionnelle, d'ici 2008. Nous nous engageons également à présenter, dans le rapport de développement durable de 2008, un bilan de nos actions auprès des entreprises du portefeuille pour favoriser le développement de politiques environnementales ainsi qu'un plan d'action dans ce domaine pour la période 2008-2010.

Une part significative de nos investissements à impact économique québécois s'inscrit dans la mission environnementale de Fondation, comme l'illustre notre participation active au Fonds d'investissement en développement durable, s.e.c., (FIDD), né en 2003. Destiné à ses débuts aux entreprises québécoises inscrites dans des démarches de développement durable, le FIDD a réorienté sa stratégie d'investissement dans le créneau des entreprises qui développent et commercialisent des technologies et des produits contribuant à réduire sur une plus vaste échelle les émissions de GES. Dans cette perspective, la participation de Fondation va doubler, passant de 5 millions à 10 millions de dollars. Outre notre investissement dans le FIDD, plusieurs des entreprises du portefeuille ont des préoccupations environnementales majeures. On retrouve dans le tableau suivant quelques exemples de telles entreprises, suivis de leurs retombées environnementales positives.

Mission environnementale :

les entreprises du portefeuille

Envirogain

Spécialisée dans le traitement et la valorisation agronomique des lisiers et des fumiers. Les Solutions Biofertile® permettent de récupérer les résidus pour en faire un engrais naturel et de réduire les émissions de GES.

H2O Innovation

Conçoit et développe des produits novateurs pour le traitement alternatif des eaux usées qui respectent l'environnement.

Ferrinov

Mise au point d'un procédé qui récupère les résidus industriels et les transforme en pigments destinés aux marchés de la peinture, des encres et des plastiques. Cette technologie n'utilise que 15 % de l'énergie des procédés conventionnels.

Systèmes d'énergie et de propulsion EPS

Conçoit et fabrique des systèmes motopropulseurs électriques pour les petits véhicules utilitaires et récréatifs. Son système Bionx, pour les bicyclettes, est le plus efficace au plan énergétique offert sur le marché.

Domfer poudres métalliques

Produit des poudres d'acier par le recyclage de rebuts ferreux.

Odotech

A mis au point un système sans fil unique de suivi des odeurs pour les sociétés de gestion de déchets et de traitement des eaux usées.

Torr Canada

Chef de file mondial dans le développement de technologies visant la récupération d'hydrocarbures. Son système de filtration réduit l'empreinte écologique de l'activité de 30 %.

Dellux Technologies

Fabrique et commercialise un système d'éclairage utilisant des diodes électroluminescentes (DEL). Ce système est le plus évolué et le plus avantageux offert actuellement sur le marché international en termes de coûts et d'efficacité énergétique.

Matériaux utilisés

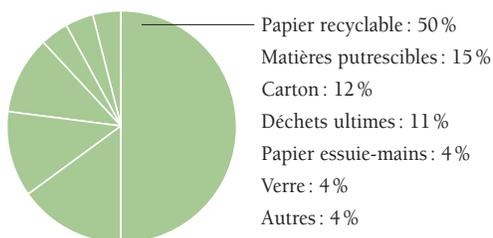
Émissions, effluents et déchets

Incidents et amendes sur la réglementation environnementale

Dépenses environnementales

En ce qui concerne les matériaux utilisés, le graphique et le tableau suivants présentent des données qui couvrent l'ensemble des activités réalisées par les locataires du Carrefour financier solidaire. On y trouve les résultats de la caractérisation des matières résiduelles (total des matières produites) et du bilan de la 1^{re} phase du PGMR (en termes de taux de diversion des matières résiduelles vers les sites d'enfouissement). La caractérisation et le bilan ont été réalisés par la firme NI Environnement. Le papier recyclable est la principale matière utilisée (voir plus loin le tableau détaillé sur la consommation de papier). Suivent loin derrière les matières putrescibles provenant des salles de repas et de café, le carton et les déchets ultimes (soit les déchets qui ne peuvent être recyclés). Le PGMR a été formulé et mis en œuvre par le comité 3RV, qui regroupe des représentants de chacun des locataires du Carrefour. Le comité 3RV est une initiative d'un groupe de personnes salariées qui ont reçu l'appui de chacune de leurs organisations autour du projet visant à obtenir l'attestation « ICI ON RECYCLE ! » décernée par Recyc-Québec. Au terme de la 1^{re} phase de son plan d'action, le Carrefour a dépassé l'objectif du comité avec un taux de diversion global de 70,3 %, dépassant ainsi le taux de 65 % requis par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Pour six des catégories identifiées (papier, carton, métaux, plastique, bois usiné et matières dangereuses), le taux de récupération dépasse celui requis par la politique québécoise. Notre partenaire de récupération, RécupérAction Marronniers inc., est un centre de travail adapté qui offre des emplois permanents à des personnes handicapées.

% en poids des catégories de matières résiduelles du Carrefour financier solidaire



La principale matière utilisée par Fondation, tout comme par l'ensemble des locataires du Carrefour, demeure le papier. Pour Fondation seulement, nous évaluons que la consommation totale de papier a été de 3,7 millions de feuilles en 2006. La diminution de la consommation de cette matière a été importante dans les derniers mois de l'année en raison de la campagne de sensibilisation du comité 3RV et des nouvelles pratiques adoptées par les modules, en particulier celui de l'investissement. Une campagne de réduction et de réutilisation du papier sera par ailleurs lancée par le comité 3RV à l'automne 2006, dans le cadre de la 2^e phase du PGMR.

Les deux seules matières dangereuses utilisées dans l'édifice sont les piles et les lampes fluorescentes. Selon la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec, les tubes fluorescents sont considérés comme des matières dangereuses parce que leur contenu en mercure dépasse les normes minimales permises. Les dispositifs d'éclairage usés constituent la deuxième source de contamination par le mercure, la première étant les piles usées. C'est pourquoi le comité 3RV a pris des mesures pour traiter de façon sécuritaire ces deux produits dangereux. Les piles sont récupérées et déposées à l'Éco-Quartier qui se charge de les traiter sans risque pour l'environnement. Quant à la récupération des lampes fluorescentes, elle est réalisée par la firme responsable de l'entretien de l'édifice qui les achemine à la firme Recycleur de lampes fluorescentes Contech Inc. Les procédés utilisés par cette entreprise permettent de broyer et de séparer mécaniquement les différents composants tels que l'aluminium, le laiton, le verre et la poudre de phosphore, riche en mercure, puis de traiter et de recycler tous ces composants en vue d'une réutilisation.

Il n'y a aucune émission de gaz à l'édifice du Carrefour financier solidaire. Aucun appareil de l'édifice ne contient de substances qui appauvrissent la couche d'ozone. La seule production de gaz polluants (dont les NOx et SOx) provient de l'utilisation de l'automobile pour les déplacements. Nous n'avons pas d'estimation mais nous en ferons une pour le prochain rapport. En ce qui concerne les effluents, les seules émissions liquides proviennent des installations sanitaires. La firme qui s'occupe de l'entretien du bâtiment s'est engagée à utiliser graduellement, au fur et à mesure du renouvellement de ses stocks, des produits certifiés biologiques. Enfin, on ne note aucun incident ni amende pour contravention à la réglementation environnementale. Au total, la part des dépenses environnementales qui est attribuable

Taux de diversion actuel

Catégories	Taux de diversion du Carrefour	Taux requis par la politique québécoise
Papier recyclable	93,1 %	70,0 %
Papier essuie-mains	0,0 %	60,0 %
Carton	81,7 %	70,0 %
Verre	82,1 %	95,0 %
Métaux	96,1 %	95,0 %
Aluminium consigné	72,1 %	95,0 %
Aluminium non consigné	61,0 %	95,0 %
Plastique rigide	85,0 %	70,0 %
Matières putrescibles	0,0 %	60,0 %
Bois usiné	100,0 %	70,0 %
Matières dangereuses	82,2 %	60,0 %
Déchets ultimes	0,0 %	0,0 %
Total	70,3 %	65,0 %

Tiré de la caractérisation et du bilan de NI Environnement, novembre 2004 et mars 2005.

à Fondation s'élève à 31 224 \$. La principale catégorie concerne la récupération (services et équipements), suivie par les dépenses de fonctionnement du comité 3RV (temps de travail et formation), les dépenses pour l'élimination des déchets et celles d'un audit réalisé par la firme NI Environnement.

Conférence neutre en carbone

À l'occasion du dévoilement de son premier rapport de développement durable, l'assemblée générale annuelle de Fondation se conformera pour la première fois aux principes d'une conférence neutre en carbone. Un effort particulier sera fait auprès des responsables Fondation (RF) qui participeront à cette rencontre afin de minimiser l'utilisation de l'automobile en solo. Nous favoriserons l'utilisation de produits locaux et équitables. Enfin, sur la base des indications obtenues des participants, les GES produits lors de l'assemblée seront compensés par un éventail d'actions mises en oeuvre par l'entreprise spécialisée en environnement Unisféra : achat de crédits dans des pays en développement, investissements dans des énergies de substitution, projets de boisement et de reboisement ou d'économie d'énergie.

Consommation d'énergie

Gaz à effet de serre

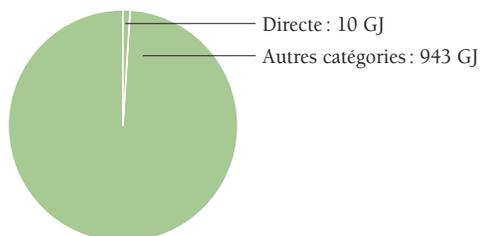
Eau

Biodiversité

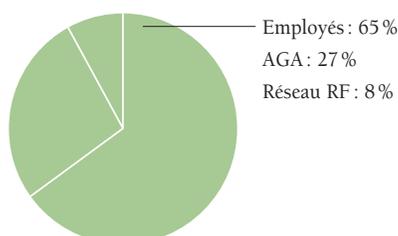
La consommation d'énergie de Fondation comprend deux grandes catégories : d'une part, la consommation directe liée aux activités du bureau de Montréal ; d'autre part, celle découlant des déplacements des employés (dans le cadre de leur travail) ou des bénévoles et des actionnaires participant à nos activités. Pour la première catégorie, le programme d'efficacité énergétique qui a été mis en place lors de la construction du Carrefour financier solidaire permet d'économiser 30,1 % de l'énergie utilisée pour un bâtiment comparable. La consommation d'énergie de cette catégorie ne représente que 1 % de la consommation

totale (exprimée en gigajoules [GJ] dans le graphique ci-dessous) et elle est composée essentiellement d'énergie renouvelable achetée d'Hydro-Québec (l'électricité provient à 96,8 % de sources hydrauliques et à 2,9 % de sources nucléaires, le 0,3 % restant provenant du thermique et de l'éolien). La deuxième catégorie est composée de l'essence pour le transport automobile. Pour cette catégorie aussi seront mises en place des mesures permettant de diminuer la consommation ainsi que les incidences en termes de production de gaz à effet de serre.

Consommation énergétique (GJ)



GES (tonnes métriques de CO₂)



Le calcul de la production des GES découlant des activités de Fondation tient compte des sources de consommation mentionnées précédemment. Nous estimons la production directe de GES comme négligeable, étant essentiellement composée d'énergie hydroélectrique. Ainsi, tous les GES attribuables à Fondation proviennent des déplacements et sont donc considérés comme des émissions indirectes. La production totale s'élève à 74 tonnes en équivalent CO₂, soit 0,16 tonne par million de dollars d'actif. Elle est produite par le transport des employés dans le cadre de leur travail (48 t), par l'assemblée générale annuelle (20 t) et enfin par les activités au sein du réseau des RF (6 t). Cette année, nous n'avons pas tenu compte des déplacements des employés entre leur domicile et le travail, mais nous nous engageons à faire une estimation de ces émissions dans le prochain rapport de développement durable, dans la foulée de la mise en oeuvre de 2007 des mesures du plan de gestion des déplacements.

En ce qui concerne la captation et l'utilisation de l'eau, l'édifice du Carrefour financier solidaire ne dispose d'aucun compteur d'eau qui permettrait de mesurer notre consommation. Cependant, d'ici quatre ans, la Ville installera des compteurs pour tous les utilisateurs du secteur ICI (immeubles industriels, commerciaux et institutionnels). L'eau du service d'aqueduc de Montréal ne provient pas d'un milieu sensible et est traitée avant d'être déversée dans le fleuve. Cependant, les équipements sanitaires que nous avons installés dans l'édifice réduisent l'utilisation de l'eau (robinets à faible consommation). Pour ce qui est des enjeux liés à la biodiversité, on ne trouve pas de milieux sensibles à proximité de nos bureaux et les activités de l'entreprise n'ont aucune incidence sur des aires protégées. Par conséquent, nous ne disposons pas de programmes pour gérer de telles incidences. En définitive, nos impacts directs sur les écosystèmes sont de faible ampleur. Néanmoins, nous nous engageons à informer nos parties prenantes de nos préoccupations à l'égard de l'environnement et des autres dimensions du développement durable. La section qui suit aborde nos liens avec la communauté dans ce domaine.

Engagements de Fondation pour la stratégie de développement durable de la communauté montréalaise

Action 1.1	Participer annuellement à au moins un grand événement à caractère environnemental supplémentaire
Action 1.3	Participer à la campagne de sensibilisation à la marche au ralenti inutile des véhicules
Action 1.6	Installer 16 nouveaux supports pour vélos d'ici la fin 2006
Action 1.8	Adhérer à la démarche ALLÉGO d'ici la fin 2006
Action 1.10	Collaborer à partir de juin 2005 à au moins un projet pilote Quartiers 21
Action 1.14	Engager notre direction d'ici décembre 2005 à mettre en place un PGMR
Action 1.16	Collaborer aux actions contenues dans le programme municipal d'économie d'eau
Action 1.19	Mettre sur pied au moins un projet d'amélioration énergétique
Action 1.20	Participer au réseau d'échanges sur le développement durable
Action 1.21	Implanter un système de gestion environnementale
Action 1.23	Élaborer une politique d'approvisionnement axée sur le développement durable

Liens avec la communauté : participation et éducation au développement durable

Fondation réaffirme son intention d'agir de concert avec les communautés afin de changer les manières de faire des divers niveaux de gouvernement, des entreprises et des citoyens dans une perspective de développement durable. Fondation participe ainsi à deux actions majeures : le plan stratégique de développement durable de la Ville de Montréal et un projet d'exposition sur le développement durable. C'est en janvier 2005 que la Ville de Montréal dévoilait la version finale de son premier plan stratégique de développement durable. La mise en œuvre du plan s'échelonne sur cinq ans (2005-2009), comprenant une phase de démarrage de deux ans. Cette dernière est constituée d'une série de 25 actions entreprises à court terme dont 13 mettent à contribution la Ville et des organismes partenaires. Dans le cadre de la phase de démarrage du premier Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, Fondation s'est engagé, comme partenaire de la stratégie, à participer activement à onze des treize actions partenariales proposées par la Ville. À ce titre, il fait partie des organismes les plus engagés dans la stratégie montréalaise.

Le projet pilote de Quartiers 21 qui est mentionné dans l'action 1.10 est une initiative des institutions du Carrefour financier solidaire. La volonté maintes fois exprimée des locataires du Carrefour d'agir dans la vie communautaire et, plus particulièrement, dans le domaine culturel, nous a amenés à proposer à l'Écomusée du fier monde un projet d'exposition portant sur le thème du développement durable. À la suite d'un mandat confié au bureau d'études CULTURA, firme spécialisée en muséologie, le projet d'exposition permettra d'aborder les enjeux du développement durable sous un angle novateur. Bien qu'il existe plusieurs institutions qui abordent certaines questions environnementales, comme la Biosphère, la Maison de l'arbre au Jardin botanique de Montréal ou différents centres d'interprétation de la nature, le thème plus large du développement durable reste peu couvert. Notre projet l'abordera sous l'angle particulier des enjeux en milieu urbain.

Performances sociales

Favoriser la participation

INTRODUCTION

Dans sa dimension sociale, la durabilité renvoie à l'impact de l'organisation sur les systèmes sociaux au sein desquels elle opère, principalement en matière de pratiques de travail, de droits humains et des questions touchant la communauté, les consommateurs et autres parties prenantes.

Les aspects sociaux sont très souvent délaissés lorsqu'on aborde les enjeux du développement durable. Les problèmes écologiques majeurs auxquels sont confrontées les sociétés modernes frappent fortement l'imagination au point où l'on néglige de prendre en compte les liens étroits unissant, par exemple, les dimensions environnementale et sociale de ces problèmes. Pourtant, l'érosion des sols de certaines régions du monde est inséparable de la pauvreté extrême dans laquelle vivent les populations de ces territoires.

Comme le soulignaient à juste titre les auteurs du rapport de la Conférence mondiale sur l'environnement et le développement (*Notre avenir à tous*, 1987), présidée par madame Gro Harlem Brundtland, alors première ministre de la Norvège, « (...) la misère est un mal en soi et le développement soutenable signifie la satisfaction des besoins élémentaires de tous et, pour chacun, la possibilité d'aspirer à une vie meilleure. Un monde qui permet la pauvreté endémique sera toujours sujet aux catastrophes écologiques et autres ». Par ailleurs, des problèmes écologiques comme les changements climatiques affligent encore plus lourdement les populations démunies qui n'ont pas les moyens d'y répondre adéquatement.

Nous pensons qu'il faut repenser en profondeur une croissance économique qui trop souvent exacerbe les problèmes sociaux en détruisant la cohésion sociale des communautés et en aggravant les écarts de richesse. Les indicateurs de performance sociale traités dans ce chapitre permettent de mesurer les efforts de l'organisation dans les domaines de la participation démocratique à la vie économique, des libertés syndicales et de l'accès à des conditions matérielles et sociales menant au plein épanouissement de l'être humain.

Bilan des indicateurs de performance sociale

Le bilan des performances sociales de Fondation est positif. Dans le domaine des relations de travail internes, Fondation respecte des normes élevées en matière de conditions de travail et de participation à la vie de l'entreprise. Sur le plan du respect des droits humains, des relations sociétales et des responsabilités des produits et services, Fondation se veut un acteur à l'écoute des attentes et des besoins et il se dote de critères élevés pour y répondre. En matière de politiques d'investissement et de placement, Fondation joue un rôle important dans le financement des entreprises d'économie sociale et dans la mise en place de réseaux financiers socialement responsables, en partenariat avec les autres acteurs associatifs.

En matière de placement, plusieurs améliorations seront apportées d'ici la publication du prochain rapport de développement durable pour permettre une meilleure prise en compte des critères sociaux. **Favoriser la participation de notre monde, pour un monde plus équitable, voilà une condition essentielle de notre action.**

Répartition du personnel et salaire au 31 mai 2006

	Femme		Homme		Ensemble	
	Nbre	Salaire	Nbre	Salaire	Nbre	Salaire
Cadres	3	104 412 \$	5	117 571 \$	8	112 637 \$
Personnel professionnel	14	69 703 \$	20	68 185 \$	34	68 810 \$
Personnel de soutien	10	37 138 \$	1	31 940 \$	11	36 666 \$
Personnel technique	9	43 459 \$	–	–	9	43 459 \$
Total / salaire moyen	36	56 989 \$	26	76 288 \$	62	65 082 \$
Personnel syndiqué	33	52 677 \$	21	66 459 \$	54	58 037 \$

PERFORMANCES SOCIALES

Emploi

Relations de travail

Sécurité et hygiène industrielles

Formation et diversité

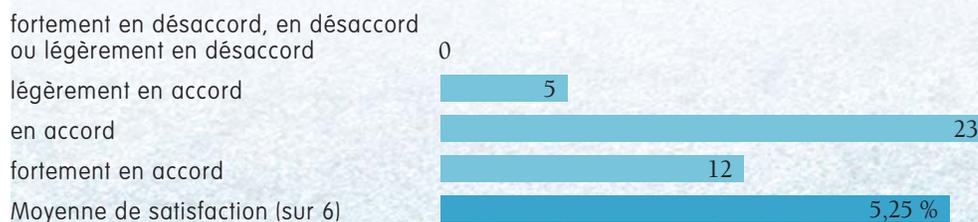
L'équipe de Fondation est composée majoritairement de femmes. Les professionnelles et professionnels forment la catégorie la plus importante de l'entreprise. Même si les hommes sont majoritaires dans cette dernière catégorie, leur salaire est légèrement plus faible que celui des femmes professionnelles. Les femmes constituent la majorité du personnel de soutien et du personnel technique. Le rapport entre le salaire du personnel syndiqué et celui des cadres est du simple au double. Enfin, 95 % du personnel est basé à Montréal, le 5 % restant étant en poste à Québec.

Il est affirmé dans la convention collective signée entre Fondation et les personnes salariées : « Les parties et les personnes salariées s'engagent à promouvoir la mission de Fondation et les valeurs syndicales et coopératives qui sont à la base de sa raison d'être ainsi qu'à contribuer à leur accomplissement ». Dans cette optique, la gestion participative qui est pratiquée dans l'entreprise s'appuie sur la conviction partagée qu'il ne peut y avoir de réussite durable de l'entreprise sans la réalisation des conditions nécessaires au développement harmonieux des personnes. La gestion participative vise une amélioration des compétences interprofessionnelles, une plus grande prise en considération des facteurs humains, un plus grand effort de compréhension des tensions ainsi que l'amélioration des relations au sein et entre les groupes de travail. Elle fait partie intégrante de la convention collective.

La convention collective traite également des questions touchant les changements technologiques. Il y est affirmé explicitement qu'aucune mise à pied d'une personne salariée occupant un poste permanent, ni aucun changement de catégorie à la baisse ne peut résulter directement ou indirectement de changements technologiques. Les litiges portant sur ces questions sont renvoyés au comité des relations de travail (CRT). Le CRT est un comité paritaire auquel siègent deux représentants de chacune des parties et dont le rôle est de rechercher des ententes sur une base consensuelle pour les mandats qui lui sont confiés. Les questions reliées à la santé et à la sécurité font aussi partie du mandat du CRT. L'approche de Fondation dans ce domaine est de fournir aux personnes salariées des locaux de travail adéquats et propres de façon à assurer à celles-ci bien-être, santé et sécurité. Toutes les personnes salariées sont couvertes par la clause de la convention collective qui s'y rapporte. Comme on le constate dans le graphique ci-après, les répondantes et les répondants à la consultation du personnel convenaient de la pertinence que l'employeur prenne les mesures pour offrir un environnement de travail sain et sécuritaire. Le personnel est aussi couvert par une assurance complémentaire sur la santé, les médicaments et les soins dentaires.

Environnement de travail sain et sécuritaire

Nombre d'employés...



Dans le tableau suivant, on retrouve le nombre d'heures de formation données au personnel, par catégorie. Chaque employée ou employé de soutien reçoit l'équivalent d'une journée de formation alors que les professionnelles et professionnels ainsi que les gestionnaires reçoivent l'équivalent de trois journées. Cet écart s'explique en partie par le fait que, d'une part, ces personnes doivent constamment mettre à jour une expertise pointue et que, d'autre part, leur participation à certains événements, tels que colloques et congrès, est comptabilisée comme activité de formation. Le coût de la formation donnée ou payée par l'employeur comprend les salaires versés ainsi que les frais occasionnés par la formation. Au total, les dépenses connexes correspondent à 3 % de la masse salariale de Fondation. C'est le triple de la part obligatoire de 1 % et le double de la moyenne nationale pour les entreprises de la même catégorie.

Les procédures existantes pour traiter les griefs provenant des personnes salariées sont parties intégrantes de la convention collective. Le syndicat représente ces personnes au cours de ces procédures et, à sa demande, les plaintes ou griefs peuvent être amenés devant le CRT. Fondation respecte toutes les lois québécoises en matière de droits humains et n'exerce aucune activité corporative en dehors du Québec. L'entreprise n'a été l'objet d'aucune plainte en ces matières ni d'aucun grief visé par la Loi québécoise sur les relations de travail.

Nous abordons plus loin, dans les sections des indicateurs du Supplément sectoriel des services financiers, les performances sociales découlant de nos pratiques d'investissement et de placement. Il est néanmoins pertinent de souligner qu'en matière de droits humains, chaque entreprise faisant l'objet d'un investissement direct doit répondre à un diagnostic socioéconomique réalisé sur place. Dans au-

cun cas avons-nous été confrontés à des incidents sérieux et répétés concernant des pratiques de discrimination, d'atteinte à la liberté syndicale, de travail des enfants ou de travail forcé. En ce qui concerne la part des fournisseurs qui respectent des clauses spécifiques en matière de droits

humains, Fondation ne s'est pas encore donné de politique formelle en ce sens. Néanmoins, pour ce qui est des achats importants de biens ou de services, nous privilégions les fournisseurs québécois et en particulier ceux de fabrication syndicale. De façon générale, Fondation s'engage à formaliser par écrit avant 2008 sa politique d'achat responsable qui tiendra compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux.

Formation

	Heures de formation	Heures par employé	Coûts de formation	Coûts par employé
Cadres	130,8	21,8	15 672 \$	2 612 \$
Personnel professionnel	1211,0	24,7	88 240 \$	1 801 \$
Personnel de soutien	266,2	7,8	20 768 \$	611 \$
Total	1608,0	18,1	124 680 \$	1 401 \$

En matière de droits humains En matière de relations sociétales En matière de responsabilité des produits et services

Notons que 34 des 41 répondantes et répondants au sondage réalisé auprès du personnel ont affirmé avoir la possibilité de rencontrer directement les membres de la direction. Il n'existe pas chez Fondation de procédure de plaintes déposées sous couvert de l'anonymat.

Pour les plaintes provenant des actionnaires, c'est-à-dire les personnes qui utilisent des produits financiers offerts par Fondation, nous avons mis en œuvre des procédures permettant d'ajouter au dossier des actionnaires les plaintes émises par téléphone et de répondre à celles qui nous parviennent par courrier. Fondation s'engage à finaliser par écrit sa politique et à la rendre facilement accessible aux actionnaires d'ici le prochain rapport de développement durable.

En matière sociétale, entendue dans son sens des relations de l'organisation avec les grands acteurs de la société, Fondation se veut un intervenant qui respecte les valeurs et les pratiques en vigueur dans la société où nous menons nos activités. Sa volonté de participer au développement du Québec s'exprime au moyen de différents partenariats avec les organismes locaux, régionaux et nationaux de développement. Par exemple, Filaction a été mis sur pied par Fondation spécifiquement pour développer et mettre au service des communautés une expertise dans l'habilitation au développement local, ce qui sera abordé de façon plus détaillée dans la section suivante. Par ailleurs, nos relations avec les communautés de la Capitale nationale et de Montréal sont marquées par des préférences pour les liens avec des organismes culturels. À ce titre, citons comme exemples nos liens avec la Fondation Saint-Roch, dans le domaine des arts et des monuments religieux de Québec, qui visent à en diversifier l'usage et à les rendre accessibles aux entreprises d'économie sociale ainsi qu'aux organismes communautaires, ou encore avec l'Écomusée du fier monde, à Montréal.

En ce qui touche l'indicateur de la GRI se rapportant aux risques de corruption, Fondation a une politique de tolérance zéro et s'est doté d'un code d'éthique s'appliquant aux dirigeants, au personnel à l'emploi de Fondation ainsi qu'à toute personne dont l'entente, le contrat d'emploi ou le mandat le spécifie. Nous n'avons eu aucun cas de corruption. Fondation n'a jamais fait l'objet de poursuite ou de plainte pour des cas de pratiques non concurrentielles.

L'entreprise étant constituée par une loi spéciale du gouvernement du Québec, Fondation procède occasionnellement à des communications avec le ministère des Finances pour clarifier la réglementation qui encadre son fonctionnement. Fondation participe aux débats publics touchant les thèmes liés à sa mission en présentant, par exemple, des mémoires à des commissions parlementaires. Enfin, Fondation ne fait aucune contribution à un parti politique.

À deux occasions, au cours des semaines entourant la fin de l'exercice financier, Fondation a avisé les autorités réglementaires à la suite de transactions boursières effectuées avec trois jours de retard dans un cas et deux jours dans l'autre. Les systèmes de suivi et les procédures ont été rapidement ajustés afin que les délais de divulgation soient rigoureusement respectés à l'avenir.

Sur les questions touchant l'information sur les produits de Fondation, y compris dans le domaine publicitaire, l'entreprise respecte la réglementation en matière de valeurs mobilières qui lui est applicable ainsi que sa loi spécifique. Le prospectus de Fondation, qui doit être visé par l'AMF, est fourni à chaque actionnaire, au moment de l'adhésion et annuellement à ceux qui souscrivent par retrait préautorisé et par retenue sur le salaire; il contient toute l'information pertinente sur l'entreprise et ses produits financiers. La protection des données et de la vie privée est assurée pour ce qui est de tous les renseignements recueillis auprès des actionnaires. Fondation n'a jamais reçu d'amendes pour avoir transgressé la réglementation dans ces domaines. Par ailleurs, comme on peut le constater dans le graphique de satisfaction suivant, les actionnaires sondés se sont montrés satisfaits, voire très satisfaits de la clarté des documents, de l'information reçue et de la qualité du service. Enfin, dans le courant de l'an dernier, Fondation a été inscrit et certifié par le site Internet de consommation responsable Éthiquette.ca où l'on peut lire le rapport d'évaluation.

Satisfaction des actionnaires dans les processus d'achat des produits de Fondation

Très satisfait Satisfait



Politique d'investissement socialement responsable

Profil de la clientèle

(éléments sociaux pertinents)

Transactions avec valeurs sociales

Par finance socialement responsable, nous entendons les pratiques financières qui prennent en compte, en plus des objectifs financiers traditionnels, des considérations relevant de l'élargissement du champ démocratique des entreprises (de leur mode de gouvernance ou de gestion) ainsi que leurs impacts sociaux et environnementaux. La finance socialement responsable recouvre deux grands types de pratiques financières : le placement (sur les marchés financiers) et l'investissement (l'intervention financière directe). Dans cette section, nous allons aborder la politique de Fondation relative aux pratiques d'investissement.

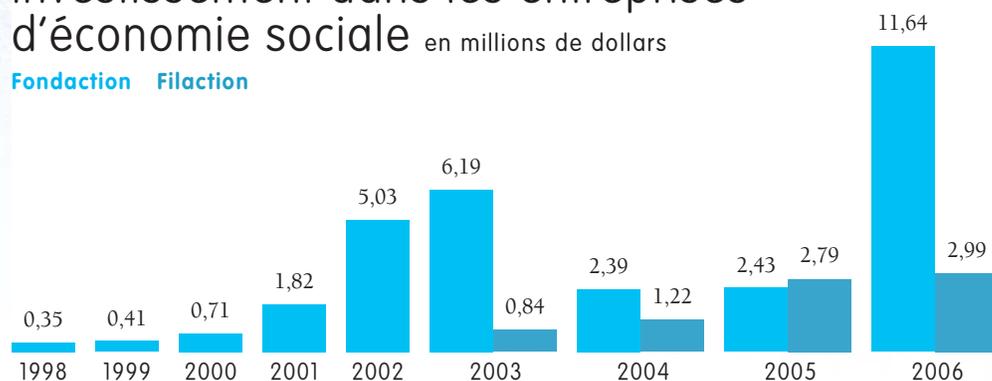
Comme il est mentionné dans sa Loi, Fondation veut privilégier les investissements dans les entreprises de l'économie sociale, celles inscrites dans un processus de gestion participative ou celles qui contribuent à la qualité de l'environnement. Depuis que Fondation a commencé à faire des investissements en entreprise, ceux réalisés dans des entreprises d'économie sociale ont connu une croissance constante, plus particulièrement avec la création de Filaction et du Fonds de financement coopératif. Fondation est un partenaire de la Fiducie du Chantier de l'économie sociale qui sera bientôt lancée. On trouve le profil détaillé du portefeuille d'investissement dans le chapitre du rapport sur le profil de Fondation.

Les investissements dans les biosciences

Dans ses activités d'investissement, Fondation est amené à évaluer régulièrement plusieurs projets en sciences de la vie. Dans cette perspective, nous devons nous assurer que nos investissements soient en cohérence avec notre mission, nos valeurs et les attentes de nos actionnaires et autres parties prenantes. Ainsi, nous disposons d'un cadre d'analyse bioéthique pour les investissements dans le domaine des sciences de la vie. Ces lignes ont été tracées à la suite des orientations prises par la CSN et en s'appuyant sur des études effectuées par le Biotechnology and Biological Sciences Research Council (BBSRC) d'Angleterre, qui a proposé en 2000 une grille d'analyse. Le BBSRC est la plus importante agence de financement des recherches académiques et de la formation en biosciences aux universités et instituts de recherche en biosciences d'Angleterre. La grille d'analyse comporte trois grands principes universels de la vie en société, soit le bien-être, la liberté et la justice/l'équité.

Investissement dans les entreprises d'économie sociale en millions de dollars

Fondation Filaction



FILATION ET LE FONDS DE FINANCEMENT COOPÉRATIF

Filiation, le Fonds pour l'investissement local et l'approvisionnement des fonds communautaires, a été créé par Fondation pour apporter une réponse complémentaire dans la fourchette d'investissement de 50 000 à 500 000 \$. Le portefeuille d'investissement direct de Filiation comprend une quarantaine d'entreprises, dont une moitié sont des entreprises à capital-actions inscrites dans une dynamique de développement local, et l'autre moitié des entreprises d'économie sociale, coopératives ou OBNL.

Pour son volet d'approvisionnement, Filiation a fait le choix de travailler en réseau avec les fonds de financement de première ligne. En plus d'apporter au Réseau québécois du crédit communautaire et au Réseau des fonds d'investissement des femmes entrepreneures des ressources financières supplémentaires, il leur fournit également un soutien technique et des outils pour renforcer l'efficacité de leur action. De cette manière, Filiation accroît la capacité du milieu à soutenir son développement grâce à un transfert du savoir-faire des plus anciens vers les nouveaux fonds. L'expertise acquise est maintenant utilisée pour soutenir des réseaux de fonds de démarrage de coopératives liés aux Coopératives de développement régional (CDR) et aux Groupes de ressources techniques (GRT). Tout récemment, Filiation devenait partenaire principal d'un fonds de un million de dollars réservé au développement du commerce équitable.

Par ailleurs, Filiation a développé un partenariat privilégié avec le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), avec lequel il collabore au sein du Fonds de financement coopératif, s.e.c. (FFC). Géré par Filiation, le FFC a la capacité d'investir, dans une fourchette de 100 000 \$ à 250 000 \$, dans des entreprises coopératives. Pour un partage mutuellement bénéfique de leurs activités, Filiation et le RISQ se sont donné une participation croisée dans leurs conseils d'administration respectifs.

La politique d'investissement responsable de Fondation, c'est aussi la réalisation de diagnostics socioéconomiques et la formation des travailleurs en entreprise. Les procédures d'investissement en entreprise comprennent en effet la réalisation d'un diagnostic portant sur des critères sociaux. Ce diagnostic est réalisé par le Fonds de formation professionnelle (FFP). À ce jour, il en a réalisé près d'une centaine. Par ailleurs, le FFP reçoit des entreprises du portefeuille de Fondation une somme équivalant à 0,25 % de leur masse salariale aux fins de la formation économique de leurs travailleurs.

LE FONDS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Fonds de formation professionnelle (FFP) est une OBNL, créée en 2000, à l'initiative de Fondation. Sa mission est d'accompagner les entreprises dans l'atteinte de leurs objectifs organisationnels, en favorisant la participation des personnes salariées ainsi que des autres parties prenantes de l'entreprise et ce, dans une perspective de développement durable. Le FFP apporte ainsi sa contribution à l'atteinte des objectifs de performance sociale que Fondation s'est fixés.

D'une part, le FFP réalise un diagnostic socioéconomique pour le compte de Fondation, dans le cadre de ses projets d'investissement. Ce diagnostic vient compléter l'analyse de Fondation en apportant un éclairage sur l'environnement socioéconomique de l'entreprise. Ce diagnostic est réalisé à partir de l'information recueillie auprès de l'ensemble des parties prenantes internes de l'entreprise (employeur, syndicat et employés). D'autre part, le FFP offre des services spécifiques réservés aux entreprises du portefeuille de Fondation, notamment deux ateliers qui permettent aux personnes salariées de mieux connaître l'entreprise qui les emploie et d'y prendre part de façon plus active.

- Atelier sur la situation de l'entreprise : enjeux et priorités ;
- Atelier sur la sensibilisation à la situation économique et financière de l'entreprise.

Il faut aussi mentionner que le FFP a récemment obtenu du ministère du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations un appui financier important pour le développement de ses outils diagnostiques en développement durable. C'est une reconnaissance qu'il faut souligner parce qu'elle confirme le caractère innovateur des orientations stratégiques que le Fonds s'est données en faisant reposer sa vision du développement durable sur une démarche de gestion participative. Le FFP est une organisation membre de la GRI.

Une autre spécificité de notre politique d'investissement est l'intégration dans les conventions d'actionnaires d'une clause qui prévoit l'acceptation à l'avance du principe que les personnes salariées pourront, si elles le demandent, acquérir du capital de l'entreprise sur une base collective, notamment au moyen d'une coopérative de travailleurs actionnaire (CTA). L'investissement de Fondation dans une entreprise suppose également l'inclusion d'une clause rendant accessible aux travailleuses et aux travailleurs de l'entreprise les contributions à Fondation par retenue sur le salaire avec une contribution identique de l'employeur, plafonnée à 250 \$. Cet apport représente la seule offre complémentaire d'épargne-retraite de certaines entreprises à l'endroit de leur personnel. Rappelons qu'au Québec, plus de la moitié de la main-d'œuvre active n'a accès à aucun régime complémentaire de retraite, ce qui est bien souvent le cas dans les plus petites entreprises.

Fondation a été partie prenante à la démarche de Bâtirente, qui gère ses placements dans une section distincte, lorsque cette institution a formulé ses lignes directrices de Gestion des risques extrafinanciers (GRIEF) en 2005. Le rapport global 2005 de Bâtirente atteste de la pertinence de ces lignes directrices et fait état de discussions avec certaines entreprises ciblées en vue de changer leurs pratiques dans les domaines social et environnemental. Les lignes directrices de Bâtirente s'adressent aux titres de sociétés à grande capitalisation, détenus sous forme d'actions. Elles représentent une faible part des actifs de Fondation.

Fondation est déjà engagé dans la formulation des lignes directrices de gestion des risques extrafinanciers spécifiques aux obligations de grandes sociétés ainsi qu'aux actions de sociétés à petite capitalisation inscrites sur les marchés financiers.

En accord avec ses propres activités, Fondation a poursuivi son partenariat avec les autres outils collectifs créés à l'initiative de la CSN au sein du Réseau CSN de la finance socialement responsable (Réseau FSR-CSN). Trois bulletins Forum FSR-CSN ont été publiés et distribués dans diverses instances du réseau. À eux seuls, les trois principaux locataires du Carrefour financier

solidaire gèrent un actif de plus de 1,2 milliard de dollars. Si l'on inclut les caisses de retraite d'entreprises syndiquées CSN, nous parlons alors de dizaines de milliards de dollars d'une finance aux dimensions globales qui a le pouvoir d'influer sur les pratiques des entreprises dans les domaines social et environnemental.

Caractéristiques du portefeuille de placement de Fondation

au 31 mai 2006

	\$	%
Obligations et marché monétaire	171 971 521	72,2
Immobilier	22 092 174	9,3
Actions et titres de fiducie	44 179 233	18,5
Total du portefeuille de placement	238 242 928	100

Politique de placement (éléments sociaux pertinents)

Actifs sous gestion avec valeur sociale

Activités orientées vers le placement responsable

Dans cette section, nous traiterons des pratiques de placement socialement responsable de Fondation. Les caractéristiques du portefeuille de placement sont décrites dans le tableau ci-dessus. La part qui est de loin la plus importante est détenue en obligations (72,2 % des placements). Les actifs détenus dans l'immobilier atteignent maintenant près de 10 %. Les actifs composés d'actions et de titres de fiducie représentent 18,5 % du portefeuille de placement.

RÉSEAU FSR-CSN

L'actif des caisses de retraite compte pour plus de 40 % du marché boursier canadien et une proportion probablement équivalente du marché obligataire. Les marchés financiers mobilisent les épargnes des travailleuses et des travailleurs par le biais de divers instruments financiers. Ces épargnes et ce capital sont déterminants dans la qualité de nos conditions de vie et de travail. Ils provisionnent nos revenus de pension, peuvent financer des projets de coopérative de travail ou de logement social, ou créer de l'emploi, comme ils peuvent également les délocaliser.

Une coalition syndicale internationale a mis sur pied le « Comité conjoint CISL/FSI/TUAC pour la coopération internationale sur le capital des travailleurs », dont sont membres la CSN, Bâtirente et Fondation. Créée dans la foulée d'une lutte pour le respect de la liberté d'association, cette coalition vise à réseauter l'ensemble du mouvement syndical autour d'expériences communes dans le domaine des pratiques financières. Des initiatives nationales de réseautage ont rapidement suivi dans de nombreux pays.

Les militantes et les militants ainsi que les personnes employées de la CSN et des outils collectifs sont invités à se joindre au réseau FSR-CSN. On peut obtenir de l'information sur les activités du réseau en s'inscrivant sur le site Internet : www.fsr-csn.qc.ca.



Les paramètres du rapport

Les lignes directrices de la GRI adoptées dans ce premier rapport pour évaluer la durabilité des activités de Fondation utilisent les catégories de la version G3. On y trouve également les critères sociaux et environnementaux du supplément sectoriel de la GRI pour les institutions financières. Seuls les indicateurs nommément traités dans le rapport sont inscrits à l'index de la page suivante. Pour notre premier rapport, nous avons exclu de la liste les éléments non conformes ou non pertinents, afin de ne pas alourdir un index déjà volumineux. Les cinq indicateurs non conformes (3.17, 4.10, 4.11, SUP2 et F6) traitent des procédures d'assurance, d'audit et d'évaluation, de la satisfaction des fournisseurs ainsi que du principe de précaution. Ces indicateurs seront abordés dans les prochains rapports à mesure que seront mises en place les conditions pour leur réalisation concrète.

Le présent rapport couvre l'ensemble des activités de Fondation. Sauf avis contraire, les données sont tirées des bases de données de Fondation et couvrent la période de la dernière année financière, en date du 31 mai 2006. Les données concernant la gestion des matières résiduelles proviennent des diagnostics réalisés par une firme externe, NI Environnement. Le calcul de la production des GES est basé sur le kilométrage réel réclamé par les membres du personnel qui utilisent leur voiture dans le cadre de leur travail en fonction de la moyenne de consommation de leur voiture sur la route, ainsi que sur une estimation du kilométrage utilisé par les responsables Fondation ou les personnes qui participent à l'assemblée générale annuelle. L'outil employé pour la conversion des mesures est le tableur de calcul du Programme ÉcoGES^{te}, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

En ce qui concerne les processus de définition et de consultation des parties prenantes par Fondation, les lectrices et les lecteurs trouveront dans le chapitre sur les « Engagements envers les parties prenantes » les éléments pertinents de notre démarche dans ce domaine.

La production du rapport de développement durable de Fondation est assurée par un comité de pilotage composé du président-directeur général, Léopold Beaulieu, de la directrice des affaires juridiques, Jasmine Hinse ainsi que des responsables de la commercialisation, Claude Normandin, et de la recherche, Gilles L. Bourque. Nous tenons en outre à remercier toutes les personnes qui, par leurs commentaires, ont contribué à faire de ce premier rapport de développement durable un document de référence pour Fondation, en particulier Francine Craig, du Fonds de formation professionnelle, et Laetitia Tankwe, de Bâtirente.

Index GRI

Élément ou indicateur	Conformité	Référence	Pages
	● partielle ● complète		
Stratégie et analyse			
Déclarations du C.A. et de la direction	●	1.1	3, 11
Description des risques et opportunités	●	1.2	11
Profil de l'entreprise			
Nom de l'organisation	●	2.1	12
Principaux produits et services	●	2.2	12
Structure opérationnelle	●	2.3	20, 21
Pays d'implantation	●	2.4	12
Nature et personnalité juridique	●	2.5	12
Marchés desservis	●	2.6	12, 13, 15, 16
Taille de l'organisation	●	2.7	12
Les paramètres du rapport			
Personne(s) à contacter	●	3.1	49
Période considérée	●	3.2	49
Projets de rapports futurs	●	3.5	4, 49
Identification des documents GRI utilisés	●	3.6	49
Définition du contenu du rapport	●	3.7	49
Limitation de la portée du rapport	●	3.8	49
Techniques d'évaluation	●	3.9	49
Approches d'implication des parties	●	3.10	25
Informations générées par les parties	●	3.11	26, 30
Limites du rapport	●	3.12	49
Index	●	3.16	50, 51

Élément ou indicateur	Conformité	Référence	Pages
	● partielle ● complète		
Gouvernance et engagements			
Structure de gouvernance	●	4.1	17, 19
Indépendance de la présidente	●	4.2	17
Indépendance des membres du C.A.	●	4.3	17
Mécanismes de recommandations	●	4.4	26, 29, 43, 44
Liens rémunération/performances	●	4.5	21
Qualifications des dirigeants	●	4.6	17
Conflits d'intérêts	●	4.7	23
Mission, valeurs, codes	●	4.8	3, 20, 22, 23, 96
Contrôle des risques	●	4.9	17, 20, 64, 66
Chartes et principes volontaires	●	4.12	5, 20, 24, 36, 39, 40
Appartenances associatives	●	4.13	23, 24
Liste des parties prenantes	●	4.14	25
Sélection des parties	●	4.15	25
Implication des parties	●	4.16	26, 30
Attentes des parties	●	4.17	26, 30
Performances économiques			
Valeur générée et distribuée	●	EC1	32
Impacts des changements climatiques	●	EC2	32
Couverture d'assurance-retraite	●	EC3	32
Aide gouvernementale	●	EC4	32
Salaires de base/salaire minimum	●	EC5	32
Fournisseurs locaux	●	EC6	32
Main-d'œuvre locale	●	EC7	33, 34
Investissements dans la communauté	●	EC8	33
Impacts indirects	●	EC9	34

Élément ou indicateur	Conformité	Référence	Pages
	● partielle ● complète		
Performances environnementales			
Matières premières	●	EN1	37, 38
Recyclage	●	EN2	37, 38
Consommation directe d'énergie	●	EN3	39
Énergies renouvelables	●	EN5	39
Efficacité énergétique	●	EN6	36, 39
Captation d'eau	●	EN9	39
Sources hydriques et habitats touchés	●	EN10	39
Eau recyclée et réutilisée	●	EN11	39
Gaz à effet de serre	●	EN17	39
Appauvrissement de la couche d'ozone	●	EN18	38
Émission de NOx, de SOx	●	EN19	38
Quantité de déchets	●	EN20	38
Écoulement d'eau	●	EN21	38
Émissions indirectes de GES	●	EN23	39
Non-respect des réglementations	●	EN28	38
Dépenses environnementales	●	EN30	38
Performances sociales			
Main-d'œuvre	●	LA1	42
Profil	●	LA2	29, 42
Prestations minimales	●	LA3	42
% d'employés syndiqués	●	LA4	42
Changements technologiques	●	LA5	42
Questions de santé et sécurité	●	LA6-LA10	42
Formation des employés	●	LA11	43
Programme de gestion des compétences	●	LA12	30
Évaluation des employés	●	LA13	30
Répartition des genres	●	LA14	42
Rémunération par genre et par catégorie	●	LA15	42
Droits humains – investissements	●	HR1	43
Droits humains – fournisseurs	●	HR2	43
Incidents liés à la discrimination	●	HR4	43
Incidents – liberté d'association	●	HR5	43
Droits humains – plaintes	●	HR8	44
Corruption	●	SO2-SO3	44
Lobbying	●	SO4	44
Contributions aux partis politiques	●	SO5	44

Élément ou indicateur	Conformité	Référence	Pages
	● partielle ● complète		
Performances sociales – suite			
Pratiques non concurrentielles	●	SO6	44
Information sur les produits et services	●	PR3-PR4	44
Satisfaction des consommateurs	●	PR5	44
Respect des législations – marketing	●	PR6-PR7	44
Vie privée des consommateurs	●	PR8-PR9	44
Supplément sectoriel pour les institutions financières			
Politiques environnementales	●	F1	36
Gestion des risques environnementaux	●	F2, F3, F5	36
Clients – conformité environnementale	●	F4, F7	36
Partenaires – engagements environnementaux	●	F8	36
Placement – tamisage environnemental	●	F9	37
Placement responsable – activisme	●	F10, F11, AM3	47, 48
Politique de responsabilité sociale	●	CSR1	45, 49
Audits sociaux	●	CSR3	46
Conformité à la réglementation	●	CSR5	44
Politique de responsabilité sociale interne	●	INT1	20, 21, 42, 43
Satisfaction des employés	●	INT3	29
Rémunération des cadres	●	INT4	Site Internet
Bonus appuyant le succès durable	●	INT5	21
Sélection des principaux fournisseurs	●	SUP1	33
Politique d'investissement	●	IB1	45, 46
Profil de la clientèle	●	IB2	13, 15, 16
Transactions avec valeurs sociales	●	IB3	45, 46
Politique de placement responsable	●	AM1	47
Actifs sous gestion avec valeur sociale	●	AM2	47

Fondation a dix ans : quelques repères

Adoption par l'Assemblée nationale de la Loi constituant Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi.

Fort de l'appui de la CSN, Fondation débute ses opérations et mène sa première campagne de souscription.

Réalisation des premiers investissements directs en entreprise.



Constitution d'un portefeuille boursier de titres d'entreprises québécoises à petite capitalisation (EQPC).

1995

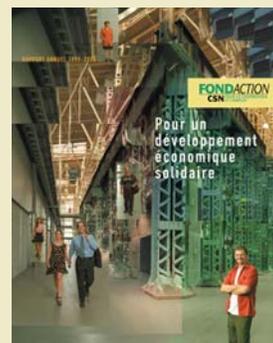
1996

1998

1997

1999

Fondation développe et consolide sa structure de responsables Fondation, à l'échelle locale et régionale.

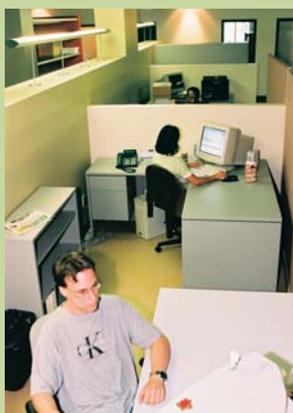


Fondation devient partenaire de la Société de développement Angus.

**Investissement
dans le Fonds d'emprunt
économique communautaire.**

●
**Création
du Fonds de formation
professionnelle.**

●
**Début des investissements
en technologies avancées
et dans des fonds
spécialisés.**



●
**Entente de collaboration
avec l'Alliance de recherche
universités-communautés
en économie sociale
(ARUC-ÉS) visant à favoriser
le développement d'activités
de recherche, de formation
et de diffusion.**

●
**Participation à des projets
de coopération,
en partenariat avec les autres
outils collectifs,
dans le cadre d'une entente
conclue entre la CSN
et la Central Unica dos
Trabalhadores do Brasil (CUT)
lors du Forum social mondial,
à Porto Alegre.**

●
**Adhésion à l'Association
pour l'investissement
responsable (AIR).**

**Filaction devient
partenaire du gouvernement
du Québec dans
la mise sur pied
des fonds pour femmes
entrepreneures dans
les régions ressources.**



2000

**Création de Filaction,
le Fonds pour
l'investissement local
et l'approvisionnement
des fonds
communautaires.**



2001



**Collaboration avec la CSN
et les outils collectifs
créés à son initiative
en vue d'un positionnement
commun sur la finance
socialement responsable.**

2002

**Mise en place
de mécanismes
de diversification du portefeuille
d'épargne-retraite
des membres des coopératives,
en partenariat avec la CDR
de Montréal-Laval
et Investissement Québec.**

Collaboration à la création de Question retraite, un regroupement public-privé dédié à la promotion de la sécurité financière à la retraite.

Mise en marché de Tandem, un produit de retraite issu d'une collaboration entre Fondation et Bâtirente.

Le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) s'associe à Fondation dans l'approvisionnement du Fonds de financement coopératif dont la gestion est confiée à Filaction.



Participation à la création du Fonds d'investissement en développement durable (FIDD).



2003

Fondation accroit sa présence dans les créneaux d'excellence du multimédia et des sciences de la vie.



Collaboration avec les Caisses d'économie Desjardins pour offrir à leurs membres Alliaction.

Inauguration du nouvel édifice. Le Carrefour financier solidaire obtient une reconnaissance de l'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada pour sa conception éconergétique.



Les institutions regroupées au Carrefour financier solidaire mettent en place un comité 3RV et se donnent un plan de gestion des matières résiduelles.

Participation à l'élaboration de la politique de gestion des risques extrafinanciers de Bâtirente.

Participation à Terra futura, une rencontre internationale des meilleures pratiques de durabilité.

2004

Participation aux rencontres du Mont-Blanc sur le rôle de l'économie sociale face aux enjeux de la globalisation.

Collaboration à la mise sur pied de Développement solidaire international.

Le portefeuille de Fondation compte un nombre croissant d'entreprises à caractère environnemental.



**Collaboration
avec la Caisse d'économie
Le Chaînon pour offrir un prêt
REER simplifié pour souscrire
à Fondation.**

**Adoption d'une politique
environnementale
axée sur deux enjeux majeurs :
la gestion des matières
résiduelles et les changements
climatiques.**

**Le Carrefour financier solidaire
obtient l'attestation
ICI ON RECYCLE,
décernée par Recyc-Québec.**



**Filaction appuie la création
de nouveaux instruments
financiers visant
à soutenir les coopératives
de développement régional (CDR)
dans le démarrage
de coopératives en région
ainsi que les groupes
de ressources techniques (GRT)
dans le démarrage
de coopératives d'habitation.**

**Publication d'un bulletin
trimestriel sur la finance sociale-
ment responsable,
en association avec la CSN
et les outils collectifs.**

**Fondation accroît
sa participation
au Fonds d'investissement
en développement durable
(FIDD) afin de soutenir
des projets de réduction
des gaz à effet de serre.**



2005

**Le Fonds de formation
professionnelle élargit
son offre de service en proposant
aux entreprises de les accompagner
dans la mise en place de processus
de gestion participative et
de les appuyer dans la production
de leur premier rapport
de développement durable.**



2006

**Filaction crée un nouveau fonds,
en partenariat avec la Caisse
d'économie solidaire Desjardins,
visant à soutenir
le développement du commerce
équitable au Québec**

**Fondation s'associe à la création
de la Fiducie du Chantier
de l'économie sociale.**

**Production du premier rapport
de développement durable.**

Investissements hors Québec

Sans être elles-mêmes québécoises, des entreprises peuvent avoir, à l'extérieur du Québec, des activités qui ont ou auront un impact sur l'augmentation ou le maintien du niveau d'emploi ou d'activité économique au Québec et rejoindre ainsi la mission de Fondation. C'est pourquoi la Loi constituant Fondation prévoit que les investissements réalisés par Fondation dans de telles entreprises sont admissibles, au sens de la norme du 60 %, dans la mesure prévue par une politique approuvée par le ministre des Finances.

Tel qu'annoncé par le Discours sur le budget 2005-2006 du gouvernement du Québec, la Loi constituant Fondation a été modifiée au cours de l'exercice afin de permettre que deux nouveaux types d'investissements hors Québec soient prévus en vertu de cette politique, soit les investissements dans des fonds privés hors Québec, jusqu'au montant réinvesti par ces fonds dans des entreprises québécoises admissibles, ainsi que les investissements dans des entreprises hors Québec jusqu'à concurrence du montant réinvesti par ces entreprises dans une filiale québécoise ou un projet d'investissement important qu'elles réalisent au Québec. Certaines précisions concernant le calcul des retombées pour les fonds privés hors Québec furent également apportées par le Discours sur le budget 2006-2007.

Fondation a adopté une nouvelle Politique d'investissement hors Québec qui remplace celle qui était en vigueur depuis mai 2000 afin d'intégrer ces modifications. Cette nouvelle politique a été approuvée par le ministre des Finances en mai 2006, pour une période maximale de cinq ans. À la suite de ces changements, les investissements pouvant être inclus à la norme du 60 % en vertu de cette politique sont dorénavant limités à 10 % de l'actif net du Fonds à la fin de l'exercice précédent.

Depuis l'adoption de sa première Politique d'investissement hors Québec, en 2000, Fondation a approuvé deux investissements en vertu de celle-ci. Il s'agit dans les deux cas de fonds hors Québec dont les gestionnaires se sont engagés à investir dans des entreprises québécoises un montant au moins équivalent à celui investi par Fondation dans leur fonds. Bien qu'il ait investi dans des entreprises canadiennes ayant un nombre important d'employés au Québec, l'un de ces fonds n'a investi dans aucune entreprise québécoise, au sens prévu à la Loi constituant Fondation, et n'est donc plus considéré admissible à la norme du 60 % en vertu de la Politique d'investissement hors Québec.

Ainsi, au 31 mai 2006, un seul investissement était en vigueur en vertu de cette politique, soit une souscription de 1,5 million de dollars, dont 381 000 \$ étaient déboursés, dans le Fonds Vimac Milestone Medica Nord s.e.c.. Au 31 mars 2006, ce fonds, bien qu'il n'ait pas complété la constitution de son portefeuille, avait déjà investi un peu plus de 3 millions de dollars dans des entreprises québécoises, offrant ainsi des retombées largement supérieures à l'investissement de Fondation.

Revue financière

Fondaction a clôturé son exercice terminé le 31 mai 2006 avec un rendement négatif de 2,6%. La valeur de l'action est ainsi passée de 10,74 \$ au 31 mai 2005 à 10,46 \$ au 31 mai 2006. Les souscriptions recueillies ont totalisé 76,6 millions de dollars et l'actif net s'est accru de 11,5% pour atteindre 442 millions. Au 31 mai 2006, le nombre d'actionnaires de Fondaction était de 64 140, en hausse de 5,9% par rapport à l'année précédente. Enfin, les investissements à impact économique québécois réalisés et engagés totalisaient 271,7 millions à la juste valeur, ce qui représentait 34,8% de plus qu'au 31 mai 2005.

Les pages qui suivent présentent une analyse des états financiers de Fondaction pour l'exercice terminé le 31 mai 2006 ainsi que des informations contextuelles afin de permettre au lecteur de bien comprendre et évaluer l'évolution du Fonds.

Certaines informations prospectives figurent dans cette revue financière ou ailleurs dans le rapport annuel de Fondaction. Elles sont généralement identifiables par l'utilisation de termes tels que « devrait » ou « pourra », les verbes « prévoir » ou « anticiper » ainsi que l'usage du conditionnel ou du futur. La réalisation de ces énoncés comporte une part d'incertitude, étant intrinsèquement soumise à des événements ou évolutions de situations pouvant survenir indépendamment de la volonté de Fondaction. Nous croyons également utile de rappeler qu'un investissement dans Fondaction est effectué en vue de la retraite et qu'il sera donc généralement détenu sur une période suffisamment longue pour traverser divers cycles économiques.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Au cours de l'exercice, les banques centrales ont resserré leurs politiques monétaires afin de contrer les pressions inflationnistes liées à la vigueur de la croissance économique mondiale, notamment en Inde et en Chine, ainsi qu'à la hausse vertigineuse des prix des matières premières. La Réserve fédérale américaine est demeurée à l'avant-garde de ce mouvement en poursuivant sa succession de hausses de taux amorcée en juin 2004, les ménages américains continuant de soutenir l'expansion de leur économie.

L'économie canadienne a également donné de nombreux signaux positifs : solide croissance du produit intérieur brut, hausse des exportations, profits records des entreprises et taux de chômage à son niveau le plus bas depuis 30 ans. Ces statistiques masquent toutefois d'importantes disparités selon les secteurs d'activité et par conséquent les régions. En effet, la hausse des cours mondiaux de l'énergie et des matières premières a permis aux entreprises de ces secteurs de connaître des profits records, y a stimulé la création d'emplois et a largement contribué à la croissance des exportations canadiennes. Les secteurs peu exposés à la concurrence étrangère, comme la construction ou le commerce de gros et de détail, ont également maintenu une rentabilité élevée et contribué à la création d'emplois. Par contre, de nombreuses entreprises du secteur manufacturier voyaient leur rentabilité menacée par l'augmentation et la force du dollar canadien, la hausse des coûts de l'énergie et la concurrence intense que leur livrent les entreprises des pays émergents, notamment la Chine. Nombre de ces sociétés ont procédé à une restructuration de leurs opérations, entraînant un recul de l'emploi dans ce secteur et la nécessité d'accroître les investissements. Le Québec, où le secteur manufacturier est prépondérant, a ainsi connu une croissance moins forte que l'ensemble du Canada.

Durant l'exercice, l'inflation s'est maintenue près de la cible de 2% de la Banque du Canada, et parfois légèrement au-dessus de cette cible, à la suite des fluctuations des prix de l'énergie. En septembre 2005, la Banque centrale a amorcé une série de hausses du taux de financement à un jour qui ont porté le taux directeur de 2,25% à 4,25% en quelques mois.

La Bourse canadienne a connu une excellente année, portée par les profits records des entreprises et compte tenu de sa forte pondération dans les secteurs de l'énergie et des matières premières. De tels taux de rendement pourront difficilement être maintenus, les actions se transigeant à des multiples élevés.

Le faible niveau des taux d'intérêt, combiné à leur hausse au cours de la période, a entraîné des rendements très faibles du côté des obligations, l'indice Scotia Univers étant même négatif au cours de la seconde moitié de l'exercice financier 2005-2006. Les obligations étant peu attrayantes et les actions canadiennes se transigeant à des multiples élevés, les fonds de pension, compagnies d'assurances et autres investisseurs se sont tournés vers des catégories d'actifs offrant un potentiel de rendement plus élevé, augmentant les liquidités disponibles dans des marchés généralement moins liquides. Cette tendance a été favorable au marché des actions d'entreprises à petite capitalisation qui ont obtenu des rendements plus élevés que les grandes capitalisations.

Perspectives

Le resserrement monétaire prôné par les banques centrales de nombreux pays devrait entraîner une diminution du taux de croissance et, par conséquent, des pressions sur les prix de l'énergie et des matières premières. Toutefois, il est possible que les tensions géopolitiques maintiennent le prix du pétrole à des niveaux très élevés. Dans de telles circonstances, le scénario économique de cette année pourrait se reproduire l'an prochain, exacerbant les divergences entre la folle croissance dans l'Ouest et la restructuration industrielle requise en Ontario et au Québec, surtout dans l'éventualité où le dollar canadien continuerait à s'apprécier par rapport au dollar américain. L'économie canadienne demeure également largement tributaire de la tenue de l'économie américaine. Si les ménages américains diminuaient leur taux de consommation plus rapidement que prévu, les exportations canadiennes seraient affectées de façon importante.

Dans ce contexte, nous retenons le scénario d'un ralentissement de la croissance économique. Les entreprises peu liées à l'exportation et peu exposées à la concurrence étrangère verront la croissance de leur rentabilité ralentir, tandis que celles qui sont plus intégrées à l'économie mondiale continueront à devoir s'ajuster pour demeurer compétitives.

Bien que la Banque du Canada semble vouloir marquer une pause dans le relèvement des taux d'intérêt, nous n'anticipons pas de détente monétaire au cours de l'exercice 2006-2007. Par ailleurs, les rendements pouvant être obtenus sur les marchés financiers devraient être à la baisse, d'autant plus qu'après des hausses importantes plusieurs actifs financiers paraissent maintenant chers.

Marché du capital de risque

L'industrie québécoise du capital de risque montre des signes de reprise après plusieurs années de difficultés, causées d'abord par l'éclatement de la bulle technologique puis par le retrait de l'État québécois. Le démarrage de nouveaux fonds spécialisés et une augmentation de l'activité des investisseurs étrangers ont contribué à l'augmentation des investissements en capital de risque au Québec en 2005. Le marché demeure toutefois fragile, comme en témoigne la baisse d'activité constatée au deuxième trimestre de 2006. Les secteurs des technologies de l'information et des sciences de la vie demeurent ceux qui attirent la majorité des capitaux.

CONVENTIONS COMPTABLES

Consolidation

Les états financiers aux 31 mai 2005 et 2006 sont présentés sur une base consolidée avec ceux du Fonds de financement coopératif, une société en commandite créée à l'initiative de Fondation afin de financer les entreprises québécoises de l'économie sociale et dans laquelle le Réseau d'investissement social du Québec et Filaction sont partenaires.

Juste valeur des placements

Ayant adopté différentes modifications comptables mises de l'avant par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), Fondation, depuis le 1^{er} juin 2004, comptabilise ses placements selon la méthode de la juste valeur plutôt qu'en fonction des normes qui existaient jusqu'alors. La Note 3 précise les changements apportés et détaille leur impact sur les résultats de l'exercice terminé le 31 mai 2005, soit un revenu de 1,8 million. Ces nouvelles conventions comptables ont pour effet d'accroître la volatilité des résultats du Fonds. Ainsi, les actions cotées en Bourse sont comptabilisées à leur valeur au dernier jour de l'exercice plutôt qu'en fonction d'une moyenne pondérée des cinquante derniers jours qui se voulait plus représentative des tendances dans un contexte où le Fonds est évalué deux fois par année seulement. La valeur des obligations et, dans une moindre mesure, des prêts et avances fluctue en fonction des variations des taux d'intérêt et des attentes des marchés, et ce, même si Fondation est en mesure de les conserver jusqu'à leur échéance.

Évaluation des investissements

Contrairement aux titres cotés en Bourse ou aux obligations, les investissements réalisés dans des sociétés fermées ne font pas l'objet d'une évaluation quotidienne, résultant d'un marché constitué de nombreux acheteurs et vendeurs. Leur évaluation périodique aux fins de préparer les états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus, requiert donc un travail d'appréciation qui nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses. En fonction notamment des circonstances entourant la vente et des motivations de l'acheteur, la valeur réelle obtenue pour un investissement pourra être différente. Afin de s'assurer que la valeur comptabilisée aux états financiers soit aussi juste que possible à cette date, Fondation a mis en place une politique et des procédures pour encadrer l'évaluation des investissements.

Les employés responsables du suivi des entreprises préparent un dossier d'évaluation et le soumettent à une équipe distincte, spécialisée en évaluation d'entreprise, qui valide les informations et s'assure de la conformité avec la Politique d'évaluation ainsi que de la cohérence et la raisonnable de la valeur retenue. Des experts externes en évaluation peuvent être consultés ou mandatés pour procéder à l'évaluation, au besoin. Le dossier est ensuite transmis au comité d'évaluation, composé d'un membre du conseil d'administration et de deux membres externes.

Ce comité a pour mandat de donner son avis à la direction et au conseil d'administration sur toutes les questions concernant l'évaluation. Il fait rapport par écrit directement au comité de vérification du résultat et de l'étendue de ses travaux avant l'adoption des états financiers vérifiés.

Chacune des entreprises fait ainsi l'objet d'une évaluation une fois par année, alors qu'au semestre suivant, un processus de validation permet de vérifier si un changement important est survenu depuis l'évaluation. Si un tel changement est survenu, une nouvelle évaluation sera préparée, la valeur précédente étant maintenue dans le cas contraire. La Note 2 des états financiers fait état des principales méthodes et estimations auxquelles le Fonds a recours pour établir la juste valeur de ses investissements à impact économique québécois, de même que celle de ses placements.

NORME DU 60 %

La Loi constituant Fondation prévoit qu'à chaque exercice financier, la portion non garantie des investissements réalisés par le Fonds dans des entreprises admissibles devra représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen du Fonds pour l'année précédente. Au cours de l'exercice, la Loi a été modifiée pour intégrer des modifications annoncées précédemment, notamment dans le Discours sur le budget 2005-2006. De plus, des ajustements et précisions supplémentaires ont été annoncés dans le budget 2006-2007 pour ce qui concerne les fonds locaux de capital de risque et les investissements dans des fonds hors Québec. L'ensemble de ces modifications ont eu pour effet d'élargir l'univers des investissements admissibles et, dans certains cas, de permettre d'inclure au calcul de la norme du 60 % davantage de sommes engagées mais non déboursées.

C'est ainsi que la taille maximale des entreprises québécoises admissibles a été augmentée pour viser des entreprises dont l'actif est inférieur à 100 millions de dollars ou l'avoire net est inférieur à 50 millions. L'exigence précédemment imposée à Fondation était qu'au moins les deux tiers des investissements soient effectués dans des entreprises dont l'actif était inférieur à 50 millions de dollars ou l'avoire net était d'au plus 20 millions.

Une nouvelle catégorie d'investissements a été créée pour les fonds locaux de capital de risque. Les investissements dans ces fonds, dont la mission principale est d'investir dans des entreprises québécoises, sont encouragés par le fait que chaque dollar qui y est investi par Fondation se traduit, pour l'application de la norme du 60 %, par un investissement équivalant à 1,5 fois le montant investi jusqu'à concurrence de 5 % de l'actif net du Fonds à la fin de l'exercice précédent. De plus, les sommes engagées mais non déboursées envers ces fonds, comme celles engagées envers le fonds FIER-Partenaires, s.e.c., ne sont pas assujetties à la limite de 12 % qui est généralement applicable aux investissements non déboursés.

La Loi permet également qu'un investissement qualifié de « majeur » puisse être admis au calcul de la norme du 60 % et ce, jusqu'à concurrence de 5 % de l'actif net à la fin de l'exercice précédent. Un investissement « majeur » est un investissement d'au moins 25 millions de dollars réalisé dans une entreprise qui n'aurait pas été autrement admissible et dont la valeur stratégique est reconnue par le ministre des Finances.

Au cours de l'exercice, Fondation a adopté une Politique relative aux investissements stratégiques qui a été approuvée par le ministre des Finances. Cette politique encadre les investissements admissibles pouvant être réalisés dans cette nouvelle catégorie qui permet des investissements dans des entreprises importantes au Québec, dont la taille peut atteindre 500 millions d'actif ou 200 millions d'actif net, afin de financer des activités d'expansion, des transferts de propriété d'entreprises ou des projets d'amélioration de la productivité.

Enfin, Fondation a également révisé sa Politique d'investissement hors Québec pour tenir compte des nouveaux types d'investissements permis, tel qu'il est plus amplement détaillé à la page 56 de ce rapport.

Au bilan consolidé, la valeur des investissements de ces diverses catégories est regroupée à l'intérieur du poste « Investissements à impact économique québécois ». Un « Relevé consolidé du coût des investissements à impact économique québécois », qui fournit de l'information quant aux investissements consentis à chacune de ces entreprises, est également présenté dans ce rapport annuel. Enfin, des renseignements plus spécifiques concernant les investissements hors Québec et les règles entourant leur admissibilité sont présentés à la page 56.

Au 31 mai 2005, les investissements admissibles en vertu de la norme du 60 % représentaient, en moyenne, 59,64 % de l'actif net moyen de l'exercice précédent. Conformément aux dispositions prévues dans sa loi constitutive, Fondation a donc dû limiter au cours de l'exercice les souscriptions recueillies autrement que par retenue sur le salaire (RSS), en vertu d'une convention de souscription intervenue avec un employeur en faveur de ses employés ou par prélèvement sur compte dans une caisse d'économie où existe un protocole de retenue à la source entre l'employeur et la caisse d'économie.

Principalement grâce à une forte augmentation des investissements déboursés, Fondation a pu redresser la situation au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2006 et respectait la norme du 60 % à cette date. En effet, les investissements admissibles dépassaient en moyenne les 213,5 millions de dollars requis. Au cours du prochain exercice, les investissements admissibles devront s'élever, en moyenne, à 245,8 millions de dollars en vertu de cette norme. Compte tenu des sommes engagées au 31 mai 2006 et du rythme des investissements envisagés, le Fonds prévoit respecter aussi cette moyenne au 31 mai 2007.

SOUSCRIPTION

Au cours de l'exercice, Fondation a recueilli 76,6 millions de dollars comparativement à 81,6 millions l'année précédente. Cette baisse s'explique par le fait que le Fonds a respecté la limite à laquelle il était assujéti en vertu des dispositions de la loi en cas de non-respect de la norme de 60 %. Les contributions par RSS, par prélèvement sur compte dans une caisse d'économie où existe un protocole de retenue à la source entre l'employeur et la caisse d'économie, ainsi qu'en vertu d'une convention de souscription intervenue avec un employeur en faveur de ses employés, n'étaient pas touchées par cette mesure qui restreignait le total des sommes souscrites sous d'autres formes à 16,2 millions. Malgré cette limite, le nombre d'actionnaires a crû de 5,9 % pour se situer à un peu plus de 64 000 au 31 mai 2006.

Au cours du prochain exercice, les souscriptions ne seront assujetties à aucune limite ni plafond et devraient donc recommencer à croître. Fondation poursuit ses efforts pour améliorer la qualité du service aux actionnaires ainsi que pour développer le réseau militant des responsables Fondation (RF) et accroître leur capacité d'intervention. Ces mesures visent à accélérer l'accroissement de l'épargne, tant en nombre d'adhérents qu'en montants souscrits, principalement les souscriptions par retenue sur le salaire (RSS).

FLUX DE TRÉSORERIE

Une fois les rachats et achats de gré à gré déduits des nouvelles souscriptions, c'est un montant net de 56,7 millions de dollars que Fondation a recueilli auprès des actionnaires. Les fonds générés par les activités d'exploitation du Fonds ont quant à eux amené 2,3 millions de liquidités, en hausse par rapport à l'exercice précédent. Les 58,9 millions ainsi disponibles ont presque exclusivement été affectés à la réalisation d'investissements à impact économique québécois, pour un montant net de 58,7 millions, en hausse de 80,8 % par rapport à l'an dernier. En effet, au cours de l'exercice, Fondation a corrigé la composition de son actif dont la proportion en placement était devenue plus élevée que souhaité afin d'accroître les investissements à impact économique québécois qui sont au cœur de sa mission.

INVESTISSEMENTS

Les investissements à impact économique québécois réalisés au 31 mai 2006 s'élevaient, à leur juste valeur, à 194,1 millions en incluant les garanties et cautionnements en vigueur, en hausse de 35,8 % par rapport à l'année précédente. Lorsqu'on ajoute également les investissements auxquels Fondation s'était engagé en date du 31 mai 2006, c'est près de 271,7 millions que Fondation avait investi ou engagé dans le cadre de sa mission de création et de maintien d'emplois au Québec. Ces investissements se subdivisent en trois groupes : les participations directes en entreprise, les souscriptions à des fonds partenaires ou spécialisés et un portefeuille de titres d'entreprises québécoises à petite capitalisation cotées en Bourse. Globalement, les investissements à impact économique québécois ont généré des revenus légèrement négatifs de 627 000 \$, un redressement considérable lorsqu'on le compare aux revenus négatifs de 12,9 millions obtenus en 2005.

La hausse des pertes réalisées dans le cadre de la cession d'investissements a été presque entièrement compensée par la variation positive des plus ou moins-values non réalisées provenant du renversement des provisions déjà prises sur ces investissements, mais également de l'augmentation de valeur des investissements conservés dans le portefeuille. De plus, les revenus courants, intérêts, dividendes et honoraires, plus susceptibles de se répéter d'une année à l'autre, ont également connu une augmentation.

Participations directes dans les entreprises

Par ses prises de participation, Fondation met à la disposition des entreprises un capital patient, axé sur le développement et la création de valeur réelle sur un horizon de cinq à huit ans. Au 31 mai 2006, ce sont 87 entreprises qui bénéficiaient de ce type d'investissement, pour une valeur de 81,9 millions de dollars, soit 42,2 % des investissements réalisés. Ce montant représente une augmentation de 12,2 % par rapport à la juste valeur des participations directes en entreprise déboursées au 31 mai 2005 et ce, malgré une légère diminution du nombre d'entreprises en portefeuille. L'investissement moyen par entreprise s'est en effet accru de 19 % par rapport au 31 mai 2005, pour se situer légèrement en-dessous de un million.

Malgré la conjoncture économique difficile dans laquelle oeuvrent les entreprises manufacturières et ses effets à court terme sur leur valorisation, ce secteur demeure celui qui reçoit la plus grande part des investissements directs en entreprise. L'amélioration de la rentabilité de ces entreprises et le maintien d'emplois durables dans ce secteur nécessitent en effet des investissements importants afin d'améliorer la productivité et développer de nouveaux marchés.

Les investissements directs ont également été augmentés dans le secteur des services, moins exposé à la concurrence étrangère et ainsi susceptible d'être moins volatile, de même que dans le secteur des technologies avancées. Ce dernier secteur représente une part importante des besoins en capital de risque, le développement de nouveaux produits et leur introduction sur les marchés nécessitant des sommes importantes. Plus risqué, il est également susceptible de créer des plus-values importantes et de nouveaux emplois de qualité.

Au cours de l'exercice, des résultats positifs ont découlé des stratégies mises en place pour optimiser la valeur des investissements du portefeuille bien que, dans certains cas, elles aient amené à conclure à la nécessité de désinvestir pour mieux concentrer les efforts sur les dossiers les plus prometteurs. L'encadrement du personnel de l'investissement a été renforcé et le processus de vérification diligente préinvestissement a été revu et systématisé pour améliorer la qualité des nouveaux investissements. Enfin, un spécialiste en redressement d'entreprise a été ajouté à l'équipe afin d'appuyer le travail réalisé auprès des entreprises en difficulté. L'ensemble des actions posées ont permis de redresser la rentabilité des investissements directs, celle-ci étant même positive au deuxième semestre.

Fondation entend continuer à mettre tout en œuvre pour améliorer la qualité des nouveaux investissements et appuyer les entreprises du portefeuille dans leurs efforts de création de valeur afin d'optimiser le rendement du portefeuille. La répartition sectorielle est susceptible de varier d'une année à l'autre en fonction des occasions d'investissement et des fluctuations de la juste valeur. Toutefois, Fondation cherche à maintenir une concentration de ses investissements directs dans les secteurs traditionnels, principalement le secteur manufacturier et celui des services. En ce qui concerne les instruments financiers utilisés, Fondation favorise une répartition équilibrée entre les titres de dette, qui procurent un revenu courant régulier et les titres de capital, qui offrent un rendement plus élevé mais un niveau de volatilité accru. À cet effet, au cours des 12 à 24 prochains mois, nous souhaitons surpondérer la composante dette pour diminuer le risque global du portefeuille et assurer une base de revenus plus élevée afin d'être en mesure de contrer les effets sur le rendement d'un portefeuille en capital relativement jeune. Enfin, Fondation continuera à hausser graduellement le montant moyen d'investissement par entreprise en augmentant la taille des nouveaux investissements et en réinvestissant dans les entreprises les plus prometteuses pour les accompagner dans leur développement. Cette augmentation vise à diminuer les coûts d'accompagnement afin d'améliorer la rentabilité du portefeuille.

Entreprises québécoises à petite capitalisation (EQPC)

Fondation s'est doté d'un portefeuille de titres d'entreprises québécoises à petite capitalisation cotées en Bourse qui représentait 20,8 % des investissements réalisés à la juste valeur. Par ce portefeuille, Fondation contribue à la liquidité des titres de ces entreprises tout en diversifiant son actif par une exposition au marché boursier des petites capitalisations.

Au cours de l'exercice, le marché des actions de petite capitalisation a réalisé une performance exceptionnelle, dépassant même le rendement des actions de plus grande taille. Le portefeuille EQPC de Fondation a obtenu un rendement positif et important, bien que moins élevé que celui des indices de petite capitalisation. En effet, en plus d'être uniquement composé de titres québécois et donc moins exposé à l'énergie par sa nature même, le portefeuille de Fondation est sous-pondéré dans le secteur des ressources, qui a connu des rendements exceptionnels cette année mais qui est particulièrement volatil. Cette répartition sectorielle et la qualité du bilan des entreprises qui composent ce portefeuille constituent des éléments défensifs qui devraient permettre au portefeuille de Fondation de mieux résister dans un contexte de baisse du rendement des titres de petite capitalisation, comme celui que nous anticipons.

Fonds partenaires ou spécialisés

Afin de rendre possible une offre adaptée de produits financiers pour différents secteurs ou clientèles, de diversifier l'actif et de partager une expertise et des réseaux, Fondation souscrit à différents fonds partenaires ou spécialisés. Soulignons qu'à la Note 4 des états financiers, les sommes investies dans des fonds partenaires ou spécialisés ne sont pas toutes regroupées sous l'en-tête « Fonds d'investissement ». En effet, les fonds dont les activités sont concentrées dans un secteur sont présentés à l'intérieur du secteur approprié, la colonne « Fonds d'investissement » regroupant uniquement les fonds diversifiés, ce qui permet de mieux refléter la répartition sectorielle des investissements.

Au 31 mai 2006, Fondation avait investi dans 23 fonds, les sommes déboursées représentant à cette date 37,0 % des investissements à impact économique québécois réalisés à la juste valeur. Il s'agit là d'une augmentation importante par rapport à l'an dernier (26,5 %) attribuable à différents facteurs. D'abord, les occasions d'investissement ont été plus nombreuses au cours du dernier exercice, alors que de nouveaux fonds d'investissement en capital de risque étaient lancés au Québec après plusieurs années de pause. De plus, les fonds envers lesquels Fondation était déjà engagé ont poursuivi leurs activités, augmentant leurs investissements et par conséquent le montant cumulatif déboursé par Fondation. Enfin, Fondation a réalisé des investissements importants dans des sociétés du secteur de l'immobilier afin de diversifier son actif en ajoutant des produits qui procurent un rendement courant de base et qui sont moins volatils que d'autres catégories de capital de risque.

Globalement, les fonds ont dégagé un rendement positif, rendu plus élevé par l'excellente performance des titres boursiers dans lesquels certains fonds ont investi. Le rendement courant obtenu durant l'exercice a doublé par rapport à l'an dernier, bien que les investissements dans des sociétés oeuvrant dans l'immobilier aient été réalisés en cours d'exercice et n'aient donc produit des revenus que durant une partie de la période.

De façon générale, les fonds d'investissement sont structurés pour constituer leur portefeuille au cours des premières années de leur vie, ajouter de la valeur aux entreprises au cours des années suivantes et désinvestir par la suite, recueillant alors les gains liés à la valeur additionnelle créée. Fondation cherche donc à maintenir un rythme d'investissement régulier de façon à constituer graduellement un portefeuille de fonds diversifié de façon sectorielle et équilibré quant au degré de maturité. La constitution de ce portefeuille devrait être complétée d'ici un an ou deux, ce qui permettra de passer à une phase de maintien au cours de laquelle les montants investis continueront de croître mais représenteront une portion plus faible de l'ensemble des investissements dans les entreprises.

PLACEMENTS

Les sommes qui ne sont pas investies dans des entreprises admissibles à la norme du 60 % sont placées avec l'objectif de créer une base de revenus stable pour le Fonds et en diversifier l'actif d'une façon qui protège le capital détenu par les actionnaires. En incluant les sommes conservées afin de faire face aux engagements du Fonds en matière d'investissement, ce portefeuille représentait, au 31 mai 2006, une somme de 238,2 millions de dollars, en baisse de 1,9 % comparativement à l'année précédente. La proportion de l'actif consacrée aux placements avait augmenté au cours des dernières années pour atteindre un niveau élevé au 31 mai 2005. Fondation a corrigé cette situation en consacrant très peu d'argent neuf aux placements, préférant utiliser les liquidités pour réaliser des investissements admissibles à la norme du 60 %. C'est ainsi qu'au 31 mai 2006, les placements représentaient une proportion de l'actif total du Fonds plus conforme au taux d'équilibre recherché.

Le portefeuille de placement a été durement touché par la hausse des taux d'intérêt qui a entraîné, particulièrement au cours du deuxième semestre, une diminution de la valeur des obligations. Puisque les normes comptables prévoient que les obligations sont inscrites à leur juste valeur, les résultats de Fondation ont été affectés par cette variation de valeur non réalisée même si Fondation est en mesure de les conserver jusqu'à échéance. C'est ainsi qu'en incluant la variation des plus ou moins-values non réalisées liées au portefeuille de placement, celui-ci a produit des revenus de 6,4 millions de dollars pour l'exercice par rapport à 24,6 millions pour l'exercice précédent et ce, malgré des revenus courants semblables d'une année à l'autre, ce qui démontre bien l'impact de la comptabilisation des obligations à la juste valeur sur la volatilité des revenus.

Pour la période de douze mois terminée le 31 mai 2006, le marché obligataire a procuré de très faibles rendements, l'indice de référence Scotia Capitaux Universel étant même négatif au deuxième semestre. Le rendement du portefeuille obligataire de Fondation constitue donc une très bonne performance dans un marché difficile. La composition du portefeuille obligataire vise à protéger le capital et optimiser le revenu courant d'une manière fiscalement efficace, par une très forte surpondération des obligations provinciales ou garanties par les provinces et l'utilisation d'obligations corporatives de qualité d'investissement. Au cours de l'exercice, la durée modifiée de ce portefeuille a été réduite, passant de 5,5 ans à 3,8 ans, ce qui le rend moins sensible aux fluctuations des taux d'intérêt.

Les obligations et autres titres à revenus fixes constituent toujours le cœur du portefeuille de placement mais ils n'en sont plus la quasi-totalité. Ainsi, alors que les titres à revenus fixes représentaient 98,6% du portefeuille de placement au 31 mai 2005, ils constituent 72,2% du portefeuille au 31 mai 2006. Cette réduction découle du travail accompli pour optimiser le portefeuille de placement dans le contexte de volatilité accrue des obligations à la suite des modifications apportées aux normes comptables. Différents produits financiers ont été identifiés comme pouvant être ajoutés au portefeuille dans l'optique d'une diversification accrue par rapport à l'actif total qui compense l'augmentation de la volatilité à court terme par un rendement espéré plus élevé pour l'ensemble du Fonds sur une période de cinq à dix ans.

Au cours du deuxième semestre de l'exercice, Fondation a considérablement modifié sa Politique de placement, avec l'aide de Bâtirente. Rappelons, en effet, que les placements sont regroupés à l'intérieur d'une section distincte du Fonds Bâtirente, créée pour le bénéfice exclusif de Fondation. Cette façon de faire permet à Fondation de profiter de l'expertise développée par Bâtirente en matière de placement sur les marchés financiers, notamment pour la sélection et le suivi des gestionnaires. De nouvelles catégories d'actifs ont été introduites et des gestionnaires ont été sélectionnés pour les gérer.

Des titres de fiducies de revenu ayant une cote de stabilité supérieure ont été autorisés comme substituts aux obligations à long terme corporatives. Compte tenu de la concentration au Québec du portefeuille d'investissement, c'est toutefois surtout une diversification géographique qui a été recherchée simultanément à la diversification d'actifs, avec l'ajout de titres immobiliers internationaux et d'actions mondiales.

Ces modifications n'ayant été amorcées qu'au cours du deuxième semestre, elles ont eu un effet très limité sur les résultats du dernier exercice. Leur impact favorable s'accroît à compter de 2006-2007, d'autant plus que le travail de mise en place d'un portefeuille optimal se poursuit et qu'en conséquence la diversification devrait s'accroître davantage au cours du premier semestre de cet exercice. Une fois ce portefeuille mis en place, Fondation verra à réviser régulièrement l'allocation des actifs pour tenir compte de l'évolution du contexte économique, des anticipations des marchés et de la valeur ajoutée par les gestionnaires.

GESTION DES RISQUES

Fondation vise à procurer à ses actionnaires une appréciation réelle de leur capital sur une durée de détention réaliste, soit un minimum de cinq à dix ans. Plusieurs facteurs sont susceptibles d'affecter la capacité du Fonds d'atteindre cet objectif ou d'influencer la volatilité de la valeur de l'action d'une année à l'autre. Les principaux risques auxquels est ainsi exposé Fondation et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants :

Risque de marché

Fondation est soumise au risque lié à l'impact que pourrait avoir la variation de certains paramètres des marchés financiers sur son bilan ou ses résultats. Le Fonds tient compte de ces risques dans le choix de sa répartition globale d'actifs. Plus spécifiquement, il en atténue les effets par une diversification de ses actifs entre plusieurs marchés financiers (marché monétaire, obligations, capital de risque, marchés boursiers, etc.), différents produits dont les profils de risque varient (actions, obligations, prêts non garantis, etc.) ainsi qu'entre les secteurs d'activité (manufacturier, services, technologies, immobilier, etc.). Ses investissements étant, par nature, concentrés au Québec, le Fonds recherche une certaine diversification géographique en transigeant une portion de ses placements sur les marchés mondiaux.

Enfin, en investissant régulièrement à chaque année, tant directement dans les entreprises qu'à la Bourse ou dans les fonds partenaires, Fondation diminue l'impact des variations de conjoncture sur le prix payé à l'entrée de façon à ce que le rendement obtenu à la sortie repose davantage sur la valeur réelle ajoutée.

Risque de taux d'intérêt

La variation des taux d'intérêt a un impact direct sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placement. Ce risque est tempéré par la gestion active du portefeuille par laquelle la répartition des échéances des obligations est régulièrement révisée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt. L'analyse de la sensibilité du portefeuille d'obligations au 31 mai 2006 à une variation des taux permet d'établir qu'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt entraînerait une baisse de 3,6 % (3,5 % au 31 mai 2005) de l'actif net du Fonds.

Les prêts et avances consentis aux entreprises dans le portefeuille d'investissement seraient également affectés par une variation des taux d'intérêt. Cet impact serait toutefois moindre puisque cette catégorie d'actifs a un poids beaucoup moins important dans le bilan de Fondation que sa durée moyenne est généralement moins longue et que l'évolution des taux utilisés pour en établir la juste valeur est également influencée par d'autres facteurs, dont le niveau de risque de crédit.

Risque de devise

L'évolution du dollar canadien affecte les résultats de plusieurs entreprises dans lesquelles Fondation a investi. À cet égard, c'est davantage la variation de la valeur du dollar, son ampleur et sa rapidité, plutôt que son niveau absolu, qui est susceptible d'avoir un impact important. Mentionnons que l'effet d'une appréciation de la devise canadienne n'est pas que négatif puisqu'il permet également aux entreprises de se procurer à un prix moindre le matériel et les équipements requis pour améliorer leur productivité.

Les fluctuations du taux de change affectent également les titres libellés en devises étrangères que peut détenir Fondation dans son portefeuille de placement. Ce risque peut être annulé en tout ou en partie par l'acquisition de contrats à terme à des fins de couverture. C'est ainsi qu'au 31 mai 2006, un contrat à terme était en vigueur pour couvrir une valeur de 7 millions de dollars sur un total de 18 millions d'obligations libellées en devises étrangères.

Risque lié aux marchés boursiers

La volatilité des marchés boursiers, et plus particulièrement du marché des petites capitalisations, influence également la valeur des actions du Fonds. À la suite de la diversification de son portefeuille de placement, Fondation sera plus exposé à la volatilité des marchés boursiers. Ainsi, une diminution de 10 % de la valeur des titres cotés en Bourse détenus au 31 mai 2006 aurait suscité une baisse de l'actif net du Fonds de 3,0 % (1,4 % au 31 mai 2005). Il est à noter que cette exposition est dorénavant diversifiée entre plusieurs marchés boursiers et moins concentrée sur les petites capitalisations québécoises.

L'évolution des marchés boursiers est également susceptible de se répercuter sur la valeur des investissements dans les entreprises qui ne sont pas cotées en Bourse. Ce constat s'applique particulièrement aux secteurs des technologies avancées et des biotechnologies pour lesquels les entreprises comparables inscrites en Bourse constituent une référence lors de l'établissement de la valeur dans le cadre des nouvelles rondes de financement. Ces secteurs comportent un niveau de risque plus élevé que les secteurs traditionnels, mais offrent par contre la perspective de rendements plus importants tout en représentant, année après année, la majorité des investissements en capital de risque effectués au Québec. Dans sa répartition sectorielle, Fondation cherche à amener et maintenir à un total d'environ 40 % les investissements dans ces secteurs, avec une portion plus importante pour les technologies avancées que pour les biotechnologies. Au 31 mai 2006, en excluant les fonds d'investissement et portefeuilles diversifiés, on constate que la répartition sectorielle des investissements à impact économique québécois est de 9,8 % en biotechnologies et 27,3 % en technologies avancées, laissant un pourcentage important, soit 62,9 % pour les secteurs plus traditionnels de l'économie.

Risque de crédit et de contrepartie

Ce risque correspond à la possibilité d'encourir des pertes financières découlant de l'incapacité d'une entreprise, d'un émetteur ou d'une contrepartie d'honorer ses engagements financiers envers Fondation. Ce risque est particulièrement présent dans le portefeuille d'investissement à impact économique québécois puisque Fondation oeuvre dans le domaine du capital de risque. En effet, l'évolution de chacune des 87 entreprises et de chacun des 23 fonds partenaires ou spécialisés dans lesquels le Fonds a investi est sujette à différents facteurs susceptibles de créer une incapacité de respecter ses engagements, en tout ou en partie. Ces facteurs incluent l'évolution du cycle économique, le risque d'exploitation, la volatilité des marchés financiers, les risques technologiques et l'introduction, la modification ou l'abolition de mesures législatives ou réglementaires.

L'adéquation des critères d'analyse et de sélection, la qualité de l'accompagnement des entreprises dans leur évolution ainsi que la constance du suivi des investissements sont les facteurs clés qui contribuent à limiter ce risque pour chacun des investissements. La diversification du portefeuille par secteur d'activité, par stade de développement et par entreprise diminue également la volatilité de la valeur du portefeuille liée au risque de difficultés financières des entreprises. Reflet de la volonté d'augmenter la taille moyenne des investissements et conséquence des importants investissements réalisés dans des entreprises du secteur de l'immobilier, le poids des cinq plus importantes participations du portefeuille d'investissement a crû entre 2005 et 2006.

Quant au poids des cinq plus importantes participations du portefeuille de placement, celui-ci a légèrement diminué de 2005 à 2006, résultat de la diversification du portefeuille entre différents types d'actifs. Les principaux émetteurs demeurent majoritairement garantis par les gouvernements.

Risque de liquidité

Ce risque se rapporte à la capacité de Fondation d'effectuer des déboursés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Les principales sorties de fonds sont les investissements à impact économique québécois réalisés et les rachats d'actionnaires.

Le portefeuille de placement, très liquide, constitue une protection contre ce risque. De plus, les nouvelles émissions de capital demeurent, année après année, largement supérieures aux rachats et nous ne prévoyons pas de changements notables de cette situation au cours des prochaines années.

Risque d'exploitation

Ce risque est lié à la possibilité que l'insuffisance des processus mis en place, des facteurs humains ou technologiques ou encore des événements externes, par exemple des modifications réglementaires, entraînent des pertes pour Fondation. Ce risque est atténué par les politiques, normes et procédures mises en place, l'amélioration des systèmes et contrôles au fur et à mesure de la croissance du Fonds, la compétence du personnel et le maintien d'une culture d'intégrité. La participation à des fonds partenaires ou spécialisés ainsi que le recours à des gestionnaires externes permet également de limiter ce risque en diversifiant les responsabilités liées à la gestion des actifs.

Parce qu'il distribue ses actions auprès du public, Fondation est assujéti à différentes lois, normes et réglementations de même qu'à certaines obligations spécifiques liées à son statut de fonds de travailleurs. Le Fonds tient à se conformer à l'ensemble de ces règles et à bien anticiper leur évolution. Pour gérer cette dimension de ses activités, Fondation a ajouté au cours du dernier exercice un poste de direction des affaires juridiques et a également recours aux services de professionnels externes pour l'appuyer, au besoin.

Incidence du risque de crédit et de contrepartie sur le Fonds (en % de l'actif net aux 31 mai)

	2006	2005
Poids des cinq plus importantes participations (investissements)	11,1 %	7,2 %
Poids des cinq plus importants émetteurs ou contreparties (placements)*	40,7 %	42,5 %

* de ce pourcentage, les émetteurs gouvernementaux représentaient 64,8 % (100 % en 2005).

FRAIS D'EXPLOITATION

La croissance de Fondation entraîne la progression de différentes dépenses liées au nombre d'actionnaires, aux actifs sous gestion ou au nombre d'entreprises appuyées ainsi que l'ajout de personnel et l'amélioration constante des systèmes et contrôles. Tout en s'assurant de disposer des ressources requises pour mener à bien sa mission et gérer sa croissance, Fondation exerce un contrôle serré sur les dépenses dans le but qu'elles augmentent moins rapidement que l'actif net moyen. Au cours de l'exercice, les dépenses de publicité ont été considéra-

blement diminuées, la limite imposée aux souscriptions par forfaitaire ayant réduit la nécessité de faire connaître Fondation. L'augmentation importante des frais de bureau découle essentiellement du reclassement de certaines dépenses auparavant présentées dans les catégories « services professionnels » et « formation ». Enfin,

les frais de registrariat et de fiducie ont continué à représenter une dépense majeure et croissante. En fin d'exercice, Fondation et SSQ Groupe Financier ont revu les termes du contrat qui les lie pour les services de registrariat et de fiducie. Le nouveau contrat, signé pour un terme de quatre ans, refait le point sur les attentes et responsabilités des parties, diminue le coût pour Fondation et vise à en ralentir la hausse.

Globalement, en 2006, les dépenses ont augmenté de 11,6% alors que l'actif net moyen augmentait de 14,8%, ce qui a permis au ratio des frais d'exploitation sur l'actif net moyen de diminuer de 4,3% à 4,2%. Bien que ce ratio de frais soit comparable à celui d'autres fonds de taille et de nature similaires, une réduction demeure recherchée. Cette réduction devrait être un peu plus importante au cours du prochain exercice, à la suite du renouvellement du contrat avec SSQ, pour se faire ensuite graduellement, avec la croissance de l'actif net.

RENDEMENT

Alors que le rendement du portefeuille de placement commençait à diminuer, Fondation a dû encaisser des baisses de valeur importantes dans quelques investissements en entreprises dont la situation s'était détériorée dans un contexte économique difficile. Le premier semestre s'est conséquemment soldé par un rendement négatif de 3,0%. Les efforts consacrés à améliorer la qualité des investissements et l'accompagnement des entreprises afin d'optimiser leur valeur ont commencé à porter des fruits au deuxième semestre.

Variation de la valeur par action (en dollars)

	Mai 2006	Mai 2005
Valeur de l'action au début	10,74	10,85
• Intérêts, dividendes et honoraires	0,49	0,54
• Pertes réalisées	(0,17)	(0,17)
• Variation de la plus ou moins-valeur	(0,17)	(0,07)
• Modification de normes comptables	0,00	0,05
• Frais d'exploitation	(0,44)	(0,46)
• Impôt et participation minoritaire	0,01	0,00
Diminution attribuable à l'exploitation	(0,28)	(0,11)
Valeur de l'action à la fin	10,46	10,74

C'est ainsi qu'on a pu constater un redressement sensible de la rentabilité du portefeuille d'investissement qui, complété par la poussée des titres de petite capitalisation cotés en Bourse, a permis à Fondation de terminer le deuxième semestre avec un rendement positif de 0,3%, malgré le fort ralentissement des revenus de placement. Fondation termine donc l'exercice avec un rendement annuel négatif de 2,6%. La valeur de l'action, qui s'établissait à 10,74 \$ en début d'exercice, est passée à 10,42 \$ à la fin du premier semestre pour se relever à 10,46 \$ au 31 mai 2006. Les composantes de cette variation annuelle sont présentées dans le tableau ci-dessus.

Les rendements moyens au 31 mai 2006 s'établissent à -3,3% sur une période de cinq ans et à 1,24% par année depuis le démarrage, soit un peu plus de dix ans. Ces rendements sont inférieurs à l'objectif recherché par Fondation qui consiste en une appréciation réelle du capital sur une durée de détention minimale de cinq à dix ans. Ils ne tiennent toutefois pas compte de l'impact de l'avantage fiscal obtenu par les actionnaires sur le rendement de leur investissement dans Fondation.

VISION ET OBJECTIFS

Fondation vise à contribuer au maintien et au développement de l'emploi au Québec par l'apport d'un capital de développement qui prend en compte les aspects économiques, mais également sociaux et environnementaux. Cette vision suppose une approche patiente et une considération élargie des risques en vue de créer, à travers les cycles du marché et les aléas de la conjoncture, une valeur durable, au bénéfice des actionnaires et de l'ensemble de l'économie québécoise.

Trois objectifs principaux sont au cœur de notre action pour les prochaines années :

1. Réaliser, au cours des prochaines années, une rentabilité qui représente une appréciation réelle du capital des actionnaires sur une durée de détention minimale de cinq à dix ans ;
2. Accélérer la croissance de l'épargne, principalement par retenue sur le salaire ;
3. Renforcer notre capacité d'intervenir de façon pertinente dans le développement durable de l'économie québécoise.

En vue d'atteindre ces objectifs, différentes mesures ont été amorcées ou réalisées et se poursuivront. Plus amplement développées précédemment, ces mesures peuvent être résumées ainsi :

- Correction de la répartition de l'actif total entre les placements et les investissements ayant pour effet de ramener les placements à la proportion souhaitée et d'augmenter les investissements, sécurisant davantage le respect de la norme de 60 % fixée par la Loi ;
- Diversification du portefeuille de placement afin de diminuer le risque global pour les actionnaires tout en optimisant le rendement sur un horizon de cinq ans ;
- Implantation proactive de stratégies précises visant à accroître la rentabilité des investissements dans les entreprises ;
- Augmentation du soutien et du contrôle pour la sélection des nouveaux investissements et ajout d'un spécialiste pour appuyer les efforts auprès des entreprises en redressement ;
- Surpondération à court terme de la composante dette de façon à diminuer le risque global du portefeuille et assurer une base de revenus plus élevée afin d'être en mesure de contrer les effets sur le rendement d'un portefeuille en capital relativement jeune ;
- Amélioration continue de la qualité du service aux actionnaires ;
- Développement du réseau militant des responsables Fondation et accroissement de leur capacité d'intervention ;
- Poursuite d'une efficacité accrue se traduisant par une diminution du ratio des frais d'exploitation sur l'actif net moyen ;
- Mise en œuvre des engagements énoncés au premier rapport de développement durable.

États financiers

RAPPORT DE LA DIRECTION

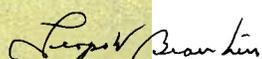
Les états financiers consolidés de Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi, sont la responsabilité du conseil d'administration qui délègue à la direction le soin de les préparer.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés, la direction a mis en place un système de contrôle interne qui donne l'assurance que les données financières sont fiables, qu'elles constituent une base adéquate pour la préparation des états financiers et que les éléments d'actif sont convenablement préservés et comptabilisés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés plus particulièrement par le biais de son comité de vérification, composé uniquement de membres indépendants du conseil d'administration. Ce comité rencontre, en présence et en l'absence des membres de la direction, les vérificateurs externes désignés par les actionnaires afin de revoir les états financiers consolidés, discuter de la vérification et autres sujets connexes et formuler les recommandations appropriées au conseil d'administration. Il examine également le contenu de la revue financière afin de s'assurer que les informations qui y sont présentées complètent adéquatement celles figurant aux états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés présentent l'information financière disponible au 12 juillet 2006. Établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, ils ont été vérifiés par Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Le conseil d'administration a approuvé ces états financiers consolidés ainsi que les informations contenues dans le rapport annuel. Les renseignements présentés ailleurs dans ce rapport sont conformes aux états financiers consolidés de Fondation.



Léopold Beaulieu
Président-directeur général

Montréal, le 12 juillet 2006

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

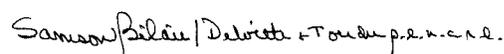
Aux actionnaires de

Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi aux 31 mai 2006 et 2005 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis (déficit), surplus d'apport et moins-value non réalisée et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mai 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés

Montréal, le 12 juillet 2006

BILANS CONSOLIDÉS

aux 31 mai

	2006	2005
	\$	\$
Actif		
Investissements à impact économique québécois (note 4)	191 447 753	139 051 126
Placements (note 5)	238 242 928	242 922 943
Autres actifs		
Encaisse	1 149 424	1 630 953
Débiteurs, intérêts courus et autres actifs	4 161 060	5 466 656
Impôts sur les bénéfices à recevoir	156 777	881 195
Impôts en main remboursables	1 859 465	2 506 602
Immobilisations (note 6)	9 441 802	9 668 612
Impôts futurs (note 11)	1 899 908	1 264 806
	<u>448 359 117</u>	<u>403 392 893</u>
Passif		
Créditeurs et charges à payer	4 840 560	5 336 061
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 8)	1 367 124	1 460 414
Participation sans contrôle	104 961	109 954
	<u>6 312 645</u>	<u>6 906 429</u>
Actif net	<u>442 046 472</u>	<u>396 486 464</u>
Engagements et éventualités (notes 4, 13 et 14)		
Capitaux propres		
Capital-actions (note 9)	475 752 427	420 759 015
Bénéfices non répartis (déficit), surplus d'apport et moins-value non réalisée	(33 705 955)	(24 272 551)
	<u>442 046 472</u>	<u>396 486 464</u>
Nombre d'actions catégorie A émises et en circulation	<u>42 277 746</u>	<u>36 922 991</u>
Actif net par action catégorie A	<u>10,46</u>	<u>10,74</u>

Au nom du conseil



Claudette Carbonneau
Présidente du conseil
d'administration



Léopold Beaulieu
Président-directeur général

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

des exercices terminés les 31 mai

	2006	2005
	\$	\$
Produits		
Produits réalisés		
Investissements		
Intérêts, dividendes, honoraires et autres produits	7 731 853	6 392 279
Perte à la cession d'investissements	(13 700 039)	(7 278 475)
Placements		
Intérêts et dividendes	11 795 411	11 895 442
Gain à la cession de placements	6 933 320	1 392 070
	12 760 545	12 401 316
Moins-value non réalisée	(6 838 889)	(2 475 202)
Modifications de conventions comptables (note 3)	-	1 824 962
	5 921 656	11 751 076
Frais d'exploitation (note 10)		
Frais de souscription, formation et service aux actionnaires	6 867 510	5 985 833
Frais d'administration et d'opérations générales	4 666 377	4 225 603
Frais d'investissements et de placements	5 446 908	4 938 123
Amortissements	474 591	493 621
	17 455 386	15 643 180
Perte avant impôts sur les bénéfices et participation sans contrôle	(11 533 730)	(3 892 104)
Impôts sur les bénéfices (note 11)		
Exigibles	206 412	200 678
Futurs	(635 102)	(333 516)
	(428 690)	(132 838)
Perte avant participation sans contrôle	(11 105 040)	(3 759 266)
Participation sans contrôle	4 993	2 087
Perte nette	(11 100 047)	(3 757 179)
Nombre moyen pondéré d'actions catégorie A	39 529 361	33 641 927
Perte nette par action catégorie A	(0,28)	(0,11)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DÉFICIT), SURPLUS D'APPORT ET MOINS-VALUE NON RÉALISÉE

des exercices terminés les 31 mai

	2006			
	Bénéfices non répartis (déficit)	Surplus d'apport	Moins-value non réalisée	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juin 2005	4 015 591	1 948 041	(30 236 183)	(24 272 551)
Perte nette réalisée	(4 261 158)	-	-	(4 261 158)
Moins-value non réalisée	-	-	(6 838 889)	(6 838 889)
	(4 261 158)	-	(6 838 889)	(11 100 047)
Escompte sur rachat d'actions	-	1 666 643	-	1 666 643
Solde au 31 mai 2006	(245 567)	3 614 684	(37 075 072)	(33 705 955)

	2005			
	Bénéfices non répartis	Surplus d'apport	Moins-value non réalisée	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juin 2004	7 122 530	766 719	(29 585 943)	(21 696 694)
Perte nette réalisée	(3 106 939)	-	-	(3 106 939)
Moins-value non réalisée	-	-	(650 240)	(650 240)
	(3 106 939)	-	(650 240)	(3 757 179)
Escompte sur rachat d'actions	-	1 181 322	-	1 181 322
Solde au 31 mai 2005	4 015 591	1 948 041	(30 236 183)	(24 272 551)

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

des exercices terminés les 31 mai

	2006	2005
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette	(11 100 047)	(3 757 179)
Ajustements pour :		
Gain à la cession de placements	(6 933 320)	(1 392 070)
Perte à la cession d'investissements	13 700 039	7 278 475
Moins-value non réalisée	6 838 889	2 475 202
Modifications de conventions comptables	-	(1 824 962)
Capitalisation de produits d'intérêts	(1 563 391)	(933 470)
Participation sans contrôle	(4 993)	(2 087)
Amortissements	474 591	493 621
Impôts futurs	(635 102)	(333 516)
	<u>776 666</u>	<u>2 004 014</u>
Variation nette des autres éléments hors caisse d'exploitation	1 476 567	(294 072)
	<u>2 253 233</u>	<u>1 709 942</u>
Activités d'investissement		
Investissements à impact économique québécois	(76 614 514)	(52 539 004)
Encaissements d'investissements		
à impact économique québécois	17 871 479	20 045 761
Acquisitions de placements	(298 967 811)	(237 708 712)
Encaissements de placements	298 657 100	204 382 867
Acquisitions nettes d'immobilisations	(247 781)	(1 118 419)
	<u>(59 301 527)</u>	<u>(66 937 507)</u>
Activités de financement		
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(93 290)	(83 620)
Émissions de capital-actions	76 602 699	81 583 230
Rachats de capital-actions	(19 942 644)	(15 379 448)
	<u>56 566 765</u>	<u>66 120 162</u>
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(481 529)	892 597
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 630 953	738 356
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>1 149 424</u>	<u>1 630 953</u>
Les flux de trésorerie incluent les éléments suivants :		
Impôts sur les bénéfices (recouvrés) versés	(1 165 143)	2 259 637
Intérêts versés	84 218	89 520

NOTES COMPLÉMENTAIRES

des exercices terminés les 31 mai 2006 et 2005

1. LOI CONSTITUTIVE

Statut et objectifs du Fonds

Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi (ci-après « Le Fonds »), constitué par une loi de l'Assemblée nationale du Québec (L.R.Q. chapitre F-3.1.2), est une société de placement à fonds social ayant pour objectifs :

- a) de favoriser l'investissement dans des entreprises en garantissant ou en se portant caution de toute obligation contractée par celles-ci ou en investissant directement dans le but de promouvoir la création, le maintien ou la sauvegarde d'emplois ;
- b) de favoriser le développement des entreprises admissibles en invitant les travailleuses et les travailleurs et les autres ressources du milieu à participer à ce développement par la souscription d'actions du Fonds ;
- c) de développer des aptitudes à la gestion des travailleuses et travailleurs d'entreprises auto-contrôlées et favoriser leur implication active dans le développement économique du Québec ;
- d) d'aider les entreprises à se conformer aux lois et règlements en matière d'environnement ;
- e) de favoriser le développement durable des entreprises ;
- f) de favoriser le développement d'entreprises admissibles dont l'organisation du travail permet la participation des travailleuses et travailleurs à la définition, à l'organisation et au contrôle de leur travail.

Norme du 60 %

Le Fonds peut faire des investissements dans toute entreprise, avec ou sans garantie ou cautionnement. À la fin de chaque exercice financier, la part des investissements du Fonds dans des entreprises admissibles qui ne comporte aucune garantie doit représenter, en moyenne, au moins 60 % de l'actif net moyen du Fonds pour l'exercice précédent.

Au 31 mai 2005, le Fonds ne respectait pas cette exigence et les souscriptions forfaitaires admissibles, en 2005-2006, ont été limitées à 75 % des sommes recueillies sous cette forme en 2004-2005. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2006, le Fonds a respecté cette limite.

Au 31 mai 2006, le Fonds respecte la norme du 60 % et par conséquent, il n'est pas limité dans l'émission d'actions pour l'exercice financier se terminant le 31 mai 2007.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Fonds et des sociétés de placement qui sont des filiales ou des entités à détenteur de droits variables dont le Fonds est le principal bénéficiaire.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses, notamment dans l'évaluation de la juste valeur des investissements et des placements. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Juste valeur

Le Fonds est une société de placement tel que défini à la note d'orientation concernant la comptabilité sur les sociétés de placement (« NOC-18 »).

En conformité avec cette note d'orientation, les investissements à impact économique québécois et les placements ont été établis à la juste valeur. Celle-ci est définie comme étant le montant de la contrepartie dont conviendrait, à la date des états financiers, des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La juste valeur ne tient pas compte des frais de transactions liés à la réalisation future des actifs, sauf si ceux-ci respectent les critères d'actifs destinés à la vente. La valeur de réalisation pourrait varier de façon importante par rapport à la juste valeur à la suite de changements dans les conditions de marché.

Les justes valeurs des instruments financiers inclus dans les autres actifs et passifs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Conversion de devises

Les placements évalués à la juste valeur ainsi que les autres éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les gains ou les pertes à la cession de placements libellés en devises sont calculés d'après le taux de change ayant cours au moment de l'acquisition et de la cession. Les autres produits et charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Investissements à impact économique québécois et placements

Titres cotés

La juste valeur des participations en actions cotées, des placements en obligations, des parts de sociétés en commandite cotées et des titres du marché monétaire est établie en fonction du cours de fermeture des principales bourses ou des principaux marchés à la date du bilan, incluant les intérêts courus, déduction faite, s'il y a lieu, d'un escompte pour les titres sous écrou afin de tenir compte du délai pour revendre le titre. Lorsque, exceptionnellement, cette valeur ne reflète pas adéquatement la juste valeur, ces titres sont évalués selon des méthodes d'évaluation appropriées dont notamment les techniques d'évaluation décrites ci-après.

Titres non cotés

La juste valeur des participations non cotées en actions et en parts de sociétés en commandite est établie selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant, principalement, la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la valeur nette de réalisation, la capitalisation des flux monétaires ou des bénéfices et l'actualisation des flux monétaires.

Prêts, avances, garanties et cautionnements

La juste valeur des prêts et avances est déterminée par l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt du marché à la date du bilan pour des titres similaires. Une provision pour pertes relatives aux garanties et aux cautionnements consentis par le Fonds est inscrite aux états financiers pour tenir compte de la probabilité de subir une perte.

Instruments financiers dérivés

Dans le cadre de ses activités de placements, le Fonds peut utiliser des contrats à terme afin de se protéger contre les risques liés aux fluctuations des devises. Ces titres sont inscrits à leur juste valeur, soit la valeur à la cote de fermeture à la date du bilan.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie selon les méthodes, les durées ou aux taux annuels suivants :

Bâtiment	linéaire	40 ans
Mobilier et équipement de bureau	dégressif	20 %
Matériel informatique	dégressif	30 %
Logiciels	linéaire	3 et 5 ans
Développement informatique	linéaire	10 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Produits et charges

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés à la date d'inscription aux registres des actionnaires et lorsqu'ils sont déclarés par les sociétés émettrices des actions.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Gains et pertes à la cession d'investissements et de placements

Les gains et les pertes résultant de la cession d'investissements et de placements sont comptabilisés lors de la vente et correspondent à l'écart entre le produit de cession et le coût, sans égard à la plus-value (moins-value) non réalisée au cours des exercices antérieurs, laquelle est renversée et prise en compte dans la plus-value (moins-value) non réalisée de l'exercice en cours.

Régimes d'avantages sociaux des salariés

Le Fonds comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. À cette fin, le Fonds a adopté les conventions suivantes :

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Le coût des services passés découlant des modifications des régimes de même que l'actif et l'obligation transitoire sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

L'excédent du gain actuariel net (de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime de retraite et par le régime d'avantages complémentaires de retraite est de 10 ans (2006) et 11 ans (2005).

Impôts sur les bénéfiques

Le Fonds comptabilise les impôts sur les bénéfiques selon la méthode de l'actif et du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des écarts existant entre les valeurs comptable et fiscale des actifs et des passifs d'après les lois fiscales et les taux d'imposition pratiquement en vigueur qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Les impôts futurs relatifs aux reports prospectifs de pertes fiscales sont constatés dans la mesure où leur réalisation est plus probable qu'improbable.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le Fonds a adopté prospectivement les conventions comptables suivantes à compter du 1^{er} juin 2004 :

a) Le chapitre 1100 de l'Institut Canadien des Comptables Agréés intitulé « Principes comptables généralement reconnus » (« PCGR ») établit les normes de communication de l'information financière conformément aux PCGR du Canada et indique quelles sont les sources de ces principes. Le chapitre fournit également des indications sur les sources à consulter lors du choix des conventions comptables à employer ou de la détermination des informations à fournir dans le cas où un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR du Canada. Les normes de ce chapitre éliminent également certaines pratiques comptables qui pouvaient être appliquées dans un secteur en particulier.

L'adoption de ce chapitre fait en sorte que la juste valeur des titres cotés en bourse est maintenant établie à la cote de fermeture des marchés plutôt qu'à la cote moyenne de 50 jours se terminant à la date du bilan. Les parts des sociétés en commandite non cotées en bourse sont comptabilisées à la juste valeur sans tenir compte des frais de démarrage reportés. De plus, les fonds engagés mais non déboursés et les fonds pour garanties et cautionnements ne sont plus présentés distinctement au bilan.

b) La note d'orientation comptable sur les sociétés de placement (« NOC-18 ») prévoit que ces dernières comptabilisent l'ensemble des placements à la juste valeur et précise que les sociétés de placement qui sont des filiales ou des entités à détenteurs de droits variables dont le Fonds est le principal bénéficiaire, tel que défini à la note d'orientation comptable sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (« NOC-15 »), doivent être consolidées. Avant le 1^{er} juin 2004, ces entités n'étaient pas consolidées.

L'adoption de cette note d'orientation comptable fait en sorte que les placements en obligations sont maintenant comptabilisés à la juste valeur plutôt qu'au coût non amorti. Avant le 1^{er} juin 2004, l'amortissement de la prime et de l'escompte était calculé selon la méthode du rendement effectif. Les prêts et avances sont maintenant comptabilisés en actualisant les flux monétaires futurs, tandis qu'auparavant, ils étaient comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

L'incidence de l'ensemble de ces modifications de conventions comptables au 1^{er} juin 2004 sur les résultats de l'exercice terminé le 31 mai 2005 est présentée séparément à l'état des résultats et se compose des éléments suivants :

	\$
Actions cotées en bourse	236 325
Placements en obligations	3 040 208
Parts de sociétés en commandite	(1 105 249)
Prêts et avances	(346 322)
	1 824 962

Par conséquent, l'effet de ces modifications a été d'augmenter l'actif net par action au 1^{er} juin 2004 de 0,04 \$.

4. INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS

	31 mai 2006		31 mai 2005	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Non garantis				
Actions participantes	141 644 744	134 358 579	108 580 128	90 523 386
Actions non participantes	14 415 724	7 704 370	15 751 032	7 185 096
Prêts et avances	62 528 597	45 314 669	49 605 533	37 991 856
	218 589 065	187 377 618	173 936 693	135 700 338
Garantis				
Prêts et avances	7 193 130	4 070 135	5 461 253	3 350 788
	225 782 195	191 447 753	179 397 946	139 051 126

Les prêts et avances portent intérêt à des taux qui varient de 6,4 % à 17 % (4,5 % à 25 % au 31 mai 2005). Ces prêts et avances sont consentis pour une durée moyenne résiduelle de 3,5 ans (3,4 ans au 31 mai 2005). Certains prêts et avances portent, en plus du rendement à taux fixe, un rendement à taux variable selon des indicateurs de rendement.

Répartition des investissements et des engagements financiers par secteur d'activité

31 mai 2006

	Primaire	Manufac- turier	Services et commerce	Technologies avancées	Biotechno- logies	Fonds d'investis- sement/ E.Q.P.C. ¹	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Investissements, au coût	1 298 833	54 269 071	43 524 479	34 166 210	19 973 762	72 549 840	225 782 195
Plus-value (moins-value) non réalisée	863 590	(25 814 684)	(1 300 345)	(8 742 251)	(7 856 609)	8 515 857	(34 334 442)
Montant inscrit au bilan	2 162 423	28 454 387	42 224 134	25 423 959	12 117 153	81 065 697	191 447 753
Garanties et cautionnements	-	1 570 000	1 060 000	-	-	-	2 630 000
Fonds engagés mais non déboursés ²	-	1 150 000	10 097 604	1 372 738	8 504 084	56 462 317	77 586 743
Total	2 162 423	31 174 387	53 381 738	26 796 697	20 621 237	137 528 014	271 664 496

31 mai 2005

	Primaire	Manufac- turier	Services et commerce	Technologies avancées	Biotechno- logies	Fonds d'investis- sement/ E.Q.P.C. ¹	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Investissements, au coût	1 517 779	49 396 885	24 674 652	31 712 476	19 365 715	52 730 439	179 397 946
Moins-value non réalisée	(138 874)	(18 519 304)	(3 663 729)	(12 507 219)	(5 458 141)	(59 553)	(40 346 820)
Montant inscrit au bilan	1 378 905	30 877 581	21 010 923	19 205 257	13 907 574	52 670 886	139 051 126
Garanties et cautionnements	-	3 770 000	120 000	-	-	-	3 890 000
Fonds engagés mais non déboursés ²	500 000	3 200 000	9 843 366	4 059 875	5 078 843	35 901 480	58 583 564
Total	1 878 905	37 847 581	30 974 289	23 265 132	18 986 417	88 572 366	201 524 690

1. Entreprises publiques québécoises à petite capitalisation.

2. Les fonds engagés mais non déboursés représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes sont réservées à même les placements.

5. PLACEMENTS

	2006		2005	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Titres à échéance non déterminée				
Actions et parts de sociétés en commandite	68 414 343	66 263 383	3 149 690	3 296 923
Titres à échéance déterminée				
Billet	25 000	8 024	25 000	6 329
Obligations				
Provinciales ou garanties	117 860 941	116 594 650	163 340 553	169 043 202
Institutions financières	27 553 306	26 504 255	20 761 441	21 743 790
Sociétés	26 380 025	27 185 960	35 654 074	37 574 713
	171 794 272	170 284 865	219 756 068	228 361 705
Instruments financiers dérivés	-	114 275	-	-
Marché monétaire				
Institutions financières	915 567	916 514	5 731 190	5 736 071
Sociétés	655 867	655 867	5 514 206	5 521 915
	1 571 434	1 572 381	11 245 396	11 257 986
Total des placements	241 805 049	238 242 928	234 176 154	242 922 943

5. PLACEMENTS (suite)

Répartition des placements par échéance

Titres à échéance déterminée

Échéance	2006				
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations					
Valeur nominale	46 300 000	43 565 818	62 521 215	16 321 587	168 708 620
Juste valeur	46 453 207	44 319 956	62 955 938	16 555 764	170 284 865
Taux moyen effectif	3,82 %	4,45 %	4,96 %	5,12 %	4,53 %
Taux moyen nominal	4,36 %	5,15 %	4,70 %	6,43 %	4,89 %

Échéance	2006		
	Moins d'un mois	De 1 à 6 mois	Total
	\$	\$	\$
Marché monétaire			
Juste valeur		617 435	954 946
Taux moyen effectif		3,12 %	4,25 %
Instruments financiers dérivés (contrat de change ayant un montant nominal de 7 000 000 \$)			
Juste valeur		114 275	—

Titres à échéance déterminée

Échéance	2005				
	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations					
Valeur nominale	25 200 000	104 677 598	18 349 951	66 870 351	215 097 900
Juste valeur	25 637 394	108 324 651	19 872 095	74 527 565	228 361 705
Taux moyen effectif	3,96 %	3,29 %	5,42 %	6,24 %	4,47 %
Taux moyen nominal	7,12 %	2,76 %	5,91 %	6,15 %	4,59 %

Échéance	2005		
	Moins d'un mois	De 1 à 6 mois	Total
	\$	\$	\$
Marché monétaire			
Juste valeur		1 845 857	9 412 129
Taux moyen effectif		2,48 %	0,30 %

6. IMMOBILISATIONS

	2006		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Corporelles			
Mobilier et équipement de bureau	1 370 023	687 600	682 423
Matériel informatique	561 926	376 084	185 842
	1 931 949	1 063 684	868 265
Bâtiment loué en vertu d'un contrat de location-acquisition incluant les rénovations	8 759 446	362 348	8 397 098
	10 691 395	1 426 032	9 265 363
Incorporelles			
Logiciels	592 893	416 454	176 439
Développement informatique	313 557	313 557	-
	906 450	730 011	176 439
	11 597 845	2 156 043	9 441 802

	2005		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Corporelles			
Mobilier et équipement de bureau	1 267 927	531 881	736 046
Matériel informatique	503 984	308 621	195 363
	1 771 911	840 502	931 409
Bâtiment loué en vertu d'un contrat de location-acquisition incluant les rénovations	8 807 289	188 825	8 618 464
	10 579 200	1 029 327	9 549 873
Incorporelles			
Logiciels	457 306	358 889	98 417
Développement informatique	313 557	293 235	20 322
	770 863	652 124	118 739
	11 350 063	1 681 451	9 668 612

7. MARGE DE CRÉDIT

Le Fonds dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 5 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins et renouvelable annuellement au mois de septembre. Au 31 mai 2006 et 2005, celle-ci n'était pas utilisée.

8. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2006	2005
	\$	\$
Contrat de location d'un bâtiment, remboursable par versements mensuels progressifs de 14 732 \$ à 18 390 \$ pour la dernière année, incluant les intérêts calculés à 6 %, avec option d'achat à compter d'avril 2008, échéant le 31 mars 2015	1 772 650	1 950 158
Intérêts inclus dans les versements	405 526	489 744
	<u>1 367 124</u>	<u>1 460 414</u>

Les paiements minimums exigibles en vertu du contrat de location-acquisition à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2007	181 877
2008	186 302
2009	191 007
2010	195 769
2011	200 810

9. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions et de fractions d'action catégorie A, donnant droit de recevoir tout dividende déclaré par le Fonds, participantes, avec droit de vote pour les actions et sans droit de vote pour les fractions d'action, avec droit d'élire trois représentants au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la loi, sans valeur nominale.

Nombre illimité d'actions et de fractions d'action catégorie B, donnant droit de recevoir tout dividende déclaré par le Fonds, participantes, avec droit de vote pour les actions et sans droit de vote pour les fractions d'action, avec droit d'élire trois représentants au conseil d'administration, échangeables au gré du Fonds ou du détenteur en actions catégorie A, sans valeur nominale.

Nombre illimité d'actions catégorie G, sans droit de dividende, non participantes, sans droit de vote, non transférables, rachetables au gré du détenteur à compter du 31 mai 2010 à une valeur égale au moindre de la valeur d'émission ou de la valeur aux livres. En cas de déficit, les détenteurs de ces actions assument en priorité, jusqu'à concurrence de la contrepartie versée sur ces actions, tout déficit et toute moins-value non matérialisée et, en cas de dissolution, de liquidation ou de toute autre disposition totale ou partielle des biens du Fonds, ces actions confèrent à leurs détenteurs le droit d'être remboursés après que tous les détenteurs d'actions catégories A et B ont été remboursés.

	2006	2005
	\$	\$
Émis		
Passif		
1 000 000 actions catégorie G	-	-
Capitaux propres		
42 277 746 actions catégorie A (36 922 991 le 31 mai 2005)	475 752 427	420 759 015

Au cours de l'exercice, 7 243 519 actions catégorie A (7 572 293 en 2005) ont été émises pour un montant en espèces de 76 602 699 \$ (81 583 230 \$ en 2005) et 1 888 764 actions catégorie A (1 428 730 en 2005) ont été rachetées pour un montant en espèces de 19 942 644 \$ (15 379 448 \$ en 2005).

Modalités de rachat

Une action ou une fraction d'action catégorie A n'est rachetable par le Fonds que dans les cas suivants :

- a) à la demande de la personne qui l'a acquise du Fonds depuis au moins 730 jours si, après avoir atteint l'âge de 55 ans, elle s'est prévalu d'un droit à la préretraite ou à la retraite ou si elle a atteint l'âge de 65 ans ;
- b) à la demande d'une personne qui est porteur de l'action ou de la fraction d'action sans l'avoir acquise du Fonds, si la personne qui l'a acquise du Fonds a atteint l'âge de 65 ans ou, en cas de décès, aurait atteint cet âge si elle avait vécu, et qu'à la date du rachat, l'action ou la fraction d'action ait été émise par le Fonds depuis au moins 730 jours ;
- c) à la demande d'une personne à qui une telle action ou une telle fraction d'action a été dévolue par succession ;
- d) à la demande d'une personne qui l'a acquise du Fonds si elle lui en fait la demande par écrit dans les 60 jours de la date de sa souscription ou, selon les cas prévus, dans les 60 jours de la première retenue sur son salaire ou du premier prélèvement sur son compte ; mais ce rachat entraîne la perte du crédit d'impôt ;
- e) à la demande d'une personne qui l'a acquise du Fonds si elle est déclarée, de la manière prescrite par règlement du conseil d'administration, atteinte d'une invalidité physique ou mentale grave et prolongée créant une inaptitude au travail.

Le prix de rachat des actions et des fractions d'action catégorie A est fixé deux fois l'an par le conseil d'administration sur la base de la valeur du Fonds au 31 mai et au 30 novembre.

10. FRAIS D'EXPLOITATION

	2006	2005
	\$	\$
Salaires et charges sociales	6 728 652	5 727 113
Déplacements, hébergement et repas	626 766	570 471
Formation	152 062	139 531
Frais de bureau	873 664	445 886
Loyer et autres frais	843 012	858 497
Publicité et promotion	520 683	893 221
Registrariat et fiducie	3 943 370	3 276 273
Services professionnels	2 308 051	2 380 863
Taxes et permis	1 270 668	984 919
Produits de sous-location du bâtiment	(370 351)	(216 735)
Amortissement d'immobilisations corporelles	396 705	399 263
Amortissement d'immobilisations incorporelles	77 886	94 358
Intérêts sur contrat de location-acquisition	84 218	89 520
	<u>17 455 386</u>	<u>15 643 180</u>

11. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices diffèrent du montant qui serait obtenu en appliquant le taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial) à la perte avant impôts sur les bénéfices. Cet écart est expliqué de la façon suivante :

	2006	2005
	\$	\$
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné de 44,7 %	(5 155 577)	(1 739 770)
Dividendes non imposables	(460 364)	(626 780)
Partie non imposable ou non déductible sur le gain ou la perte en capital et la moins-value non réalisée	4 968 578	941 412
Impôt des grandes corporations	206 400	370 386
Impôts remboursables	(11 043)	845 676
Autres éléments	23 316	76 238
	<u>(428 690)</u>	<u>(132 838)</u>

Les éléments donnant lieu à l'actif d'impôts futurs se détaillent comme suit :

Avantage fiscal attribuable au report de pertes, échéant jusqu'en 2016	979 056	651 360
Frais d'émission d'actions	694 507	329 816
Avantages sociaux futurs	254 957	186 249
Autres éléments	(28 612)	97 381
	<u>1 899 908</u>	<u>1 264 806</u>

Le Fonds est imposé selon des règles similaires à une société de placement à capital variable et, par conséquent, l'impôt fédéral sur les bénéfices exigible sur les gains en capital sera recouvré lors de paiements de dividendes sur ses gains en capital ou lors de rachats d'actions, et l'impôt fédéral remboursable au titre de dividendes sera recouvré lors de paiements de dividendes.

Les impôts futurs sur les plus-values ou moins-values non réalisées ne sont pas présentés distinctement aux états financiers puisque ces impôts sont remboursables. Ils font l'objet d'une compensation avec les impôts en main remboursables futurs correspondants. Au 31 mai 2006, le montant des impôts compensés de la sorte s'élève à 10 118 382 \$ (10 764 800 \$ au 31 mai 2005).

12. FONDS RÉSERVÉS POUR GARANTIES ET CAUTIONNEMENTS CONSENTIS

Les garanties importantes émises par le Fonds à des tiers au 31 mai 2006 sont décrites ci-dessous :

Le Fonds a consenti des garanties d'un montant total de 2 630 000 \$ au 31 mai 2006 (3 890 000 \$ au 31 mai 2005), dans le cadre de cautions adossées à des prêts et à des marges de crédit d'exploitation octroyés à des sociétés dans lesquelles le Fonds a investi. Ces garanties ne peuvent être invoquées que dans le cas où une société ne respecterait pas ses obligations contractuelles. La durée à l'échéance de ces cautions est inférieure à un an.

Au 31 mai 2006, un montant de 834 000 \$ (280 000 \$ au 31 mai 2005) a été comptabilisé à titre de provision pour perte dans les créditeurs.

Comme nombre de ces garanties viendront à échéance ou prendront fin sans avoir été utilisées et qu'elles ne tiennent pas compte de la possibilité de recouvrement par disposition de recours, les montants mentionnés ci-dessus ne sont pas une indication des besoins de liquidité futurs.

Au 31 mai 2006, conformément à l'article 23 de la loi constitutive, des fonds de 1 315 000 \$ (1 945 000 \$ au 31 mai 2005) sont réservés à même les placements, soit 50 % des garanties et cautionnements à cette date.

13. ENGAGEMENTS

Le Fonds s'est engagé en vertu de baux jusqu'au 31 mars 2015. Le solde de ces engagements, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 1 177 037 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2007	118 271
2008	121 123
2009	124 195
2010	127 267
2011	130 559

14. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses affaires, le Fonds est exposé à diverses actions et réclamations. Le Fonds conteste le bien-fondé de l'ensemble de ces actions et réclamations, et la direction estime que les règlements à venir n'influenceront pas de façon sensible la situation financière et les résultats du Fonds.

15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le Fonds a des régimes de retraite à prestations déterminées et un régime d'avantages complémentaires de retraite. L'un des régimes de retraite est un régime à entités multiples, dans lequel la juste valeur des actifs est répartie parmi les entités participantes au prorata de la valeur des obligations au titre des prestations constituées de chaque entité.

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont destinés à toutes les personnes salariées qui remplissent certaines conditions. Les prestations de ces régimes sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière.

Le régime d'avantages complémentaires de retraite est un régime non contributif d'assurance-maladie, d'assurance-vie ainsi que d'assurance dentaire destiné aux mêmes personnes que pour les régimes de retraite.

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

	2006	2005	2006	2005
	\$	\$	\$	\$
	Régimes de retraite		Autres avantages	
Variation de l'obligation au titre des prestations constituées				
Solde au début	5 518 900	6 371 700	1 529 400	1 486 300
Coût des services rendus au cours de l'exercice	855 600	703 100	159 800	150 800
Modification aux régimes	-	36 200	-	-
Cotisations des salariés	198 900	165 100	-	-
Cotisations volontaires et transfert	495 200	-	-	-
Intérêts débiteurs	401 700	402 800	100 400	87 400
Prestations versées	(253 900)	(64 000)	(31 500)	(28 500)
Pertes (gains) actuariel(le)s	1 177 600	(1 565 400)	161 600	(114 600)
Diminution de l'obligation à la suite de transfert d'employés	-	(530 600)	-	(52 000)
Solde à la fin	8 394 000	5 518 900	1 919 700	1 529 400

15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Le Fonds évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes pour les besoins de la comptabilisation au 31 mars de chaque exercice. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2004 pour les régimes de retraite et en date du 31 décembre 2003 pour le régime d'assurance collective. La prochaine évaluation actuarielle doit être effectuée en date du 31 décembre 2007 pour les régimes de retraite et en date du 31 décembre 2006 pour le régime d'assurance collective.

	2006	2005	2006	2005
	\$	\$	\$	\$
	Régimes de retraite		Autres avantages	
Variation des actifs des régimes				
Solde au début	5 228 900	5 907 900	-	-
Réallocation des actifs d'un régime parmi les entités participantes	984 800	(1 194 100)	-	-
Rendement réel des actifs des régimes	495 400	399 900	-	-
Cotisations de l'employeur	703 000	508 900	31 500	28 500
Cotisations des salariés	198 900	165 100	-	-
Cotisations volontaires et transfert	495 200	-	-	-
Prestations versées	(253 900)	(64 000)	(31 500)	(28 500)
Diminution de l'actif à la suite de transfert d'employés	-	(494 800)	-	-
Solde à la fin	7 852 300	5 228 900	-	-

Rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées et de l'actif au titre des prestations constituées

	2006	2005	2006	2005
	\$	\$	\$	\$
	Régimes de retraite		Autres avantages	
Juste valeur des actifs des régimes	7 852 300	5 228 900	-	-
Obligation au titre des prestations constituées	8 394 000	5 518 900	1 919 700	1 529 400
Situation de déficit	(541 700)	(290 000)	(1 919 700)	(1 529 400)
Perte actuarielle nette non amortie	283 700	136 400	707 500	578 600
Coût non amorti des services passés	36 500	46 200	-	-
(Actif) obligation transitoire non amorti(e)	(127 900)	(149 300)	153 000	178 500
Passif au titre des prestations constituées	(349 400)	(256 700)	(1 059 200)	(772 300)

Le passif au titre des prestations constituées est présenté aux crédateurs.

Tous les régimes de retraite présentent une situation de déficit aux 31 mai 2006 et 2005.

Les coûts constatés au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

	2006	2005	2006	2005
	\$	\$	\$	\$
	Régimes de retraite		Autres avantages	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	855 600	703 100	159 800	150 800
Intérêts débiteurs	401 700	402 800	100 400	87 400
Rendement réel des actifs des régimes	(495 400)	(399 900)	-	-
(Gains) pertes actuariel(le)s	1 177 600	(1 565 400)	161 600	(114 600)
Modification aux régimes	-	36 200	-	-
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	31 400	(57 500)	-	-
Écart entre le montant de la perte actuarielle (du gain actuariel) constaté pour l'exercice et le montant réel de la perte actuarielle (du gain actuariel) sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	(1 163 500)	1 579 900	(128 900)	143 900
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	9 700	(26 500)	-	-
Amortissement de (l'actif) l'obligation transitoire	(21 400)	(21 400)	25 500	25 500
Coûts constatés au titre des prestations déterminées	795 700	651 300	318 400	293 000

15. AVANTAGES SOCIAUX (suite)

Répartition des actifs

Les actifs du régime de retraite capitalisé étaient répartis comme suit aux 31 mai :

	2006	2005
	%	%
Titres à court terme	4	3
Obligations canadiennes	39	40
Actions canadiennes	35	36
Actions étrangères	22	21

Principales hypothèses

Les hypothèses actuarielles significatives retenues pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2006	2005
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées en date du 31 mai :		
Taux d'actualisation	5,50	6,00
Taux de croissance de la rémunération	2,00 ¹	2,00 ¹
Coût des prestations pour les exercices terminés le 31 mai :		
Taux d'actualisation	6,00	6,00
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	8,00	8,00
Taux de croissance de la rémunération	2,00 ¹	2,00 ¹

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant variera entre 2 % et 9 % selon la catégorie de soins pour diminuer progressivement jusqu'à 2 % et 5 % d'ici 2009.

Un taux d'indexation de 2 % après la retraite ainsi que pendant la période différée pour les participants ayant droit à une rente différée a été utilisé.

1. Le taux de croissance de la rémunération est de 2 % durant les quatre premières années et de 3,5 % durant les années suivantes.

Taux de croissance du coût global des soins de santé

	2006	2005
	\$	\$
Effet d'une augmentation de 1 % du coût des soins de santé sur :		
Obligation au titre des prestations constituées au 31 mai 2006	416 600	300 500
Total des coûts des services rendus et intérêts débiteurs	67 800	61 200
Effet d'une diminution de 1 % du coût des soins de santé sur :		
Obligation au titre des prestations constituées au 31 mai 2006	(323 600)	(236 600)
Total des coûts des services rendus et intérêts débiteurs	(51 500)	(46 600)

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en espèces faits par le Fonds au cours de l'exercice, relativement aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés :

	2006	2005	2006	2005
	\$	\$	\$	\$
	Régimes de retraite		Autres avantages	
Cotisations aux régimes à prestations déterminées	719 200	523 200	13 500	29 300

16. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice courant.

17. RELEVÉ CONSOLIDÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS

Le relevé consolidé du coût des investissements à impact économique québécois accompagné d'un rapport des vérificateurs est présenté distinctement de ces états financiers et est disponible au siège social du Fonds, sur son site Internet (www.fondaction.com) et sur Sedar (www.sedar.com).

Relevé des investissements

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de

Fondation, le Fonds de développement
de la Confédération des syndicats nationaux
pour la coopération et l'emploi

Nous avons vérifié le relevé consolidé du coût des investissements à impact économique québécois au 31 mai 2006. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À notre avis, ce relevé consolidé donne, à tous les égards importants, une image fidèle du coût des investissements à impact économique québécois au 31 mai 2006 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samson Bélaïr / Deloitte & Touche p.e.n.c.r.l.

Samson Bélaïr / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés

Montréal, le 12 juillet 2006

RELEVÉ CONSOLIDÉ DU COÛT DES INVESTISSEMENTS À IMPACT ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS

au 31 mai 2006

Date de l'investissement initial	Secteur	Investissements non garantis				Inves- tissements garantis	Garanties et cautionne- ments	
		Actions ou parts avec droit de vote	Actions ou parts sans droit de vote	Prêts et avances	Total			
1998		\$	\$	\$	\$	\$	\$	
02-12	Entreprises publiques québécoises à petite capitalisation (E.Q.P.C.)	E	33 105 469	-	-	33 105 469	-	-
21-12	Coopérative de travail Débitek	M	-	-	319 500	319 500	-	-
1999								
30-06	Les produits alimentaires Allard (1998) ltée	M	37 000	660 000	955 000	1 652 000	585 000	450 000
07-07	Société en commandite FIMC	F	5 000 000	-	-	5 000 000	-	-
13-09	Tecfab International inc.	M	350 001	-	950 000	1 300 001	-	-
05-10	Signotech inc.	S	38	1 795 000	-	1 795 038	-	-
14-12	9022-9816 Québec inc. (Veau de Charlevoix)	M	125 000	325 000	60 954	510 954	-	-
2000								
14-02	Gestion Quadrivium ltée	C	74 584	349 015	1 275 333	1 698 932	-	-
15-03	Mécanique Industrielle de Québec inc.	M	-	566 462	166 182	732 644	-	-
17-03	Systèmes Cliniques Visualmed inc.	T	279 125	-	300 000	579 125	-	-
11-04	Boulangerie Gaudreault ltée	M	-	-	-	-	310 000	-
11-04	3094-8855 Québec inc. (Québus)	S	-	-	-	-	200 000	-
01-05	Robert et Robert (1978) ltée	M	-	-	148 449	148 449	-	-
10-05	Société en commandite de création d'entreprises Waskahegen	F	500 000	-	-	500 000	-	-
24-05	Dupont Industries inc.	M	-	-	181 544	181 544	-	-
26-05	Coopérative funéraire de la Rive-Sud de Montréal	S	-	-	639 921	639 921	-	-
31-05	Fonds de formation professionnelle	S	-	-	100 000	100 000	-	-
16-06	9087-2540 Québec Inc. (NStein Technologies)	T	300 000	-	-	300 000	-	-
04-07	Société en commandite FIMC II	F	7 500 000	-	-	7 500 000	-	-
06-07	Wah King Corp.	T	629 167	-	-	629 167	-	-
19-07	Groupe Blanchette inc.	M	890 167	-	1 355 231	2 245 398	-	-
21-07	Avensys inc. (Groupe Telplus inc.)	T	-	-	487 500	487 500	-	-
21-07	Prometek inc.	M	25 000	150 000	27 017	202 017	-	-
03-08	Gestion EFC inc.	M	1 110 025	950 000	177 058	2 237 083	-	400 000
14-09	Société en commandite Genechem Thérapeutique	B	2 491 050	-	-	2 491 050	-	-

Date de l'investissement initial	Secteur	Investissements non garantis				Investissements garantis	Garanties et cautionnements	
		Actions ou parts avec droit de vote	Actions ou parts sans droit de vote	Prêts et avances	Total			
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	
2000								
06-10	Max Technologies inc.	T	300 000	–	584 292	884 292	–	–
30-10	Hôtel de Glace Québec Canada inc.	S	99 515	–	1 087 229	1 186 744	–	–
05-12	Vianes Kamouraska inc.	M	400 000	–	400 000	800 000	–	470 000
05-12	Location Pelletier inc.	S	–	–	28 978	28 978	–	–
07-12	Émondage St-Germain & Frères ltée	S	150 001	330 094	–	480 095	–	60 000
12-12	Novacap II, s.e.c.	F	3 549 792	–	–	3 549 792	–	–
15-12	Fonds de financement coopératif, s.e.c. (titres détenus par le Fonds):							
	Bouilloire Falmeec inc.	M	–	–	67 500	67 500	–	–
	Coopérative de travailleurs actionnaire de gestion-ressources G.R.	S	–	–	45 253	45 253	–	–
	Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec	S	–	–	180 501	180 501	–	–
	Coopérative de travailleurs actionnaire de viandes Bénico	M	–	–	44 803	44 803	–	–
2001								
29-01	Imagerie XYZ inc.	T	1 910 742	–	1 040 661	2 951 403	1 531 027	–
06-03	Solutions de reconnaissance Rideau inc	M	1 833 379	466 622	2 343 333	4 643 334	–	–
30-03	IC Vision inc.	T	1 579 505	–	–	1 579 505	11 000	–
03-05	Fonds Mezzanine II Edgestone Capital, s.e.c.	F	2 070 827	–	–	2 070 827	–	–
15-05	Technologies Quazal inc.	T	250 000	403 773	–	653 773	100 000	–
30-05	Biophage inc.	B	230 454	–	–	230 454	–	–
29-06	Coop des travailleurs en serres Belle-de-jour	P	–	–	204 206	204 206	–	–
17-08	Les équipements d'art graphique Nita inc.	M	339 652	–	1 350 000	1 689 652	927 000	–
29-08	Filaction, le Fonds pour l'investissement local et l'approvisionnement des fonds communautaires	F	–	–	6 845 000	6 845 000	–	–
10-09	Envirogain inc.	T	2 365 474	–	300 000	2 665 474	–	–
09-10	Systèmes Médicaux LMS inc.	T	1 580 406	–	–	1 580 406	–	–
10-10	Coopérative des travailleurs actionnaires de Nita	M	–	–	–	–	367 550	–
31-10	Gestion Mométal inc.	M	2 000 000	2 000 000	–	4 000 000	–	–
27-12	Structures de construction technologique TBS ltée	M	600 000	–	4 250 000	4 850 000	–	–

Date de l'investissement initial	Secteur	Investissements non garantis				Inves- tissements garantis	Garanties et cautionne- ments	
		Actions ou parts avec droit de vote	Actions ou parts sans droit de vote	Prêts et avances	Total			
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	
2002								
30-01	H2O Innovation (2000) inc.	M	2 233 433	-	-	2 233 433	-	-
04-02	Fonds Waskahegen	F	-	-	197 500	197 500	-	-
18-04	Les Pêcheries Marinard ltée	M	2 036 000	-	-	2 036 000	-	-
16-05	Les industries Bodco inc.	M	3 178 150	-	1 503 036	4 681 186	-	-
06-06	Boulangerie Auger (1991) inc.	M	-	-	-	-	557 111	-
21-06	Technologies directes P.G. inc.	M	950 000	-	1 690 907	2 640 907	-	250 000
19-09	Gestion Pierre-Deux inc.	M	463 354	1 086 645	213 223	1 763 222	-	-
09-10	Marinard Biotech inc.	B	200	1 799 800	500 000	2 300 000	-	-
19-11	Société en commandite Angus développement	S	3 332 155	-	-	3 332 155	-	-
28-11	Pensée et mouvement artificiels inc.	T	1 041 667	-	607 658	1 649 325	-	-
19-12	Magistral Biotech inc.	B	40 000	-	1 085 234	1 125 234	-	-
2003								
09-01	Victhom Bionique Humaine inc.	B	3 128 000	-	-	3 128 000	-	-
02-05	MDS Fonds Technologies des Sciences de la vie II Québec société en commandite	B	2 605 155	-	-	2 605 155	-	-
23-05	TGN Biotech inc.	B	-	1 350 000	-	1 350 000	-	-
29-05	Vivavision inc.	S	1 200 000	-	1 800 000	3 000 000	-	-
29-05	Ferrinov inc.	M	1 000 000	-	-	1 000 000	-	-
02-07	FIDD inc.	F	70	-	-	70	-	-
14-07	Sogelab inc.	T	450 000	-	516 000	966 000	-	-
12-08	Junex inc.	P	1 066 920	-	-	1 066 920	-	-
10-11	Fonds Vimac Milestone Medica Nord, s.e.c.	B	380 536	-	-	380 536	-	-
11-12	Gastem inc.	P	27 707	-	-	27 707	-	-
19-12	Le Fonds Entrepia Nord, s.e.c.	T	2 061 139	-	-	2 061 139	-	-
2004								
19-01	Isacsoft inc.	T	1 571 500	-	-	1 571 500	-	-
02-02	Les Contrôles Ariane inc.	M	-	400 000	895 599	1 295 599	-	-
05-02	Aegera Thérapeutique inc.	B	-	-	3 630 000	3 630 000	-	-
13-02	Fonds d'investissement en développement durable (FIDD), s.e.c.	F	1 284 831	-	-	1 284 831	-	-
19-04	GRS International (1951) inc.	M	66 667	133 333	-	200 000	-	-
14-05	Plasmatec inc.	C	-	-	400 000	400 000	-	-
31-05	9141-7030 Québec inc. (Systèmes d'énergie et Propulsion EPS inc)	M	20	599 980	703 181	1 303 181	800 000	-
07-06	SAM Electron Technologies inc.	T	1 500 000	-	-	1 500 000	-	-
22-06	Planteck inc.	B	650 000	-	250 000	900 000	83 333	-
21-07	Technopôle Angus, s.e.c.	S	4 019 688	-	10 406 549	14 426 237	-	-
21-07	Gestion Angus Biotech Inc.	S	50	-	-	50	-	-
16-08	Gecko Design inc.	S	-	-	250 000	250 000	-	-
01-09	GEOCOMtms inc.	T	2 300 000	-	-	2 300 000	-	-
01-11	FRV Média inc.	S	1 000 000	-	250 000	1 250 000	-	-
26-11	Construction C.D.P. inc.	M	-	-	218 628	218 628	-	-

Date de l'investissement initial	Secteur	Investissements non garantis				Inves-tissements garantis	Garanties et cautionne-ments
		Actions ou parts avec droit de vote	Actions ou parts sans droit de vote	Prêts et avances	Total		
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
2005							
28-02	Corporation Manaris	T	127 500	-	-	127 500	-
22-03	FIER Partenaires, société en commandite	F	218 002	-	-	218 002	-
22-03	FIER Partenaires inc.	F	150	-	-	150	-
30-03	Lasers Pyrophotonics inc.	T	702 013	-	-	702 013	-
30-03	Averna Vision & Robotiques inc.	T	-	-	408 000	408 000	-
22-04	Microsystemes de Mesure A-Z inc.	T	-	-	1 712 262	1 712 262	321 109
31-05	Bennett fleet (Chambly) inc.	M	1 000 000	-	1 000 000	2 000 000	-
01-06	Amadeus International inc.	T	579 890	-	-	579 890	-
23-06	Torr Canada inc.	T	1 314 800	-	-	1 314 800	-
29-06	Fonds Brightspark II, s.e.c.	F	771 664	-	-	771 664	-
06-07	Fonds immobilier Redbourne I, s.e.c.	F	11 506 535	-	-	11 506 535	-
14-07	Odotech inc.	S	1 510 575	-	1 000 000	2 510 575	-
21-07	9102-1964 Québec inc. (Carrière des Ruisseaux)	S	500 000	-	1 000 000	1 500 000	1 000 000
22-07	Aubé et Aubé inc.	M	-	-	300 000	300 000	-
01-09	Omnitech Labs inc.	T	-	-	750 000	750 000	-
02-09	Dellux Technologies inc.	M	-	450 000	250 000	700 000	-
14-10	Optosécurité inc.	T	1 500 000	-	-	1 500 000	-
04-11	Domfer poudres métalliques ltée	M	1 650 000	-	2 000 000	3 650 000	500 000
05-12	B. Fréreau et fils inc.	S	-	-	1 000 000	1 000 000	-
15-12	Ambulance de l'Estrie inc.	S	500 000	600 000	-	1 100 000	-
2006							
08-02	Les cloisons Corflex inc.	M	-	-	575 375	575 375	-
10-03	Algolith inc.	T	2 750 000	-	-	2 750 000	-
31-03	Innodia inc.	B	-	-	1 500 000	1 500 000	-
19-04	Société en commandite Agechem	B	250 000	-	-	250 000	-
01-05	SSQ, société de participation mutualiste inc.	S	-	-	-	-	900 000
31-05	Fonds de Construction Centria Capital, s.e.c.	S	7 500 000	-	-	7 500 000	-
			141 644 744	14 415 724	62 528 597	218 589 065	7 193 130
							2 630 000

TOTAL DU COÛT DES INVESTISSEMENTS

228 412 195

* Secteurs :

Primaire	P
Manufacturier	M
Services et commerces	S
Technologies avancées	T
Biotechnologies	B
Fonds d'investissement	F
E.Q.P.C	E

Répartition par secteur d'activités

	Primaire (P)	Manufac- turier (M)	Services et commerce (S)	Technologies avancées (T)	Biotechno- logies (B)	Fonds d'investis- sement/ E.Q.P.C. (E,F)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Total du coût des investissements	1 298 833	55 839 071	44 584 479	34 166 210	19 973 762	72 549 840	228 412 195
Fonds engagés mais non déboursés	–	1 150 000	10 097 604	1 372 738	8 504 084	56 462 317	77 586 743
Total	1 298 833	56 989 071	54 682 083	35 538 948	28 477 846	129 012 157	305 998 938

Note complémentaire

La juste valeur globale de l'ensemble du portefeuille d'investissement à impact économique québécois au 31 mai 2006 est mentionnée à la note 4 des états financiers consolidés à cette date.

Mission

L'emploi constitue le premier moyen de participer à la création et à la redistribution de la richesse, de s'intégrer à la société, d'assurer la vitalité régionale et de contribuer à l'épanouissement des personnes.

L'obtention par les travailleuses et les travailleurs de plus de responsabilités dans l'entreprise n'a pas pour seule finalité de la rendre plus productive ou compétitive.

Le passage à de nouveaux rapports de démocratisation et de coopération doit être facilité afin de pouvoir définir les conditions d'une productivité renouvelée en vue d'un développement responsable.

FONDACTION favorise le maintien, la création ainsi que la participation des travailleuses et des travailleurs québécois à la définition, à l'organisation et au contrôle de leur travail dans un environnement correspondant aux objectifs d'un développement durable.

FONDACTION contribue à développer des entreprises, à préserver et à créer des emplois de qualité, tout en encourageant les acteurs sociaux à débattre ensemble tant du partage des gains de productivité que du partage du travail.

FONDACTION, en tant que partenaire de l'économie sociale, investit au moins 60 % de son actif dans des entreprises québécoises, principalement celles inscrites dans un processus de gestion participative, celles qui sont des entreprises autocontrôlées, coopératives ou autres, prévoyant dans leur charte une répartition égale du droit de vote entre les actionnaires ou les membres, ou qui sont des entreprises dont les décisions ou activités contribuent à la protection ou à l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Les investissements de Fondation prennent la forme de prise de participation au capital-actions ou au capital social, de prêt ou de garantie de prêt.

Dans le but d'obtenir le capital nécessaire permettant d'agir pour le développement d'emplois de qualité, Fondation recueille, principalement à partir d'une structure militante, des épargnes en vue de la retraite, surtout auprès des travailleuses et des travailleurs regroupés en syndicats ou au sein d'une caisse d'économie et aussi auprès du grand public.

Axées sur une accumulation prudente en vue de la retraite et sur une profitabilité adéquate, ces épargnes sont investies sous la forme d'actions de catégories A et B. Les actions de catégorie A constituent les parts générales de Fondation. De plus, Fondation pourra autoriser et émettre des actions de catégorie B afin de faciliter la cueillette d'épargne reliée à des projets spécifiques, en collaboration avec des partenaires de l'économie sociale et en appui aux expressions de solidarité locale.

Coordination de l'édition

Suzanne La Ferrière

Rédaction

Gilles L. Bourque, Claude Normandin, Suzanne La Ferrière, Geneviève Morin

Correction

Ginette Grondines, Suzanne La Ferrière

Illustration de la page couverture

Frédéric Back

Conception graphique

France Tardif design

Photographies

Paul Labelle, 2^e de couverture, pages 2, 6, 18, 20, 24

Alain Chagnon, pages 10, 16, 22, 34, 35, 36

Michel E. Tremblay, page 33

Merci aux partenaires qui nous ont gracieusement fourni des photos : Dellux Technologies, Filaction, Fonds d'investissement en développement durable, s.e.c. (FIDD), Odotech, Optosécurité, Planteck, Structures de construction technologique TBS, Systèmes d'énergie et de propulsion EPS.

Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi

2175, boul. de Maisonneuve Est, bureau 103

Montréal (Québec) H2K 4S3

Téléphone

(514) 525-5505 • 1 800 253-6665

Télécopieur

(514) 525-5218 souscription

(514) 525-0863 administration et investissement

souscription@fondaction.com

investissement@fondaction.com

www.fondaction.com

Ce document est fait de papier québécois contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.